

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

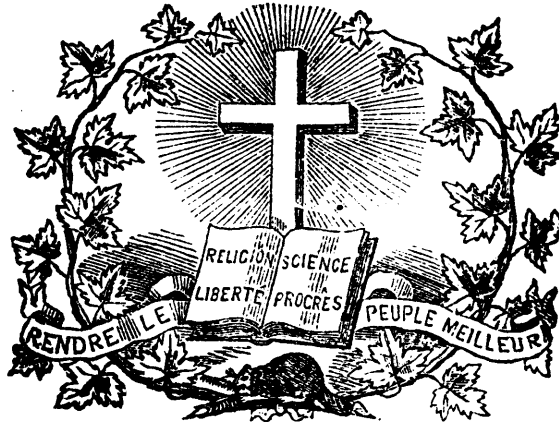
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume VI.

Montréal, (Bas-Canada) Septembre, 1862.

No. 9.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE : Les vacances finissent, par Félix Henri.—Scènes de la vie canadienne : La Corvée ; Le Mariage et la Noce, A. Gérin-Lajoie.—AGRICULTURE : Les charrues à vapeur à l'Exposition internationale.—EDUCATION.—Exercices pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur : Le berceau et la tombe, Hippolyte Violeau.—Dictée homonymique.—Exercice de mémoire : Durée de la vie de quelques hommes et de quelques femmes célèbres.—Problèmes d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie.—Solution des problèmes de la livraison de juin dernier.—AVIS OFFICIELS : Amendements aux règlements passés par le Conseil de l'Instruction Publique.—Avis concernant les municipalités.—Nominations : Examinateurs.—Commissaires d'école.—Erections, divisions et annexion de municipalités scolaires.—Diplômes accordés par les bureaux d'examineurs.—Instituteurs disponibles.—Dons offerts à la bibliothèque du département.—EDITORIAL : Brevets d'instituteurs.—Bibliographie Canadienne.—Tableaux des Bureaux d'Examineurs par comtés.—Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique pour 1861.—Extraits des Rapports des Inspecteurs d'école pour 1859 et 1860.—Dix-huitième conférence des instituteurs en rapport avec l'école normale Jacques-Cartier.—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes, Paris, Londres, Québec, Montréal.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'Instruction Publique.—Bulletin des Sciences.—Bulletin des Lettres.—Bulletin des Beaux-Arts.—DISTRIBUTIONS DE PRIX : Séminaire de Québec.—ANNONCES : Rentrée des élèves à l'Institut des sourds-muets.—Bibliographie canadienne.—Extrait du catalogue de la librairie Rolland.—GRAVURES : Charrues à vapeur.—La *Sarracenia purpurea*.

Aussi quelle joie, quel bonheur, quand la distribution des prix est finie, de passer le seuil de cette porte que l'on est sûr de ne pas revoir de six semaines ! Chacun se presse en emportant bien vite ses paquets, et les heureux de la journée leurs couronnes. On se rencontre, on se coudoie, on se serre la main, on se questionne sans se répondre : ce jour-là tous les écoliers s'adorent. Le maître d'étude lui-même, cet infortuné tyran qui est au fond une victime, est compris dans l'amnistie ; on est si heureux de le quitter, qu'on se sent tout près de l'aimer ; ce n'est pas de lui que le proverbe a dit : " Les absents ont toujours tort ! " Entre les camarades qui se dirigent vers la porte, ce ne sont qu'étreintes chaleureuses et affectueuses poignées de mains. Adieu Charles ! Adieu Paul ! Adieu Emile ! Adieu Alfred ! Adieu Victor ! Adieu Henri ! Adieu Félix ! Quel beau prix ! Et le tien, mon cher ! Où vas-tu ? Que fais-tu ? Restes-tu à Paris ? Vas-tu à la campagne ? Voyageras-tu ? Chasseras-tu ? Iras-tu aux eaux avec tes parents ? Verras-tu la mer ? Il s'agit bien de répondre, vraiment ! On répondra plus tard. La cage est ouverte, les oiseaux s'envolent ; cage tout à l'heure animée, sonore, pleine de mouvement, d'activité, de bruit et de vie ; maintenant déserte, silencieuse, à l'aspect triste et morne d'une ruche dont l'essaim est parti. Enfants, adolescents, et plusieurs déjà jeunes hommes, ils courent plutôt qu'ils ne marchent, tous songeant au bonheur d'être affranchis, pendant plus d'un grand mois, des servitudes monotones de la vie de collège, la plupart repassant déjà dans leur tête les plaisirs qu'ils vont goûter ; le plus petit nombre, hélas ! songeant au bonheur de passer de longues journées avec leurs parents, pour qui leur présence est le plus grand des bonheurs.

LITTÉRATURE.

Les Vacances Finissent !

(Extrait d'un journal français.)

Le jour fatal approche, c'est le 3 septembre ; les vacances vont arriver à leur terme ! Quoi ! si longtemps attendues, si tard commencées, sitôt finies ! On croyait qu'elles ne viendraient jamais, et sur le revers de plus d'un pupitre, un tableau indicateur des jours, des heures même qui restaient à courir, se présentait à la main de l'écolier impatient de rayer jour par jour, heure par heure, ces jours éternels, ces heures trop lentes qui le séparaient de l'heureux moment où il devait prendre son vol pour le toit paternel. On a un si grand besoin après dix mois de travail, dix mois de respect de la règle et de sévère discipline, dix mois de captivité universitaire entre les quatre murs d'un collège, de respirer à l'air libre, d'entendre chanter les oiseaux, de trouver au lieu des visages austères de l'université, le doux regard d'une mère où vous souvient le souvenir de votre première enfance et l'espoir d'un heureux avenir, le regard affectueux d'un père, le pur et naïf regard d'une jeune sœur ! Pendant plus d'un mois, on n'entendra pas la voix importune de la cloche ou le roulement du tambour qui, dès cinq heures du matin, crie à l'écolier : " Debout ! debout ! Virgile, Homère, Horace, Cicéron, Tacite, Plutarque vous attendent : Bezouts, Legendre vous appellent. La lampe, pâle et froid soleil universitaire, est allumée dans la classe. Allons, écoliers, à vos compas, à vos livres, à vos dessins, à vos leçons ! Debout ! debout ! "

Nous ne voulons nous ériger ni en censeurs moroses de notre temps, ni en apologistes intéressés du temps passé ; nous tâcherons d'être vrai sur toutes choses et véridique envers tout le monde, et c'est pour cela que nous ne pouvons nous empêcher de déplorer le relâchement toujours croissant des liens de la famille. Dans notre siècle, la jeunesse, nous allions dire l'enfance, aspire à une indépendance prématurée. L'oiseau pour étendre les ailes n'attend pas qu'elles aient poussé. Un illustre écrivain qui s'est beaucoup occupé de l'enfance et de l'éducation, a dit avec tristesse : L'enfant est naturellement ingrat ! En parlant ainsi, il a parlé de l'enfant de tous les temps. Pour qui a étudié le cœur humain, cette ingratitude s'explique. Tout le monde s'empresse autour de l'enfant : sa mère, cette providence du foyer domestique, s'est oubliée et sacrifiée pour lui ; son père l'a entouré de mille soins. Dès qu'il sourit, la maison est en liesse ; dès que la pâleur lui monte au front ou les larmes aux paupières, on s'inquiète, on s'agite. Son premier pas, son premier mot, son premier bégayement sur

l'alphabet, ont été des fêtes de famille. On le remercierait presque de se bien porter. Il s'est accoutumé de bonne heure à être le centre de toutes les affections, le but de toutes les pensées. En voyant tout le monde s'occuper de lui, il a trouvé naturel de s'en occuper lui-même exclusivement. Il est ingrat parce qu'il est égoïste, et il est égoïste parce que l'égoïsme est le vice de toutes les idoles. Et puis il y a chez l'enfant une telle surabondance de vie, une telle sève de mouvement, un tel besoin d'agir, qu'il ne réfléchit guère; il n'est pas beaucoup plus touché d'être choyé par sa mère, aimé et protégé par son père, que d'être éclairé tous les matins par le soleil. Cela est parce que cela est, parce que cela a toujours été. Voilà ce qu'on pourrait appeler le *réalisme* des enfants. Ce qu'il y a de plus dans notre temps, c'est le besoin désordonné d'indépendance. L'enfant veut être homme, il croit être homme, et sa manière d'être homme, c'est d'afficher une complète indépendance à l'égard de ses parents.

Vous croyez que vos idées, vos sentiments, vos opinions, vos jugements, sont quelque chose pour vos enfants! Détronpez vous, pauvres pères de famille! bonnes et tendres mères qui avez enseigné à ces jeunes bouches à articuler leurs premiers sons, et qui avez guidé les premiers pas de ces petites et frêles créatures qui, sans vous, auraient cent fois perdu la vie que vous leur avez donnée, abdiqnez ces prétentions hautaines et ces espérances ambitieuses. Il y a aujourd'hui quelqu'un de plus près que vous du cœur et de l'esprit de vos enfants. Ils sont citoyens d'une petite république dont les idées, les sentiments, les jugements, passent avant les vôtres. Leurs camarades, ce sont leurs pairs; leur collège, qu'ils abandonnent avec tant de joie et qu'ils vont retrouver avec tant de peine, c'est pourtant leur patrie. L'opinion, qui fait commettre tant de fautes à ces grands enfants qu'on appelle les hommes, en fait commettre aussi à ces petits hommes qu'on appelle les enfants, et l'opinion publique, c'est pour eux l'opinion de leur collège, de leur génération. Que voulez-vous? Vous êtes maladroits comme la vérité, et l'opinion du collège est habile comme la flatterie. Ils veulent être des hommes dès quatorze ou quinze ans, et elle leur dit: Vous êtes hommes; et vous, votre vue seule leur rappelle qu'ils sont des enfants. Qui sait? peut-être avez-vous poussé l'exigence et l'audace jusqu'à désirer que, de quelques années encore, le cigare n'apportât pas ses parfums âpres et nauséabonds sur ces fraîches bouches où le duvet de la pêche s'étend comme le signe d'une vie dans sa fleur. Téméraires parents, auriez-vous poussé jusque-là le crime de lèse-majesté virile envers vos enfants? Étonnez-vous, après cela, de ne pas vous être toujours entendus avec eux pendant les vacances! Le cigare, c'est la robe-prétexte du dix-neuvième siècle, c'est un certificat de majorité fourni par la régie; quiconque a fumé n'est plus un enfant. Aussi les enfants, au grand désespoir des mères, veulent tous fumer, parce que tous veulent être des hommes, ou, comme ils disent en levant fièrement la tête, des jeunes gens. Les malaises, les nausées, les céphalalgies, les indispositions plus sérieuses ne sont rien à l'affaire: le cigare est une nécessité, c'est un droit; il commence à s'élever à la hauteur d'un devoir, de tous les devoirs celui auquel on manque le moins dans notre temps!

Hélas! hélas! pauvres parents, peut-être n'est-ce pas le seul sujet de malentendu, de tristesse que vous ayez eu pendant les vacances! Dans les dix mois de l'année scolaire, les parents et les enfants se perdent un peu de vue.

Ils se revoient, il est vrai, les jours de congé, mais c'est un éclair; les écoliers, tout occupés de jouir de cette journée de repos, les parents, tout occupés de les récréer de leur travail de la semaine, n'ont pas le temps de s'étudier réciproquement. A chaque vacance, c'est une nouvelle connaissance à faire. Les premiers jours se passent à merveille dans une effusion mutuelle, et dans l'enivrement d'une nouvelle vie de repos et de plaisir succédant à une vie de discipline et de labeur. Mais à mesure que les journées courent, les heures arrivent, et les pères découvrent avec tristesse que ce qui a grandi surtout dans leurs enfants, c'est l'esprit d'indépendance, le besoin de faire acte d'indépendance devant tout le monde, l'ennui de l'obéissance, le dégoût de tous les freins. Ah! nous ne demandons pas aux enfants, encore moins aux jeunes gens

de cette époque, les sentiments de ce grand cœur et de cet illustre esprit, Joseph de Maistre, qui a écrit "qu'arrivé à l'âge d'homme, il se tenait devant sa mère dans les sentiments d'une amoureuse obéissance et mettait sa joie à être entre ses mains comme la plus jeune de ses sœurs." Non, nous n'avons pas ces prétentions exorbitantes et ses ambitions téméraires. Jeunes gens, — puisque c'est ainsi qu'il faut vous nommer, — nous vous disons seulement: Ménagez vos mères! ne leur donnez pas des déceptions trop complètes et trop cruelles. N'ajoutez pas aux larmes qu'elles ont si souvent versées sur vos berceaux, ces larmes amères qu'on cache à tout le monde, et qui retombent, comme une larve ardente et corrosive, sur le cœur. Leur jeunesse s'est usée, leur beauté s'est fanée, leur santé s'est épuisée pour vous, et, généreuses créancières, elles ne vous demandent qu'un peu de respect, d'affection, et surtout le sacrifice des défauts qui mettraient le plus d'obstacles à votre bonheur et à votre avenir. Vous as-tuez à être hommes; rassurez-vous, vous n'avez pas beaucoup à attendre; tout à l'heure vous allez l'être, et peut-être dès que vous serez hommes regretterez-vous le temps où vous étiez enfants. Heureux bénéficiaires de ce monde, vous ne connaissez pas encore les joies de la vie sociale, bien autrement lourds que ceux de la vie de famille, le joug de la nécessité qui vous fera regretter bientôt votre beau joug d'amour. Vous ne connaissez pas ces regards froids et indifférents qui pèsent sur ceux sur lesquels ils se posent, les difficultés inextricables, les froissements de cœur, les dénis de justice qu'on rencontre sur le grand théâtre du monde, ce champ de bataille de la concurrence où l'on ne se fraye une route qu'au prix de bien des heurts, de bien des blessures reçues ou données. Payez donc à vos parents la seule de vos dettes que vous puissiez leur payer, votre dette d'affection et de respect. Donnez-leur toujours les preuves d'amour et la satisfaction que vous leur avez données, je l'espère, pendant ces vacances; quand vous retournerez au collège, qu'ils n'aient l'an prochain, comme cette année, qu'une chose à pleurer, votre départ!

Les voilà finies, en effet, les vacances. La mère attentive a revu le trousseau pièce à pièce, et tout est prêt pour la saison d'hiver. Il faut dire adieu à la campagne encore belle, aux grands bois dont les feuilles jaunissantes commencent à prendre, suivant l'essence des arbres, les nuances les plus variées; il faut partir avant les vendanges; il est vrai que les vendanges de l'écolier commencent avant celles du vigneron. Il faut abandonner filets, lignes et furils, chevaux, ânes et chiens, et Phanor et Médor, et Thibé, et Storm aux pieds agiles, et l'infatigable Black qui a fait oublier à l'écolier le vieux chien du prudent Ulysse, venant dans l'*Odyssee* lécher la main de son maître absent depuis dix ans d'Ithaque, et mourir de joie à ses pieds en le reconnaissant.

Paul, en disant un dernier adieu à son fusil, récompense de ses succès universitaires de l'année, avant de le replacer dans son étui de cuir, se prépare à doubler, dans le récit de ses promesses en vénérie, le nombre des perdreaux, rares victimes, tombé sous sa main encore peu meurtrié. Que voulez-vous! dix perdreaux font mieux dans un bulletin de classe que cinq. En outre, l'hyperbole est une figure de rhétorique et cette année même, Paul devient rhétoricien; et puis, soyez tranquille, Félix, à qui ce bulletin est destiné, n'a pas eu besoin de se concerter avec Paul pour former le projet de lui préparer une surprise analogue. "A conteur conteur et demi," dit un proverbe; un autre ajoute: "A beau chasser qui vient de loin!"

Il faut partir. Adieu Victor! Adieu Henri! Adieu Félix! Adieu Edouard! Adieu Gaston! Adieu Arthur! Adieu mon enfant! Adieu ma mère! Adieu mon frère! Adieu ma sœur! De tous côtés, des milliers de voitures amènent sur les lignes des chemins de fer de Lyon, du Havre, du Nord, de l'Ouest, de Strasbourg, du Midi, des nuées d'écoliers. Les professeurs, de leur côté, qui ont cherché sur tous les points des oasis pour se reposer des fatigues de la campagne précédente, viennent reprendre leurs postes. L'Université est au grand complet dans les gares; en voyant les tuniques des lycées et des collèges à côté de l'élegante veste de Sainte-Barbe et des uniformes de Saint-Cyr, on pourrait se croire en classe, et s'il arrive un maître d'étude égaré

au milieu de cette joyeuse bande, étourdi par ce tapage, laisse échapper, comme la corneille de mauvais augure perchée sur le saule creux de l'églouge, la phrase sacramentelle qui retentira demain : " Silence, messieurs ! " Alors ce sont des rires inextinguibles et vraiment homériques, des clameurs confuses, un vacarme babylonien. Les interpellations se croisent, les gais quolibets pleuvent comme la grêle. *Silence ! Qui parle de silence ! La journée appartient encore au tapage, c'est le dernier jour des vacances. Le silence aujourd'hui est un usurpateur ; il sera temps de faire silence demain !*

FÉLIX-HESZEL.

Scenes de la vie Canadienne.

LA CORVÉE.

Sans avoir le vaste génie de Napoléon, Jean Rivard semblait avoir la même confiance dans son étoile.

Ainsi, dès qu'il eut obtenu la main de Mademoiselle Louise Rontier, et avant même de connaître le résultat de sa prochaine récolte, il résolut de se bâtir une maison. Cette entreprise avait, comme on l'a déjà dit, été depuis longtemps le sujet de ses rêves. Bien des fois il en avait causé avec ses compagnons de travail. Il en avait tracé le plan sur le papier ; et les divers détails de la construction, les divisions du bâtiment, les dimensions de chaque appartement, le plus ou moins de solidité à donner à l'édifice, et plusieurs autres questions de même nature occupaient son esprit depuis plus d'un an. Aussi, au moment dont nous parlons, son plan était-il déjà parfaitement arrêté.

Toutes les pièces destinées à la charpente de l'édifice avaient été coupées, écarriées et tirées sur la place ; et, en revenant de Grandpré, Jean Rivard avait acheté à Lacasseville les planches et les madriers, la chaux, les portes, les fenêtres et les ferrures nécessaires à la construction.

Quand au bardeau pour la toiture, il avait été fait à temps perdu par nos défricheurs durant l'hiver et les journées de mauvais temps.

Jean Rivard engagea d'abord les services d'un tailleur qui en trois ou quatre jours, aidé de ses deux hommes, put tracer et préparer tout le bois nécessaire.

Quand les matériaux furent prêts et qu'il ne fut plus question que de lever, Jean Rivard résolut, suivant la coutume canadienne, d'appeler une corvée.

Le mot " corvée, " d'après tous les dictionnaires de la langue française, s'emploie pour désigner un travail gratuit et forcé qui n'est fait qu'à regret, comme, par exemple, la corvée seigneuriale, les corvées de voirie, etc., regardées partout comme des servitudes. Mais il a dans le langage canadien un sens de plus qui date sans doute des premiers temps de l'établissement du pays.

Dans les paroisses canadiennes, lorsqu'un habitant (1) veut lever une maison, une grange, un bâtiment quelconque exigeant l'emploi d'un grand nombre de bras, il invite ses voisins à lui donner un coup de main. C'est un travail gratuit, mais qui s'accomplit toujours avec plaisir. Ce service d'ailleurs sera rendu tôt ou tard par celui qui le reçoit ; c'est une dette d'honneur, une dette sacrée que personne ne se dispense de payer.

Ces réunions de voisins sont toujours amusantes ; les paroles, les cris, les chants, tout respire la gaieté. Dans ces occasions, les tables sont chargées de mets solides, et avant l'institution de la tempérance le rum de la Jamaïque ne faisait pas défaut.

Une fois l'ouvrage accompli, on plante sur le faite de l'édifice, ce qu'on appelle le " bouquet, " c'est-à-dire, quelques branches d'arbres, dans la direction desquelles les jeunes gens s'amusent à faire des décharges de mousqueterie. C'est une fête des plus joyeuses pour la jeunesse.

Mais dans les nouveaux établissements, où l'on sent plus que partout ailleurs le besoin de s'entraider, la corvée a, s'il est possible, quelque chose de plus amical, de plus fraternel ; on s'y porte avec encore plus d'empressement que dans les anciennes et riches paroisses des bords du St. Laurent. Chez ces pauvres mais courageux défricheurs la parole divine " aimez-vous les uns les autres, " va droit au cœur. Parmi eux la corvée est un devoir dont on s'acquitte non-seulement sans murmurer, mais en quelque sorte comme d'un acte de religion.

Ainsi, quoique Jean Rivard n'eût invité, pour l'aider à lever sa maison, que les hommes de la famille Landry et quelques autres

des plus proches voisins, il vit, le lundi matin, arriver avec eux plus de trente autres colons établis de distance en distance à quelques milles de son habitation, lesquels ayant appris des jeunes Landry la circonstance de la corvée, s'empressaient de venir exécuter leur quote-part de travail. Il ne fut pas peu surpris de rencontrer parmi eux plusieurs jeunes gens qu'il avait connus intimement à Grandpré, dont quelques-uns même avaient été ses compagnons d'école et de catéchisme. Les anciens camarades se serrèrent cordialement la main, se promettant bien de continuer d'être amis à l'avenir comme ils l'avaient été par le passé.

Chacun avait apporté avec soi une hache et ses outils, et l'on se mit de suite à l'œuvre. Le bruit de l'égoïne et de la scie, les coups de la hache et du marteau, les cris et les chants des travailleurs, tout se faisait entendre en même temps ; l'écho de la forêt n'avait pas un instant de répit. Jean Rivard ne pouvait s'empêcher de s'arrêter de temps à autre pour contempler cette petite armée d'hommes laborieux, et lorsqu'il songeait que moins de deux ans auparavant il était seul avec Pierre Gagnon dans cette forêt encore vierge, ce qu'il avait maintenant sous ses yeux lui paraissait un rêve.

L'imagination de Pierre Gagnon s'exaltait aussi à la vue de ce progrès, et ses souvenirs historiques se représentaient en foule à sa mémoire.

La maison qu'on était en train d'ériger n'était rien moins que le Palais de l'Empereur ; c'était Fontainebleau ou le Luxembourg, qu'on allait décorer pour recevoir l'Impératrice Marie-Louise.

Mais, malgré les vites, les chants et le bavardage, l'ouvrage progressa si rapidement que, dès le soir même du premier jour, la maison était déjà debout.

La vieille ménagère de Jean Rivard eut fort à faire ce jour-là. Heureusement que la veille au soir Jean Rivard ayant été faire la chasse aux tortues, avait rapporté quelques douzaines de cet excellent gibier ; il put offrir à ses convives quelque chose de plus que l'éternel lard salé. Une soupe aux tortues aux petits pois n'est pas à dédaigner. Le jardin de Jean Rivard offrait déjà d'ailleurs des légumes en abondance. Le mère Guilmette dut renoncer toutefois à ériger son lait ce jour-là, et ses beaux vaisseaux de lait caillé disparaissaient l'un après l'autre, en dépit des regards mélancoliques qu'elle leur lançait en les déposant sur la table. Ce qui contribuait aussi un peu sans doute à la faveur particulière accordée à ce dessert c'est que chaque terrinée était couverte d'une couche de sucre d'érable, assaisonnement qui ne déplaît pas à la plupart des goûts canadiens.

Dans la soirée les jeunes gens s'amuserent à tirer à poudre sur le bouquet de la bâtisse ; et Pierre Gagnon chanta son répertoire de chansons.

Une question assez délicate se présenta dans le cours de cette soirée. Jean Rivard eut bien voulu offrir à ses nombreux voisins, en les remerciant de leurs bons services, quelque autre rafraîchissement que l'eau du ruisseau de Louiseville ou le lait de la Caillé ; il s'était même procuré, à cette intention, quelques gallons de whisky, destinés à être bus au succès et à la prospérité de la nouvelle colonie. Mais le père Landry, qui avait plus d'expérience que Jean Rivard, et qui craignait pour ses grands garçons le goût de cette liqueur traîtresse, lui représenta avec tant de force et de conviction les maux de toutes sortes, les malheurs, les crimes, la pauvreté, les maladies engendrés par la boisson ; il lui exposa avec tant de sens et de raison le mauvais effet que produirait sur tous les habitants du canton l'exemple donné ainsi par celui qui en était considéré comme le chef, que Jean Rivard finit par se laisser convaincre, et dès le lendemain les deux cruches de whisky repartirent pour Lacasseville.

Un menuisier et un garçon furent employés pendant une quinzaine de jours à compléter l'intérieur de la maison.

Rien de plus simple que le plan de la demeure de Jean Rivard :

Elle était complètement en bois ; elle avait trente six pieds sur vingt-quatre, un seul étage, avec en outre cave et grenier. L'intérieur parfaitement éclairé par des croisées pratiquées sur tous les côtés, et rendu accessible par deux portes, l'une placée au milieu de la façade et l'autre en arrière communiquant avec la cuisine, était divisé en quatre appartements d'égale grandeur par deux cloisons traversant la maison en sens opposé et se croisant au milieu. Il y avait ainsi cuisine, chambre à diner, chambre de compagnie et chambre à coucher. Deux petites fenêtres pratiquées dans le haut des pignons permettaient de convertir au besoin une partie du grenier en dortoir. Un simple perron exhausé à deux pieds du sol s'étendait le long de toute la façade, et la couverture projetait juste assez pour garder des ardeurs du soleil sans assombrir l'intérieur du logis.

Tout l'extérieur devait être lambrissé, et l'intention de Jean Rivard était de le faire blanchir chaque année à la chaux pour

(1) C'est avec intention que je me sers de ce mot qui date aussi des premiers temps de la colonisation de la Nouvelle-France et qui restera dans le langage canadien.

préservé le bois des effets de la pluie et des intempéries des saisons. Les contrevents devaient être peints en vert; c'était une fantaisie romanesque que voulait se donner notre héros. Il croyait aussi, et la suite démontra qu'il avait deviné juste, que cette diversité de couleurs donnerait à sa maison une apparence propre et gaie qui ne déplairait pas à la future châtelaine.

« Avant que cette maison ne tombe en ruine, se disait-il, je serai en état de m'en bâtir une autre en brique ou en pierre. »

La situation, ou l'emplacement de sa maison, avait aussi été pour Jean Rivard l'objet de longues et fréquentes délibérations avec lui-même; mais la ligne établie par le nouveau chemin avait mis fin à ses indécisions. Il avait fait choix d'une petite butte ou colline à pente très-douce, éloignée d'une cinquantaine de pieds de la route publique; la devanture devait faire face au soleil du midi. De la fenêtre donnant à l'ouest il pouvait entendre le murmure du petit ruisseau qui traversait en partie sa propriété. À l'est et un peu en arrière se trouvait le jardin, dont les arbres encore en germe ombrageraient plus tard le toit de sa demeure. Jean Rivard, malgré ses rudes combats contre les arbres de la forêt, était loin cependant de leur garder rancune, et il n'eut rien de plus pressé que de faire planter le long du nouveau chemin, vis-à-vis sa propriété, une suite d'arbrisseaux qui plus tard serviraient d'ornement, durant la belle saison, et prêtent à ses enfants la fraîcheur de leur ombrage. Il en planta même quelques-uns dans le parterre situé en face de sa maison; mais il se garda bien d'y ériger un bosquet touffu, car il aimait avant tout l'éclat brillant et vivifiant de la lumière, et il n'oubliait pas l'aphorisme hygiénique: que « là où n'entre pas le soleil le médecin y entre. »

LE MARIAGE ET LA NOCE.

Enfin, le dimanche, 5 octobre 1845, Monsieur le Curé de Grandpré fit au prône, avec toute la solennité accoutumée, la publication de bans qui suit:

« Il y a promesse de mariage entre Jean Rivard, ci-devant de cette paroisse, maintenant domicilié dans le Canton de Bristol, fils majeur de feu Jean Baptiste Rivard et d'Emilie Boucher, ses père et mère de cette paroisse, d'une part; et Louise Routier, fille mineur de François Routier et de Marguerite Fortin, ses père et mère aussi de cette paroisse, d'autre part. C'est pour la première et dernière publication. »

Le contrat de mariage avait été signé la veille par-devant Maître Boudreau, notaire de Grandpré. On y avait stipulé communauté de biens entre les deux futurs époux, dovoir continuer en faveur de l'épouse, don mutuel en faveur du survivant des deux conjoints. Le père Routier avait donné à sa fille, en avancement d'hoirie, une somme de six cents francs en argent, une vache, deux mères moutons, dix poules, un lit garni, une armoire, un rouet, sans compter le trousseau qui n'avait rien, il est vrai, d'aussi riche que les trousseaux de la plupart de nos jeunes citadines, mais qui en revanche se composait d'objets plus utiles et plus durables et devait être par conséquent plus profitable à la communauté.

Mais la partie la plus précieuse de la dot de mademoiselle Routier consistait dans ses habitudes d'industrie, d'ordre et d'économie. Elle avait été élevée par une mère de talent, et surtout de jugement, qui avait compris que l'un de ses principaux devoirs était d'initier de bonne heure sa fille à tout ce qui concerne les soins domestiques. Aussi était-elle, quoique n'ayant pas encore vingt ans, parfaitement au fait de tous les devoirs d'une maîtresse de maison. Elle pouvait présider à la cuisine et au besoin s'occuper des moindres détails de la basse-cour. Elle pouvait en outre coudre et tailler elle-même tout son linge de corps et de ménage, et confectonner sans le secours de personne ses divers effets de toilette. Aucune affaire d'intérieur ne lui était étrangère.

Pour monsieur Routier et surtout pour madame Routier, le mariage de Louise et son départ de la maison étaient loin d'être considérés comme un avantage; c'était au contraire un sacrifice de plus d'un genre. Louise n'appartenait pas à cette classe de la société où la jeune fille douce d'intelligence, de force et de santé est cependant regardée comme une cause de dépenses plutôt que comme une source de richesse, où (chose pénible à dire!) elle est en quelque sorte comme un fardeau dans la maison de son père! Erreur impardonnable dans l'éducation de la famille, qui laisse inutiles et sans utilité des facultés que Dieu donne à toutes ses créatures pour les développer, les perfectionner et les faire servir au bonheur général.

Si l'on songe maintenant à toutes les autres qualités de mademoiselle Routier, à sa gaîté, à l'amabilité de son caractère, à son caractère, à sa sensibilité, et par dessus tout, à sa nature aimante

et dévouée, on admettra que Jean Rivard avait été aussi heureux dans le choix de sa femme que dans tout le reste.

Mardi, le 7 octobre, à sept heures du matin, une procession composée d'environ quarante *calèches*, traînées chacune par un cheval fringant, brillamment enharnaché, se dirigeait de la maison de M. François Routier vers l'église paroissiale de Grandpré.

C'était la noce de Jean Rivard.

Dans la première voiture on voyait la mariée, vêtue de blanc, accompagnée de son père; venait ensuite une autre voiture avec le garçon et la fille d'honneur, ou comme on dit plus généralement, le suivant et la suivante, dans la personne du frère aîné de Louise Routier, et celle de mademoiselle Mathilde Rivard avec laquelle nous avons déjà fait connaissance. Il eût été sans doute facile pour mademoiselle Routier d'avoir un plus grand nombre de filles d'honneur, mais elle se contenta volontiers d'une seule. Les parents, amis et connaissances des deux futurs venaient ensuite; puis enfin dans la dernière calèche, se trouvait, vêtu de noir, le marié, accompagné d'un oncle qui lui servait de père.

En apercevant cette longue suite de voitures sur la route de Grandpré, les femmes et les enfants se précipitaient vers les portes et les fenêtres des maisons, en s'écriant: voilà la noce!

Les gens occupés aux travaux des champs s'arrêtaient un instant pour les regarder passer.

Arrivés à l'église, le fiancé et la fiancée furent conduits par la main, par leurs pères respectifs, jusqu'au pied des balustrades.

Après la messe et la cérémonie nuptiale, toute l'assistance se rendit à la sacristie où fut signé l'engagement irrévocable.

Sortis de la sacristie, les deux fiancés, devenus mari et femme, montèrent dans la même voiture, et prirent les devants, leurs pères respectifs occupant cette fois la calèche de derrière.

Il y avait dans le carillon des cloches, dans la propre coquette des voitures, des chevaux et des attelages, dans les paroles, la tenue, la parure et les manières de toutes les gens de la noce un air de gaîté difficile à décrire.

Si quelque lecteur ou lectrice désirait obtenir de plus amples renseignements sur la toilette de la mariée et celle de sa fille d'honneur, je serais obligé de confesser mon ignorance; toutefois, à en juger d'après ce qui se pratiquait alors en pareille circonstance dans la classe agricole, je pourrais affirmer sans crainte que l'habillement complet de mademoiselle Routier, quoique mise à ravir, ne coûtait pas cent francs, et celui de sa suivante encore moins. Cette question d'ailleurs, toute importante qu'elle fut à leurs yeux, (auraient-elles été femmes sans cela?) ne les avait nullement empêchées de dormir.

Et les cadeaux de noce, cause d'insomnies et de palpitations de cœur chez la jeune citadine, sujet inépuisable de conversation, d'orgueil et d'admiration, à peine en fut-il question dans la famille Routier, ce qui pourtant ne nuisit en rien, j'en suis sûr, au bonheur futur du jeune ménage.

De retour chez monsieur Routier, — car c'est là que devait se passer le premier jour des noces, — le jeune couple dut, suivant l'usage, embrasser l'un après l'autre tous les invités de la noce, à commencer par les pères, mères, frères, sœurs, et autres proches parents. Près de deux cents baisers furent ainsi dépensés dans l'espace de quelques minutes, au milieu des rires, des éclats de voix et d'un mouvement général.

Le repas n'étant pas encore servi, on alla faire un tour de voiture, après quoi les invités vinrent tous s'asseoir à une longue table, à peu près dans l'ordre suivant: le marié et la mariée occupaient le haut bout de la table appelé la place d'honneur; à leur droite le suivant et la suivante, et à gauche les pères et mères de chacun des époux. Le reste des convives se placèrent dans l'ordre qu'ils jugèrent convenable.

La table était dressée cette fois dans la grande chambre de compagnie, ce qui n'arrivait que dans les circonstances extraordinaires. Elle était littéralement chargée de mets de toutes sortes, surtout de viandes, dont les pièces énormes, d'un aspect appétissant, faisaient venir l'eau à la bouche et flamboyer les yeux des convives.

Pas n'est besoin de dire que l'on fit honneur au festin. Je ne voudrais pas même entreprendre d'énumérer les morceaux qui furent dépecés, servis et engloutis dans cette mémorable occasion.

Pour les petites bouches, plus friandes que gourmandes, il y avait force confitures aux fraises, aux prunes, au melon, tartes de toutes sortes, crème au sucre d'érable: mets délicieux, s'il en est.

Parmi les hommes, quelques-uns regrettaient, sans oser toutefois s'en plaindre tout haut, l'absence de spiritueux; un pot vert de bon vin, comme on en buvait autrefois, n'eût, suivant eux, rien dérangé à la fête. Mais depuis quelques années, des sociétés de tempérance s'étaient établies dans toutes les villes et paroisses du Bas-Canada; et durant les chaleurs de l'été, le sirop de vinaigre,

la petite bière d'épinette, et, dans quelques maisons, le vin de *gadelle* remplaçaient invariablement les liqueurs fortes du "bon vieux temps."

Le père Rivard, qui n'avait pourtant aucun péché d'ivrognerie à se reprocher, avait cru, pour donner l'exemple à ses nombreux enfants qui commençaient à grandir, devoir prendre un des premiers l'engagement de s'abstenir de boissons spiritueuses, et la croix de bois teinte en noir était un des objets qui frappaient le plus les regards en entrant dans la maison.

Malgré cela, le repas fut gai, et devint même peu à peu assez bruyant. Ce qu'on appelle dans le grand monde les règles du bon ton et de la bonne tenue n'y étaient peut-être pas rigoureusement observées en tous points, mais en revanche on s'y ennuyait moins. Les femmes n'y passaient pas leur temps à s'examiner pour se critiquer réciproquement ensuite, et les hommes causaient et badinaient sans arrière-pensée. Il était facile de voir que la vanité, cette grande plaie de nos villes, n'était que pour très-peu de chose dans les apprêts de cette réunion intéressante. Le sans-gêne, la bonne humeur, l'entrain, la franche gaieté qui régnaient dans toute l'assemblée des convives formaient un des plus beaux tableaux de mœurs qui se puissent imaginer.

Plusieurs des invités renommés pour leurs belles voix chantèrent pendant le repas diverses chansons populaires, chansons d'amour, chansons à boire, chansons comiques, etc., auxquelles toute l'assistance répondait en chœur. "Vive la Canadienne" n'y fut pas oubliée, non plus que "la Claire Fontaine" et nos autres chants nationaux.

Les premiers violons de la paroisse avaient été retenus d'avance, et les danses commencèrent de bonne heure dans l'après-midi. Le bal fut ouvert par le marié et la mariée (Jean Rivard avait dû apprendre à danser pour la circonstance), et par le garçon et la fille d'honneur qui dansèrent un *reel* à quatre; vinrent ensuite des cotillons, des giges, des galopades, des menuets, des danses-rondes, et nombre d'autres danses transmises de génération en génération depuis nos premiers ancêtres jusqu'à nous, dont les noms nous sont à peine connus aujourd'hui et qu'on ne danse plus dans nos réunions sociales, quoique de beaucoup plus intéressantes, au dire de certains connaisseurs, que la plupart des danses maintenant à la mode dans les sa'ons canadiens.

La mariée avait la tête ceinte d'une couronne blanche qui servait à la distinguer des autres; sa fille d'honneur en avait une aussi, mais d'un goût plus simple et plus modeste.

La toilette de toutes les jeunes filles du bal se distinguait par une simplicité charmante. Les blanches épaules étaient soigneusement voilées aux regards indiscrets, les robes montantes ne laissant voir que des figures où se peignaient la candeur et la joie. Point de joyaux de prix, point d'autres ornements de tête que quelques fleurs naturelles. Et tout cela n'empêchaient pas la plupart d'entre elles d'être ravissantes de beauté, non de cette beauté artificielle, effet de l'art et d'arrangements étudiés, mais de cette fraîcheur naturelle, indice d'un sang riche et d'une santé florissante.

Notre ami Pierre Gagnon qui, depuis surtout qu'il avait sauvé la vie à son jeune maître, était le favori de la famille Routier aussi bien que de la famille Rivard, prit part comme tous les autres aux danses et aux chansons. Il réussit même, dans le cours de la soirée, à faire faire, au son de sa *bombarde* (1) quelques pas cadencés à sa gentille (2) *Dulcinée*, au grand amusement de toute la réunion.

Les danses se prolongèrent fort avant dans la nuit et la soirée se termina par des jeux.

Le lendemain, les gens de la noce se rendirent chez la mère du marié, la veuve Jean Baptiste Rivard.

Il y avait là un convive de plus que la veille: c'était le vénérable M. l'abbé Leblanc, curé de Grandpré, qui, n'ayant pu être présent à la fête, le premier jour des noces, s'était fait un plaisir de venir assister au dernier dîner que son jeune ami devait prendre à Grandpré, avant de partir pour sa future résidence du Canton de Bristol.

Par respect pour le vénérable convive, le repas fut un peu moins bruyant que la veille, quoique la gaieté ne cessât de régner.

Vers la fin du dîner, le digne curé se levant: "Mes jeunes amis, dit-il, en s'adressant aux mariés, permettez-moi de vous offrir encore une fois, avant votre départ, mes plus sincères félicitations. C'est un beau et touchant spectacle que celui de deux jeunes personnes dans toute la fraîcheur de leur printemps, qui se jurent, comme vous l'avez fait, devant Dieu et devant les hommes, d'être l'une à l'autre pour la vie, dans la santé comme dans la maladie,

dans la bonne fortune comme dans l'adversité. Mais nulle part ce spectacle n'est plus touchant que dans cette classe de la société où le jeune homme et la jeune femme en formant ce nœud indissoluble se vouent en même temps à une vie de labeur et de renoncement, et se résignent courageusement, suivant les paroles de l'Écriture, "à gagner leur pain à la sueur de leur front."

"Je ne serais pas sincère si je vous disais que je vous vois avec indifférence quitter cette paroisse où vous êtes nés. Je vous ai baptisés tous deux, je vous ai préparés tous deux à recevoir le pain des anges, tous deux enfin je vous ai unis par ce lieu à la fois si sacré et si doux du mariage chrétien; vous m'êtes chers à plus d'un titre, et en quelque lieu que vous portiez vos pas, mes vœux et mes bénédictions vous accompagneront. Ce qui me console en quelque sorte en me séparant de vous, c'est que la carrière que vous allez parcourir est plus propre qu'aucune autre à assurer le bonheur de l'homme. Tout en tirant du sein de la terre, par un travail modéré, les choses nécessaires à la vie matérielle, vous allez continuer à développer vos forces et votre intelligence, et à exercer, dans une juste mesure, toutes les facultés physiques et morales que Dieu vous a départies; vous vous procurerez ainsi la santé du corps et de l'esprit et ce contentement de l'âme que les sages regardent avec raison comme la première condition de toute félicité terrestre.

"Si, en considération de mes cheveux blancs, et de ma bonne et constante amitié, vous me permettez de vous adresser quelques conseils, je vous dirai :

"Conservez jusqu'à la fin de vos jours cette aimable gaieté qui semble être l'apanage exclusif de la jeunesse; aimez-vous toujours d'un amour tendre et dévoué; jouissez en paix de tous les plaisirs du cœur, et si le ciel, bénissant votre union, vous accorde des enfants, transmettez leur intact le bel héritage que vous avez reçu de vos ancêtres; faites-en des chrétiens pleins d'honneur et de foi, de dignes citoyens.

"Vous, mon jeune ami, ne vous laissez jamais séduire par l'appât des honneurs et des richesses. Tenez à l'estime de vos concitoyens, et si, dans le cours de votre carrière qui sera longue, je l'espère, vous êtes appelé à remplir des fonctions publiques, ne refusez pas vos services à cette société dont vous faites partie; mais que le devoir et non la vanité soit le mobile de vos actions. L'orgueil, le désir de s'élever, d'acquérir des distinctions illusives, fait le malheur d'un grand nombre d'individus, et par contre-coup, celui de la société. C'est souvent parmi les hommes obscurs et inconnus que se trouvent les vrais sages, les âmes magnanimes, les nobles cœurs, les créatures d'élite les plus dignes du respect et de l'admiration de leurs semblables. Rappelez-vous toujours cette belle sentence de Fénelon: "les vrais biens sont la santé, la force, le courage, la paix, l'union des familles, la liberté de tous les citoyens, le simple nécessaire, l'habitude du travail, l'émulation pour la vertu et la soumission aux lois." L'aisance, cette médiocrité que les poètes nous vantent avec raison, est préférable à une grande fortune. Il est permis et même louable de faire des économies pour les jours de la vieillesse et pour l'éducation des enfants; mais quelque richesse que vous amassiez, fuyez le luxe et l'ostentation; vivez simplement, modestement, tout en faisant le bien autour de vous, vous souvenant toujours que cette vie n'est qu'un court passage sur la terre :

"C'est là, mes chers enfants, le secret du bonheur."

Et les jeunes mariés, après les adieux d'usage, où les pleurs ne manquèrent pas de couler, partirent pour leur future demeure du canton de Bristol, où, s'il plaît au lecteur, nous les retrouverons plus tard.

A. GÉRIN-LAJOIE.

Les Soirées Canadiennes.

AGRICULTURE.

Les Charrues à Vapeur à l'Exposition Internationale.

Nos lecteurs ne peuvent s'attendre à trouver dans la *Revue* un compte-rendu détaillé de nos observations. L'année tout entière ne suffirait probablement pas à ce travail, dont nous avons tous les matériaux, et qu'il ne tient qu'au ministre d'agriculture d'offrir au public dans son prochain rapport. Mais dans une publication mensuelle comme la nôtre, où il est important de faire entrer tant de sujets différents, exigés par les travaux du mois et les événements qui se succèdent, il est complètement impossible de com-

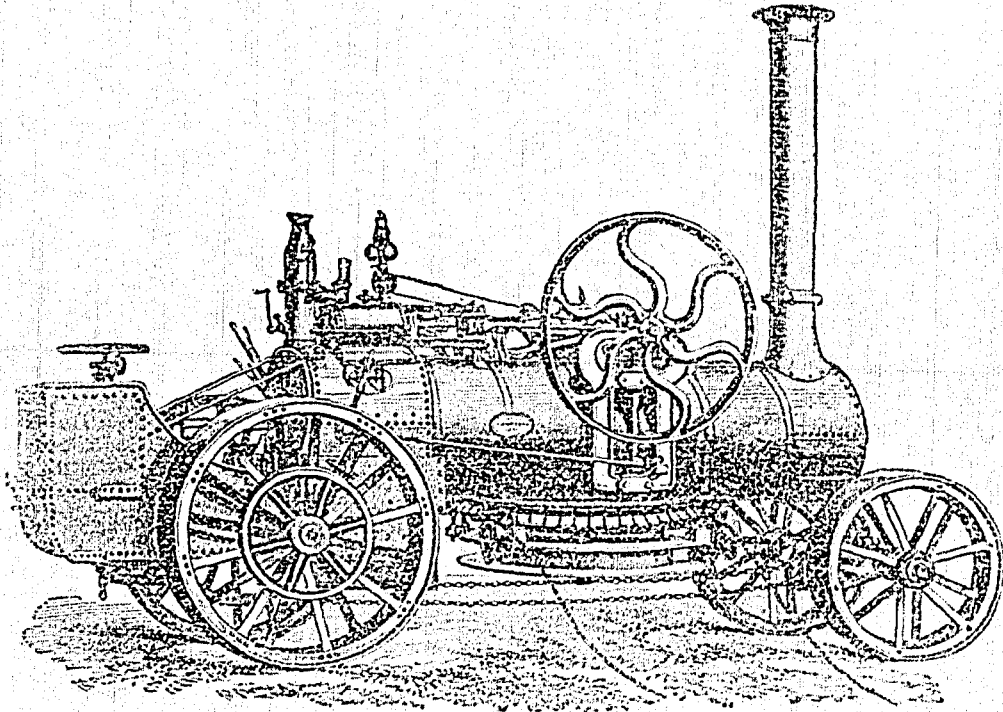
(1) *Guimbarde*.

(2) *La Dulcinée* est une petite ourse que Pierre Gagnon avait élevée.

mencer un travail sérieux et d'ensemble, dont toutes les parties se lient et comprennent 300 pages de matière. Aussi nous proposons-nous de ne donner qu'un aperçu général de ce que nous avons vu ; en nous réservant le privilège de nous reporter à l'Exposition Internationale chaque fois que les circonstances le permettront.

Le peu de temps qui nous est donné pour sortir le numéro d'août nous force à remettre au prochain mois tout ce que nous avons à dire sur les animaux, les instruments et les produits, et nous nous bornerons cette fois à mettre sous les yeux de nos lecteurs les différentes gravures représentant la charrue à vapeur telle que nous l'avons vue à l'ouvrage à Farningham, où six concurrents se dis-

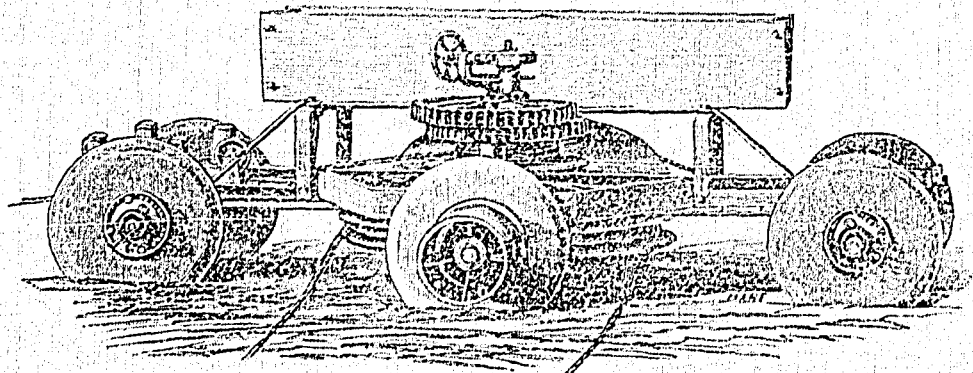
putaient la palme de la supériorité. L'appareil Fowler est certainement celui qui donne le plus de satisfaction mais aussi est-ce le plus coûteux. Au reste en Angleterre la mise initiale du capital n'est rien, pourvu qu'un profit en soit le résultat, et il est aujourd'hui acquis au labourage à la vapeur, que dans certaines conditions il s'opère à moitié prix de la charrue ordinaire et donne toujours un travail bien supérieur. La longueur du labour peut aller à 15 arpents et les tournées se font plus vite qu'avec la charrue ordinaire. Joignons à cela que le corps de l'instrument se compose de quatre charnes dont la vitesse est assez considérable pour être difficilement suivie à pied et nous comprendrons qu'avec



10 chevaux-vapeur on puisse exécuter 15 arpents de bon labour par jour.

La gravure que nous donnons, page 790, représente tout l'appareil destiné au labourage à la vapeur, tel que nous l'avons vu fonctionner à Farningham, pendant le concours international de la Société d'Agriculture d'Angleterre. Le principe en est simple et facilement compris. Une machine à vapeur, munie d'une immense poulie appelée cabestan, met en mouvement un câble en fil de fer tendu de l'autre côté du champ au moyen d'une ancre mobile. Ce câble auquel est attaché l'instrument de labour, établit un va-et-vient entre la locomobile et l'ancre et le problème est résolu. Ainsi, d'après la gravure ci-dessus, la charrue avance de la locomobile vers l'ancre et le câble tourne sur la poulie de

droite à gauche. Lorsque la charrue sera arrivée à l'extrémité du champ, tout près de l'ancre, l'ingénieur changera le mouvement du câble qui tournera de droite à gauche et ramènera la charrue à son point de départ près de la machine à vapeur. Chaque tour de charrue labouré une largeur de six pieds en sorte que la machine à vapeur et l'ancre mobile avancent d'autant, en suivant toujours les bords du champ et en étant toujours vis-à-vis l'un de l'autre. De manière à éviter de tourner au bout de la raie, l'instrument de labour est muni de huit corps de charrues dont quatre travaillent en allant et quatre en revenant, étant alternativement soulevées et mises en terre. Le câble s'allonge et se raccourcit de manière à être toujours tendu quelles que soient les irrégularités du champ labouré. Il est soutenu sur des supports munis de

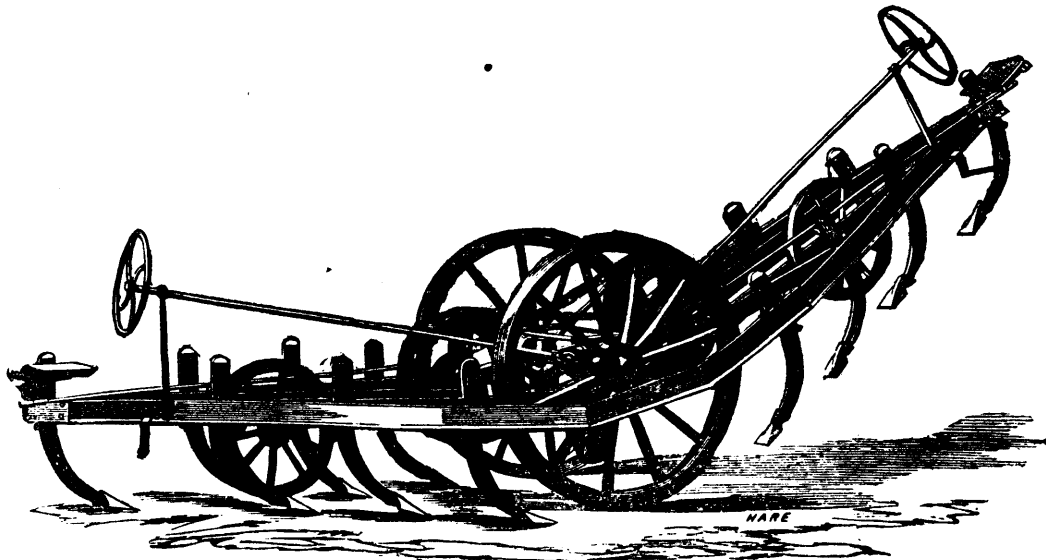


poulies de manière à éviter le frottement que donnerait la traction du câble sur le sol et la perte de force motrice qui en résulterait. Il est facile d'attacher au câble tous les instruments propres à la culture du sol, depuis la charrue jusqu'au semoir. C'est ainsi que M. Fowler a un appareil pour l'arrachage des cailloux et des souches et pour le défrichement des terres incultes de même que pour leur égouttement.

La locomobile est construite de manière à ce que les parties que l'on a besoin d'enlever puissent être détachées quand la machine est chauffée à toute vapeur, les attaches étant entièrement indépendantes de la chaudière. En suivant strictement cette manière perfectionnée de fixer les différentes parties de la machine, l'on prévient beaucoup de délais et de contre-temps. Le cabestan se compose d'une poulie simple de 5 pieds de diamètre, autour de laquelle la corde fait un demi-tour. La gorge dans laquelle la

corde passe est formée d'une double série de petites dents, qui à la moindre pression saisissent et retiennent la corde jusqu'à ce qu'elle soit serrée de l'autre côté, alors les dents s'ouvrent librement et la lâchent. Par ce simple moyen, les inconvénients des petites courbures qui portent tant de préjudice à l'emploi profitable des cordages en fil métallique sont entièrement évités : en outre, le fait qu'à chaque tour de l'instrument la corde n'est pliée que deux fois, et seulement autour de grands diamètres, fait ressortir l'avantage de ce système dans l'emploi des cordes en fil métallique. Les petites dents sont en fonte aciée et ne s'usent pas facilement par le frottement, toutefois on peut les remplacer à peu de frais. La force motrice est communiquée de l'arbre moteur au cabestan par un arbre vertical.

L'ancre mobile est construite de manière à résister à la tension latérale du câble auquel est attachée la charrue. C'est un cha-



riot armé de disques tranchants qui s'enfoncent profondément dans le sol. A chaque tour de charrue le câble met en mouvement une poulie autour de laquelle s'enroule une corde, arrêtée à quelques pieds en avant, et qui permet ainsi à l'ancre d'avancer progressivement à chaque tour de charrue. Un gamin surveille la marche de l'ancre mobile en même temps qu'il voit à déplacer les porte-câbles devant la charrue et à les remplacer après son passage sur le terrain.

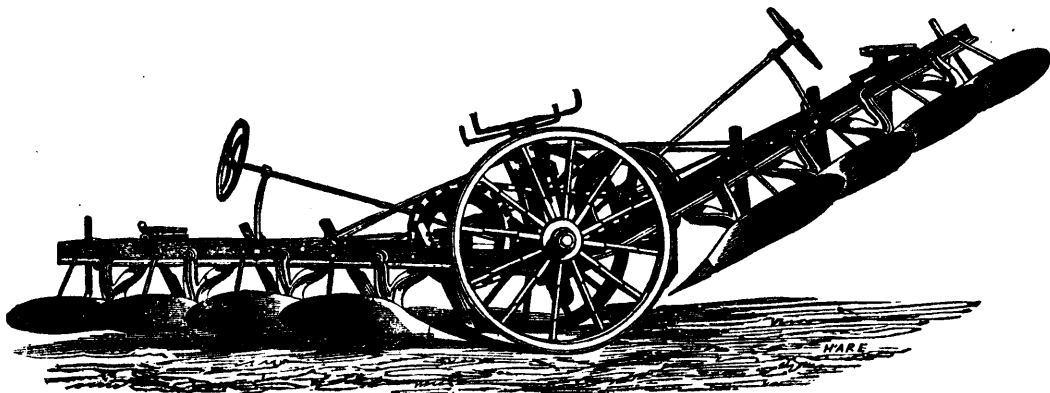
Cette gravure représente la Charrue Fowler à Equilibre, construite en fer et capable d'être ajustée aux différentes largeurs des sillons. Les corps de charrues sont attachés sur un bâti et en variant leurs positions on peut tracer à volonté un sillon plus ou moins large, tout en conservant la rigidité d'une charpente ressemblée par rivets, si essentielle à la durabilité d'un instrument qui doit travailler à la vapeur. Une grande variété de travaux peuvent être entrepris par cet instrument sans qu'il soit nécessaire de faire beaucoup de changements.

En enlevant les versoirs ordinaires employés pour labourer et en les remplaçant par des versoirs plus courts pour la scarification,

on peut effectuer un labourage aussi efficace et même supérieur au travail à la main et laisser la terre dans l'état le plus convenable à l'action de l'atmosphère.

Le scarificateur prend une largeur de 6 pieds et peut labourer de 16 à 20 arpents par jour. Il est construit de manière à soutenir la traction d'une machine de la force de 14 chevaux dans tous les travaux de scarification ou en faisant un travail léger. Une grande herse peut être attachée derrière lui, économisant ainsi le temps et le travail et faisant les deux opérations à la fois. On peut l'armer pour un travail profond ou superficiel.

La machine à vapeur peut être facilement construite à l'effet d'exécuter l'égouttement aussi bien que le labourage à la vapeur. Un tambour est employé pour enrouler une corde en fil métallique et tirer vers lui une charrue à égoutter ou fort défricheur; l'instrument et la corde étant ensuite remis en position à l'aide d'un cheval. En l'attachant fermement on peut la faire travailler avec le tambour à échappement de la manière précédemment indiquée. En travaillant avec le câble, à petite vitesse, l'on peut exercer une traction de 7 à 10 tonneaux sur l'instrument.—*Revue Agricole.*



EDUCATION.

Exercices pour les Élèves des Écoles

Vers à apprendre par cœur.

LE BERCEAU ET LA TOMBE.

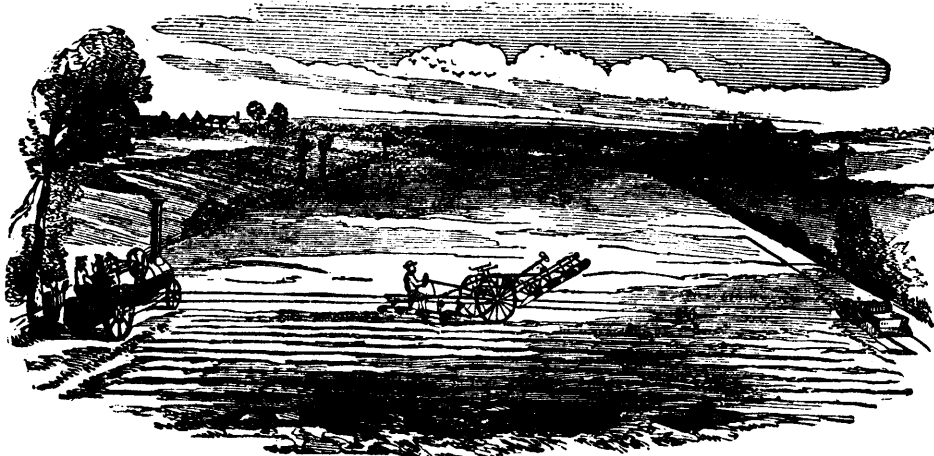
Le berceau de l'enfant a le rideau de gaze,
Le doux balancement du genou maternel,
Et les songes légers et la première extase,
Qui rayonne aux fronts purs comme un astre vermeil.

La tombe a le gazon qui la couvre et la presse,
Elle a le saule vert qui penche ses rameaux,
Elle a le rosier blanc qu'une abeille caresse,
Et la prière tendre et le chant des oiseaux.

Toas les deux font rêver, même l'indifférence ;
A l'amour du penseur ils ont partout des droits,
Ils sont pleins de sommeil, de paix et d'espérance,
Sur l'un veille une mère et sur l'autre une croix.

Ils parlent tous les deux d'une aurore vermeille,
L'un à l'enfant naissant, et l'autre à l'homme mort.
Le berceau donne un monde à l'enfant qui s'éveille,
La tombe donne un ciel au juste qui s'endort.

HIPPOLYTE VIOLEAU.



compliment d'entrée, que les petits chiens aient aboyé. Ce n'est plus pour Diphile un agréable amusement, c'est une affaire laborieuse à laquelle peut à peine suffire l'activité que Dieu *mit* en lui. Il passe les jours, ces jours qui échappent et qui ne reviennent plus, à délayer de la *mie* de pain dans du lait, à verser du grain et à nettoyer des ordures. Il donne pension à un homme qui n'a d'autre ministère que de siffler des bouvreuils au flageolet et de faire couvrir des serins ; mais aussi ce sont les plus beaux serins qu'on ait vus depuis la découverte des Iles Canaries, c'est-à-dire depuis *mil* quatre cent deux. Il est vrai que ce qu'il dépense d'un côté il l'épargne de l'autre, car ses enfants sont sans maîtres et sans éducation ; aussi ne savent-ils ni lire, ni écrire ; quant à la musique, je n'ai pas besoin de vous dire qu'ils seraient fort embarrassés pour distinguer un ré d'un *mi* ou d'un sol. Il se renferme le soir, fatigué de son propre plaisir, sans pouvoir jouir du moindre repos que ses oiseaux ne reposent, et que ce petit peuple, en lequel il n'a *mis* son affection que parce qu'il chante, ne cesse de chanter. Il retrouve ses oiseaux dans son sommeil ; lui-même il est oiseau, il est huppé, il gazouille, il perche ; il rêve la nuit qu'il mue ou qu'il couve.—*Labruyère*.

L'École Normale.

Dictée Homonymique.

1. *MI*, mot invariable, abréviation de *demi* : *MI-côte*, *MI-carême* ; — *n. m.*, 3^e note de la gamme naturelle en *ut*.

MIE, *n. f.*, abréviation de *amie* : On disait autrefois *m'amie*, pour *ma amie* ; aujourd'hui, au lieu d'élider la voyelle, on viole la concordance : *mon amie* ; — partie molle du pain.

MIS, *part. passé* du verbe *mettre*.

MIT (*IL*), *passé défini* du même verbe.

2. *MIL*, *adj. num.*, abréviation de *mille* uniquement affectée, dans la supputation des années, au millésime de l'ère chrétienne : *l'an mil huit cent cinquante-neuf*.

MILLE, *adj. num.*, dix fois cent ; un nombre incertain, mais fort grand.

MILLE, *n. m.*, mesure itinéraire dont l'étendue varie selon les différents pays. Le *mille* anglais vaut 1 km. 60 mètres.

Le *mille* romain valait environ 1,484 mètres.

APPLICATION.

LA MANIE DES OISEAUX.

Diphile commence par un oiseau et finit par *mille*, sa maison n'en est pas égayée, mais empestée : la cour, la salle, l'escalier, le vestibule, les chambres, le cabinet, tout est volière ; vous feriez vainement cent *milles* à la ronde pour trouver autant d'oiseaux réunis. Ce n'est plus un ramage, c'est un vacarme ; les vents d'automne et les eaux dans leurs grandes crues de la *mi*-octobre ne font pas un bruit si perçant et si aigu ; on ne s'entend pas plus parler que dans ces chambres où il faut attendre, pour faire le

Exercice de Mémoire.

DURÉE DE LA VIE DE QUELQUES HOMMES ET DE QUELQUES FEMMES CÉLÈBRES.

	nés en	morts en	
Fontenelle	1657	1757	à 100 ans. (1)
Michel-Ange	1474	1564	90 ans.
Newton	1642	1727	85 ans.
Mme. de Maintenon	1635	1719	84 ans.
Franklin	1706	1790	84 ans.
Voltaire	1694	1778	84 ans.
Mme. de Genlis	1746	1830	84 ans.
Sully	1559	1641	82 ans.
Buffon	1707	1788	81 ans.
Châteaubriand	1768	1848	80 ans.
Rollin	1661	1741	80 ans.
Charles X.	1757	1836	79 ans.
Massillon	1663	1742	79 ans.
Corneille	1606	1684	78 ans.
Galilée	1564	1642	78 ans.
Béranger	1780	1857	77 ans.
Bossuet	1627	1704	77 ans.

(1). Fontenelle est mort à 99 ans et 9 mois. Quelle économie ! s'écriait-il dans ses derniers moments, il ne me faut plus que trois mois pour avoir un siècle, et on me les refuse !

Haydn	1732	—	1809	77 ans.
Louis-Philippe	1773	—	1850	77 ans.
Louis XIV.	1638	—	1715	77 ans.
Bouéau	1636	—	1711	75 ans.
Frédéric II, le Grand	1712	—	1786	74 ans.
La Fontaine	1621	—	1695	74 ans.
Charlemagne	742	—	814	72 ans.
Linnée	1707	—	1778	71 ans.
J.-B. Rousseau	1671	—	1741	70 ans.
Elisabeth (d'Angleterre)	1533	—	1603	70 ans.
Mme. de Sévigné	1626	—	1696	70 ans.
Lacépède	1756	—	1825	69 ans.
Louis XVIII.	1755	—	1824	69 ans.
Jean Guttemberg	1400	—	1468	68 ans.
Washington	1732	—	1799	67 ans.
Milton	1608	—	1674	66 ans.
Montesquieu	1689	—	1755	66 ans.
J.-J. Rousseau	1712	—	1778	66 ans.
Christophe-Columb	1441	—	1506	65 ans.
Le Grand Condé	1621	—	1686	65 ans.
Colbert	1619	—	1683	64 ans.
Fénélon	1651	—	1715	64 ans.
La Harpe	1739	—	1803	64 ans.
Louis XV	1710	—	1774	64 ans.
Turenne	1611	—	1675	64 ans.
Cuvier	1769	—	1832	63 ans.
Lutier	1483	—	1546	63 ans.
Mahomet	569	—	632	63 ans.
Rubens	1577	—	1640	63 ans.
Louis XI.	1423	—	1483	60 ans.
Racine	1639	—	1699	60 ans.
Cromwell	1599	—	1658	59 ans.
Mazarin	1602	—	1661	59 ans.
Michel Montaigne	1533	—	1592	59 ans.
Charles-Quint	1500	—	1558	58 ans.
Beethoven	1770	—	1827	57 ans.
Henri IV	1553	—	1610	57 ans.
Richelieu	1585	—	1642	57 ans.
Calvin	1509	—	1564	55 ans.
Louis IX (St-Louis)	1215	—	1270	55 ans.
François Ier.	1491	—	1547	53 ans.
Pierre Ier, le Grand	1672	—	1725	53 ans.
Napoléon Ier.	1769	—	1821	52 ans.
Shakespeare	1561	—	1616	52 ans.
Molière	1622	—	1673	51 ans.
Clémence Isaure	1463	—	1513	50 ans.
La Bruyère	1646	—	1696	50 ans.
Le Duc d'Orléans (régent)	1674	—	1723	49 ans.
Bayard	1476	—	1524	48 ans.
Léon X.	1475	—	1521	46 ans.
Marie Stuart	1542	—	1587	45 ans.
Berquin	1749	—	1791	42 ans.
Laure (Chantée par Pétrarque)	1307	—	1348	41 ans.
Florian	1755	—	1794	39 ans.
Louis XVI.	1754	—	1793	39 ans.
Pascal	1623	—	1662	39 ans.
Raphaël	1483	—	1520	37 ans.
Charles XII (de Suède)	1682	—	1718	36 ans.
Mozart	1756	—	1791	35 ans.
Le Duc d'Orléans (fils de L. P.)	1810	—	1842	32 ans.
Charlotte Corday	1768	—	1793	25 ans.
Jeanne d'Arc	1409	—	1431	22 ans.
Le D. de Reichstadt (Nap. II)	1811	—	1832	21 ans.
Louis XVII.	1785	—	1795	10 ans.

—Journal d'Education de Bordeaux.

PROBLEME D'ARITHMETIQUE.

Un propriétaire a un revenu de 865 minots de blé, qu'il vend 81, 35 le minot; 475½ minots de blé-d'Inde, qu'il vend 60 cts. le minot, et 963 minots d'avoine, qu'il vend 35 cts. le minot.— Quel est le revenu, par jour, du propriétaire (l'année étant de 365 jours)?

PROBLEME D'ALGÈBRE.

Dans une société le nombre des dames et celui des messieurs sont dans le rapport de 2 à 3; 8 hommes s'en vont avec leurs femmes, alors il reste 2 fois plus de messieurs que de dames. Combien y avait-il de messieurs et de dames d'abord?

PROBLEME DE GÉOMÉTRIE.

Dans un vase hémisphérique, dont le diamètre, à l'ouverture, est de 15 pouces, on a placé 7 pouces d'eau en hauteur (suivant la direction du rayon, qui est perpendiculaire à la surface du liquide). On demande de trouver le volume de l'eau qui a été mise dans le vase.

SOLUTION DU PROBLEME D'ARITHMETIQUE DE LA LIVRAISON DU MOIS DE JUIN DERNIER.

Le nombre de livres cherché s'obtiendra en retranchant de 829, 75 le prix de 153½ lbs. de sucre, à 10 cts., puis divisant le reste, c'est-à-dire \$14, 37½ par 9 cts., ce qui donne 159½ lbs. Même solution par MM. A. Brazeau et F. Renaud.

SOLUTION DU PROBLEME D'ALGÈBRE DE LA LIVRAISON DU MOIS DE JUIN DERNIER.

Comme on cherche la population pour 1961, l'accroissement entre 1861 et 1961 étant supposé proportionnel à celui de 1851 à 1861, on voit immédiatement que cette question se ramène à une question d'intérêt composé, dans laquelle le taux, pour chaque 10 ans, est le rapport de l'accroissement de 1851 à 1861, ou 220,400 à la population de 1851, ou 890,200, et dont le capital primitif est la population de 1861, ou 1,110,600.

La formule qui donne le capital définitif A, lorsqu'on connaît le capital primitif a, le taux t, et le nombre d'années n, a déjà été donnée dans le No. 7 de l'année précédente, c'est

$$A = a \left(1 + \frac{t}{100}\right)^n$$

Dans le cas présent on a $A = 1,110,600 \left(1 + \frac{1102}{4451}\right)^{10}$
 $= 1,110,600 \left(\frac{5553}{4451}\right)^{10}$

En effectuant, on trouve $A = 10,145,157$.

SOLUTION DU PROBLEME DE GÉOMÉTRIE DE LA LIVRAISON DU MOIS DE JUIN DERNIER.

Puisqu'un pouce cube d'eau pèse 0,03617, et que la densité de la fonte est de 7,168, le poids d'un pouce cube de fonte sera égal au produit de ces deux nombres, $0,03617 \times 7,168 = 0,259266$. Le nombre de pouces cubes de fonte contenus dans cet obus s'obtiendra en divisant son poids, 56, par 0,259266

$$\frac{56}{0,259266} = 215,994.$$

Le volume d'une sphère de 8,5 de diamètre s'obtiendra par la formule $\frac{4}{3} \pi R^3$, dans laquelle R, dans le cas présent, est

$$\frac{8,5}{2} = 4,25$$

$$\frac{4}{3} 3,15159 \times (4,25)^3 = 321,555 \text{ pouces cubes.}$$

Le volume de la cavité sera donc $321,555 - 215,994 = 105,561$.
 Même solution par M. A. Lamy.

AVIS OFFICIELS.



AMENDEMENTS au "Règlement pour définir la juridiction des anciens Bureaux d'Examineurs et pour en établir de nouveaux, et au règlement pour la régie des Bureaux d'Examineurs intitulé: "Règlement pour l'examen des candidats au brevet ou diplôme d'instituteur dans le Bas-Canada."

Le Conseil de l'Instruction Publique, à sa dernière réunion trimestrielle, tenue le 12 du mois d'août dernier, a passé les deux résolutions suivantes, qui ont été approuvées par Son Excellence, le Gouverneur Général, par minute en conseil du 22 du même mois:

10. Le nouveau Bureau d'Examineurs pour les comtés de Shefford, de Bromé et de Missisquoi siégera alternativement à Waterloo, dans le comté de Shefford, et à Sweetsburg, dans celui de Missisquoi, la première réunion devant avoir lieu à Sweetsburg.

20. Toutes les fois qu'un nouveau bureau d'examineurs sera organisé, s'il ne se trouve pas organisé à une époque assez rapprochée des séances trimestrielles, ce bureau devra s'assembler pour l'examen des candidats aussi promptement que possible, en en donnant avis, huit jours d'avance, en français et en anglais, dans un journal publié au lieu de ses séances, ou, s'il n'y en a point de publié au dit lieu, dans un journal publié dans quelque une des localités les plus voisines.

Tel avis devra être donné par la personne dont le nom se trouve en tête de la commission.

LOUIS GIARD,
Secrétaire Archiviste.

AVIS CONCERNANT LES MUNICIPALITÉS.

Bureau de l'Éducation, ce 1er Sept. 1862.

A l'avenir, les annexions, divisions ou érections de municipalités scolaires ne se feront que du premier de mai au quinze de juin de chaque année et devront prendre effet au premier de juillet suivant; et toute demande de cette nature devra être adressée au surintendant avant le premier de mai.

Par ordre.

LOUIS GIARD,
Secrétaire.

NOMINATIONS.

EXAMINATEURS.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en conseil du 6 du mois d'août dernier, nommer :

Le Rév. Louis Desjardins, prêtre, le Rév. Alphonse Winter, prêtre, Louis George Harper, écuyer, George le Boutillier, écuyer, Louis Boucher, écuyer, et Léandre Dagneault, écuyer, membres du Bureau d'Examineurs de Gaspé, les trois premiers en remplacement du Rév. Silas Crosse, Jean G. Belleau et Philippe le Boutillier, écuyers, démissionnaires, et les deux autres, MM. G. le Boutillier et Boucher, en remplacement de John Fauriol et Owen Thomas Connick, écuyers, dont la commission a été révoquée; M. Dagneault a été nommé membre additionnel.

Et par minute en Conseil du 22 d'août dernier, Son Excellence a bien voulu nommer :

Le Rév. François Michel, prêtre, Alfred Driscoll, écuyer, James Coleman, écuyer, Jean Delisle, écuyer, Alexandre Bourgeon, écuyer, et James McArthur, écuyer, membres du Bureau d'Examineurs de l'Outaouais, en remplacement des Révds. Drs. Sykes et Lynch, d'A. Larue, L. M. Coullée, John Doyle, et John Foran, écuyers, démissionnaires.

George E. White, George M. Judson, François Xavier Bastien, Robert W. Harding et Thomas McVeigh, écuyers, membres du nouveau bureau d'examineurs pour le comté de Pontiac et siégeant à Portage-du-Fort :

Adolphus Lord Aylmer, Baron de Balthaz, les Révérends Luc Trahan et Jean Prince, curés, le Rév. David Bankerley et Jean Baptiste Richard, William Evans Jones, A. M., et Thomas Brady, écuyers; membres du nouveau bureau d'examineurs pour les comtés de Richmond, de Drummond et de Wolfe, siégeant à Richmond.

Les révérends Louis Proulx, curé, Honoré Gréner, curé, John Nelligan, curé, l'honorable Elzéar Duchesnay, Alexandre de Léry, Richard Achille Fortier et Jean Baptiste Bonnerille, écuyers, membres du nouveau bureau d'examineurs pour le comté de Beauce, siégeant à Ste. Marie-de-la-Beauce :

Les révérends Jean Baptiste Gagnon, curé, Louis Antoine Martel, curé, Joseph Hoffman, curé, Pierre Alexis Tremblay, Ovide Bossé, Jean Baptiste Plamondon, et John Kane, écuyers, membres du nouveau bureau d'examineurs pour les comtés de Chicoutimi, de Charlevoix et de Saguenay, siégeant à Chicoutimi :

Les révérends Gabriel Nadeau, curé, Epiphane Lapointe, curé, François Adéme Blouin, curé, George Potvin, prêtre, François Magloire Hudon, Pierre Louis Gaurreun et Thomas Déchéne, écuyers, membres du nouveau bureau d'examineurs pour le comté de Rimouski, siégeant à Rimouski.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en conseil du 6 du mois d'août dernier, approuver les nominations suivantes :

Comté de Lotbinière.—St. Agapit : MM. Louis Olivier, Louis LaFrance, Flavien Demers, Jean Vernet et Denis Fréchette.

Comté d'Outaouais.—Hartwell et Ripon : MM. Jean Baptiste Desabrais, Jean Baptiste Perrier, Emélie Sabourin, David Groleau et Damaso Seguin.

Comté des Deux-Montagnes.—St. Augustin : M. Joseph Ovide Gagnon.

Comté de Wolfe—Wolfestown : MM. Magloire Labrecque, Janvier Houde, Victor Pelletier, Patrick Larkin et John Hugaty, et M. Louis O. Piquette, secrétaire-trésorier.

En date du 22 du même mois :

Comté de Gaspé.—Cap-Désespoir : MM. Benjamin Trachy, Joseph Couture, Louis Lelievre, aîné, Pierre Couture, fils de François, et William O'Brien.

Même comté.—Percé : MM. Joseph Latreux et Ambroise Lévesque.

Cité de Québec.—(Catholiques.) Les Révérends Z. Charest, curé, W. McGowan, curé et P. G. Clarke, vicaire.

Comté de Joliette.—Ste. Béatrix : MM. Norbert Ladouceur, Joseph Jetté, Fabien Bellanger, Godfrey Chaput et Eusebe Lepage.

Comté d'Arthabaska.—St. Venceslas : M. Charles Bergeron.

Comté des Deux-Montagnes.—St. Sauveur : MM. Louis Alarie, Godfrey Demers et Louis Beaulieu.

ÉRECTIONS, DIVISIONS ET ANNEXION DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en conseil du 2 du mois d'août dernier :

10. Ériger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de Ste. Béatrix, dans le comté de Joliette, et lui donner les limites suivantes :

Bornée, vers le nord-ouest, par la township de Cathcart; vers le sud-est, par le trait carré du 9e rang de la seigneurie d'Aillebout et, de là, suivant le dit trait carré jusqu'à la ligne entre les nos. 22 et 21 des 2e et 8e rangs de la dite seigneurie jusqu'au trait carré du 7e rang auquel elle sera bornée; vers le nord-est, par la grande ligne entre la dite seigneurie d'Aillebout et celle de Ramsay; enfin, vers le sud-ouest, par la ligne de séparation entre le township de Niddare et celui de Cathcart et la susdite seigneurie d'Aillebout.

20. Détacher de la municipalité scolaire de Windsor, dans le comté de Richmond, le township de Stoke et l'ériger en municipalité scolaire séparée, avec le nom et les limites du township susdit de Stoke.

30. En date du 6 du même mois :

Ériger le township de Garthby, dans le comté de Wolfe, en municipalité scolaire et lui donner le nom et les limites du dit township de Garthby.

40. Ériger en municipalité scolaire le township de Wolfestown, dans le comté de Wolfe, et lui donner le nom et les limites de ce township.

50. Ériger en municipalité scolaire les townships de Hartwell et Ripon, dans le comté d'Outaouais, et lui donner le nom de *Municipalité scolaire de Hartwell et Ripon*, avec les mêmes limites qu'ont ces deux townships.

60. Détacher de la municipalité scolaire de St. Gilles, dans le comté de Lotbinière, l'étendue de territoire ci-après décrite et de l'ériger en municipalité scolaire sous le nom de *Municipalité scolaire de St. Agapit*, bornée comme suit :

Au sud, par les terres de J. B. Laporte et par les terres non-concédées de St. Gilles; à l'ouest, par les terres dites des Mers et par la ligne seigneuriale de Tilly; au nord, par les terres de Thomas Tétu, aîné; à l'est, par les terres de St. Gilles, situées sur le Chemin Craig.

70. Ériger en municipalité scolaire, sous le nom de St. Etienne, la paroisse de St. Etienne de Chelsea, dans le comté d'Outaouais, et lui donner les limites suivantes :

Commencant à la ligne qui sépare les townships de Hull et de Templeton, de la courant ouest sur la ligne entre les 5e et 6e rangs de Hull jusqu'au chemin connu sous le nom de Chemin Gatiniau, à l'ouest de la Rivière Gatiniau, courant le long du dit chemin, sud, jusqu'au lot no. 4, dans le 4e rang, étant la propriété de Thomas C. Brigham; de là suivant le chemin qui le traverse à l'ouest et qui suit le pied de la montagne, jusqu'au lot no. 22, entre les 7e et 8e rangs du dit township de Hull, suivant de là cette dernière concession jusqu'à la ligne du township d'Eardley, et de là entre les 5e et 6e concessions d'Eardley jusqu'à la ligne latérale entre les 3e et 4e lots; suivant ensuite, vers le nord, la dite ligne latérale jusqu'à la ligne de concession entre les 11e et 12e rangs du township d'Eardley; de là courant est jusqu'à la ligne entre les townships de Hull et d'Eardley; de là suivant la ligne entre les townships de Hull et de Wakefield, puis courant est le long de la ligne du township de Wakefield jusqu'à la ligne entre le township de Hull et celui de Templeton; de là courant sud sur la ligne jusqu'entre les 5e et 6e rangs du dit township de Hull.

Et en date du 22 du même mois :

Annexer à la municipalité scolaire de l'Assomption, dans le comté de ce nom, la partie de territoire ci-après décrite :

Depuis et y compris la terre d'Alexandre St. Jean, voisine de celle de Napoléon Thibault, à aller jusqu'à la terre de Bénédi St. Jean inclusivement et voisine de la ligne de séparation entre la paroisse de l'Assomption et celle de Repentigny.

En date du 15 de mai dernier :

80. Séparer, pour les fins scolaires, les townships de Ristigouche et Matapédia, dans le comté de Bonaventure, et former de chacun de ces deux townships une municipalité scolaire séparée, avec les noms et les limites qu'ils ont comme townships.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

Melles. Eleanor Gaw et Mary Whitwell Neve ont, le 5 du mois d'août dernier, obtenu un brevet d'école modèle de première classe pour l'anglais seulement.

M. Josiah Ball a, le même jour, obtenu un brevet d'école élémentaire de première classe pour l'anglais seulement.

T. A. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

M. George Morand, Madame Jean Ete. Rousseau, née Thersile Miville, Melles. Philomène Labelle, Lucie Hudon dit Beauhien, Joséphine Charbonneau, Nathalie Bachand, Alphonsine Payette et Louise Lafontaine ont, le 5 de juin dernier, obtenu un brevet d'école élémentaire.

M. Ernest Nightingale a, le 5 du mois d'août dernier, obtenu un brevet d'école élémentaire de première classe, pour le français et l'anglais; MM. Napoléon Latrémouille et Odilon Dufort ont, le même jour, obtenu un brevet d'école élémentaire de première classe pour le français et de seconde classe pour l'anglais; Melles. Louise Martel, Virginie Hamelin, Rose Gravel, Sophie Emma Blanchard dit Renaud, Delphine Labelle et Philomène Humaud, un brevet de première classe, pour le français seulement, et Melles. Adèle Vautrin, Elisabeth Métras, Adèle Brien Desrochers et Philomène Chauvet, un brevet de seconde classe et pour le français seulement.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE SHERBROOKE.

M. Wm. Henry Lee a obtenu un brevet d'académie de 2e classe et pour l'anglais seulement; Mde. Joséphine H. Lee a aussi obtenu un brevet d'académie de 1ère classe pour l'anglais et de 2e classe pour le français.

Melle. Virginie Lépine a obtenu un brevet d'école élémentaire de 2e classe et pour le français seulement, et Melle. Ada O'Connor a aussi obtenu un brevet d'école élémentaire de 1ère classe et pour l'anglais seulement. Ces brevets ont été octroyés le 5 d'août dernier.

S. A. IRVING,
Secrétaire.

INSTITUTEURS DISPONIBLES.

M. Napoléon Latrémouille, muni d'un diplôme d'école élémentaire et pouvant enseigner le français et l'anglais.

Adresse: Rue Durham, 83, Faubourg Québec, Montréal.

Madame Cauvin, native de France, munie du brevet d'école élémentaire.

S'adresser à M. Faure, instituteur, St. Jacques-le-Mineur, comté de Laprairie.

Pour références, s'adresser au Rév. M. David, Prêtre, et à M. le Notaire McKay, Ste. Angélique, comté d'Argenteuil.

DONS OFFERTS A LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.

Le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants:

D'Alexander Mouro, Ecuyer, Baie-Verte, Nouveau-Brunswick.—"New Brunswick with a brief outline of Nova Scotia and Prince Edward Island," 1 vol.; "Sutherland's Prince Edward Island Geography," 1 vol.; "The Parish School Advocate, 1858, 1859, 1860, 3 vols.

De MM. Dawson et Fils: "First Book in Chemistry," par le Dr. Hooker, 1 vol.

"An English Grammar," par G. P. Quackenbos, A. M., 1 vol.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTRÉAL, (BAS-CANADA), SEPTEMBRE, 1862.

Brevets d'Instituteurs.

On trouvera, dans nos *Avis Officiels*, la nomination de tous les nouveaux Bureaux d'Examineurs, établis en vertu d'un règlement du Conseil de l'Instruction Publique,

déjà publié, moins ceux des districts de Bonaventure et de Bedford, qui seront organisés prochainement.

Le prochain jour d'examen sera le *premier mardi de novembre*; les Bureaux siégeront à l'avenir les premiers mardis de *février, mai, août et novembre*; cependant le Conseil a pourvu à ce que les nouveaux Bureaux puissent siéger avant cette date, si la chose est jugée nécessaire, et, dans ce cas, avis devra en être donné dans un des journaux du district dans lequel le Bureau se trouve situé.

On remarquera que la juridiction des anciens Bureaux a été limitée, et que celle des nouveaux Bureaux est très-circonscrite. Ils ont aussi, dans certains cas, juridiction concurrente, et, pour éviter de recourir sans cesse au réglement, nous publions aujourd'hui un tableau indiquant quels sont les Bureaux dont les diplômes auront valeur dans les différents comtés du Bas-Canada pour chaque degré d'écoles, *académies, écoles modèles et écoles élémentaires*. On peut, à l'aide de ce tableau, trouver de suite, dans chaque comté, quels diplômes y sont en force.

Il faut aussi remarquer que, depuis le 4 de mai 1859, les diplômes des Bureaux d'Examineurs n'ont de valeur que pour l'espace de trois ans. Nous croyons devoir attirer l'attention des jeunes gens qui se destinent à l'enseignement sur cette restriction, ainsi que sur celle qui limite l'étendue du territoire dans lequel les diplômes de chaque bureau seront valables; ils verront par là qu'outre l'avantage considérable que leur donnerait un cours suivi à l'école normale, les diplômes obtenus dans ces écoles auront à l'avenir une bien plus grande valeur que ceux des Bureaux d'Examineurs. Ils valent pour toujours et dans toute l'étendue du Bas-Canada.

On peut se procurer, au Bureau d'Education, chez les *principaux libraires et chez MM. les Inspecteurs d'école*, les règlements et les programmes, qui, sont d'ailleurs, de la plus grande utilité pour tous ceux qui désirent subir un examen, pour quelque objet que ce soit, sur quelqu'une des branches d'Instruction qui s'y trouvent comprises.

Il est à remarquer qu'à l'avenir les Bureaux d'Examineurs de Québec, de Montréal, des Trois-Rivières et de Sherbrooke, seront les seuls qui pourront donner des diplômes pour les académies et pour les écoles modèles. La juridiction des Bureaux de Québec et de Montréal couvre, pour chacun d'eux, une moitié du Bas-Canada, et ce sont ceux auxquels nous conseillerions à tout candidat de se présenter de préférence.

Bibliographie Canadienne.

Nous croyons devoir attirer l'attention de nos lecteurs sur l'annonce que publie dans cette livraison la Maison-Rolland. L'idée de réunir et d'offrir en vente les produits de la littérature canadienne est une idée patriotique à laquelle tous les amis de notre jeune nationalité ne peuvent qu'applaudir. Pourquoi les rayons de nos bibliothèques, chargés quelquefois d'ouvrages pernicieux ou du moins frivoles publiés à l'étranger, ne donneraient-ils point place aux productions plus modestes mais aussi plus saines et plus utiles de nos écrivains? Si nous voulons prendre rang parmi les nations, il nous faut une littérature nationale; or il y a commencement partout comme dit le proverbe et en dédaignant les œuvres canadiennes, on paralyse de suite le mouvement intellectuel. Du reste même, les productions les moins parfaites auront bientôt une grande valeur bibliographique, à titre de renseignements et de documents propres à servir à notre histoire sociale et littéraire.

TABLEAU DES BUREAUX D'EXAMINATEURS PAR COMTÉS.

COMTÉS.	BUREAUX POUR ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.	BUREAUX POUR ACADÉMIES ET POUR ÉCOLES MODÈLES.
Argenteuil.....	Montréal.....	Montréal.....
Arthabaska.....	Montréal—Québec—Trois-Rivières.....	Montréal—Québec—Trois-Rivières.....
Assomption, L ^e	Montréal.....	Montréal.....
Bagot.....	Id.....	Id.....
Beauce.....	Québec—Ste. Marie de la Beauce.....	Québec.....
Beauharnois.....	Montréal.....	Montréal.....
Bellechasse.....	Québec.....	Québec.....
Berthier.....	Montréal.....	Montréal.....
Bonaventure.....	Québec—Gaspé—New-Carlisle.....	Québec.....
Brome.....	Montréal—Sherbrooke—Stanstead—Sweetsburg et Waterloo.....	Montréal—Sherbrooke.....
Chambly.....	Montréal.....	Montréal.....
Champlain.....	Montréal—Québec—Trois-Rivières.....	Montréal—Québec—Trois-Rivières.....
Charlevoix.....	Québec—Chicoutimi.....	Québec.....
Châteauguay.....	Montréal.....	Montréal.....
Chicoutimi.....	Québec—Chicoutimi.....	Québec.....
Compton.....	Montréal—Sherbrooke—Stanstead.....	Montréal—Sherbrooke.....
Deux-Montagnes.....	Montréal.....	Montréal.....
Dorchester.....	Québec.....	Québec.....
Drummond.....	Montréal—Québec—Trois-Rivières—Richmond.....	Montréal—Québec—Trois-Rivières.....
Gaspé.....	Québec—Gaspé—New-Carlisle.....	Québec.....
Hochelega.....	Montréal.....	Montréal.....
Huntingdon.....	Id.....	Id.....
Hyacinthe, St.....	Id.....	Id.....
Iberville.....	Id.....	Id.....
Islet, L ^e	Québec.....	Québec.....
Jacques-Cartier.....	Montréal.....	Montréal.....
Jean, St.....	Id.....	Id.....
Joliette.....	Id.....	Id.....
Kamouraska.....	Québec—Kamouraska.....	Québec.....
Laprairie.....	Montréal.....	Montréal.....
Laval.....	Id.....	Id.....
Lévis.....	Québec.....	Québec.....
Lotbinière.....	Id.....	Id.....
Maskinongé.....	Montréal—Québec—Trois-Rivières.....	Montréal—Québec—Trois-Rivières.....
Maurice, St.....	Id..... Id..... Id.....	Id..... Id..... Id.....
Mégantic.....	Id..... Id..... Id.....	Id..... Id..... Id.....
Missisquoi.....	Montréal—Sherbrooke—Stanstead—Sweetsburg et Waterloo.....	Montréal—Sherbrooke.....
Montcalm.....	Montréal.....	Montréal.....
Montmagny.....	Québec.....	Québec.....
Montmorency.....	Id.....	Id.....
Napierville.....	Montréal.....	Montréal.....
Nicolet.....	Montréal—Québec—Trois-Rivières.....	Montréal—Québec—Trois-Rivières.....
Ontario.....	Montréal—Ontario.....	Montréal.....
Pontiac.....	Montréal—Ontario—Pontiac.....	Id.....
Princeville.....	Québec.....	Québec.....
Québec.....	Id.....	Id.....
Richelieu.....	Montréal.....	Montréal.....
Richmond.....	Montréal—Sherbrooke—Stanstead—Richmond.....	Montréal—Sherbrooke.....
Rimouski.....	Québec—Kamouraska—Rimouski.....	Québec.....
Rouville.....	Montréal.....	Montréal.....
Saguenay.....	Québec—Chicoutimi.....	Québec.....
Shefford.....	Montréal—Sherbrooke—Stanstead—Sweetsburg et Waterloo.....	Montréal—Sherbrooke.....
Soulanges.....	Montréal.....	Montréal.....
Stanstead.....	Montréal—Sherbrooke—Stanstead.....	Montréal—Sherbrooke.....
Témiscouata.....	Québec—Kamouraska.....	Québec.....
Terrebonne.....	Montréal.....	Montréal.....
Vaudreuil.....	Id.....	Id.....
Verchères.....	Id.....	Id.....
Wolfe.....	Montréal—Sherbrooke—Stanstead—Richmond.....	Montréal—Sherbrooke.....
Yamaska.....	Montréal.....	Montréal.....

Rapport du Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, pour l'année 1861.

BUREAU DE L'ÉDUCATION,

Montréal, 15 mai, 1862.

A l'honorable Secrétaire Provincial, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état de l'instruction publique dans le Bas-Canada, pour l'année mil huit cent soixante-et-un.

Comme le comité de l'Assemblée législative, chargé de surveiller les impressions, avait décidé en 1859 que les statistiques de ce département et les rapports des inspecteurs ne seraient publiés que tous les trois ans, j'ai fait préparer les statistiques de manière à

peuvent donner les détails non-seulement pour chaque district d'inspection, mais même pour chaque municipalité. Le tableau de l'éducation supérieure est aussi publié au long, et comme tous ces documents devront former un *appendice* très-volumineux, je me bornerai dans ce rapport aux commentaires qui me paraîtront indispensables. J'aurais du reste plutôt à insister sur des observations et des recommandations déjà contenues dans mes rapports précédents qu'à développer rien de bien nouveau pour les lecteurs habituels de ces documents.

Le plus grave de tous les obstacles que je rencontre se trouve dans l'insuffisance de la plupart des subventions que j'ai à distribuer. Je n'ai aucun doute qu'avec des sommes plus considérables, grâce à l'impulsion qui a été donnée et à l'amélioration progressive de l'esprit public en matière d'éducation, le département ne pût obtenir promptement tous les résultats désirables. Les

abus même dont on se plaint, ou au moins la plupart de ces abus, sont dus à cette gêne constante, et un état de choses plus prospère fournirait les moyens les plus propres à les faire disparaître.

Cette insuffisance des subventions doit paraître difficile à comprendre à ceux qui remarquent chaque année les sommes assez considérables que la législature ajoute au budget des écoles communes, mais ces sommes ont servi en partie à combler le déficit que l'insuffisance des revenus des biens des jésuites laisse annuellement dans la subvention allouée à l'éducation supérieure, et en partie à mettre le département en état de faire face à la diminution que l'excedant de la population du Haut-Canada sur celle du Bas-Canada menaçait de causer dans la part de subvention revenant à cette dernière partie de la province. Aussi, malgré cette diminution, il nous a été permis de distribuer la même somme que les années précédentes entre les diverses municipalités.

Mais la répartition de cette somme n'a pas été la même; la création d'un grand nombre de nouvelles municipalités et l'augmentation de la population dans tous les nouveaux établissements, ont nécessairement amené des réductions assez considérables dans les subventions de plusieurs anciennes municipalités où la population a peu augmenté et où même, dans certains cas, elle a diminué assez notablement.

Quoique ces réductions aient rarement excédé une centaine de piastres dans le paiement qui a été fait au premier de janvier dernier pour le second semestre de 1861, il n'en est pas moins vrai qu'une telle perturbation dans les finances d'un grand nombre de municipalités scolaires est un fait très-grave et auquel il serait urgent de remédier.

Les circonstances dans lesquelles s'est créée la position du département à l'égard de ses finances ont été expliquées dans un rapport spécial présenté à l'Assemblée Législative peu de temps après mon entrée en charge, et j'en ai fait mention dans presque tous mes rapports annuels subséquents. Je n'ignore pas les difficultés que le gouvernement éprouve à ce sujet, et je suis prêt à admettre que le total des sommes employées à l'instruction publique dans ce pays forme une proportion du revenu public aussi considérable que dans les autres colonies; à l'exception peut-être de celle de l'Isle du Prince Édouard qui a, du reste, peu d'autres dépenses à faire; mais en même temps je manquerais à mon devoir si je ne réclamaiss aussi souvent que j'en trouve l'occasion contre la fausse position dans laquelle se trouve ce département non-seulement parce que ses finances sont réellement insuffisantes, mais encore parce qu'elles ne sont point ce qu'à première vue elles paraissent être.

J'ai déjà dit qu'une augmentation de cinquante pour cent dans la subvention totale des écoles communes serait nécessaire pour faire face aux besoins nouveaux et au progrès naturel des choses. De fait, si les municipalités n'avaient pas largement et généralement usé de la permission qui leur avait été accordée par la législature d'élever les cotisations au montant qu'elles jugeraient nécessaires, il en est peu qui auraient pu soutenir leurs écoles. On objectera peut-être qu'une augmentation de la subvention aurait pour effet de ralentir ce zèle et que le trésor public y perdrait sans que les écoles y gagnassent beaucoup. Mais, outre qu'il faudrait espérer un résultat tout différent de la part des municipalités généreuses et éclairées qui ont donné ce bon exemple, il y aurait moyen de pourvoir à ce que l'augmentation de la subvention au delà d'un certain montant fût proportionnée aux sommes additionnelles prélevées.

Les mêmes difficultés, sinon de plus grandes encore, se présentent chaque année dans la distribution de la subvention allouée à l'éducation supérieure. J'avais eu pouvoir, l'année dernière, éviter la diminution proportionnelle de deux et demi pour cent que l'on avait faite depuis plusieurs années sur les diverses allocations; mais cette recommandation que j'avais faite surtout avec l'espoir de voir prochainement les finances de ce département placées dans une meilleure condition, m'a obligé cette année à étendre la réduction jusqu'aux écoles modèles qui en avaient été jusqu'ici exemptes. D'un autre côté, les institutions d'un ordre plus élevé se plaignent avec raison de la diminution progressive de leurs allocations et représentent que les écoles modèles devraient être subventionnées sur le fonds des écoles communes. Elles le sont de fait, puisque ce qui manque aux revenus des biens des jésuites pour former avec la somme de \$20,000, tirée du fonds consolidé, la subvention annuelle de l'éducation supérieure, se prend sur le fonds des écoles communes (voyez statuts refondus, chapitre XV, section 182) et que c'est là ce qui a absorbé en grande partie les suppléments votés chaque année. Mais, dans tous les cas, il vaudrait mieux que les subventions des écoles modèles fussent prises ostensiblement et régulièrement, comme elles le sont réellement sur le fonds des écoles communes, et que le fonds de l'édu-

cation supérieure fut subventionné d'une manière plus certaine et à un montant qui, au lieu d'exiger une diminution chaque année, permet au contraire de mettre en réserve quelques sommes pour les besoins nouveaux qui, dans un pays comme celui-ci, ne peuvent manquer de se développer.

Si j'insiste aujourd'hui sur ces suggestions que j'ai déjà faites à plusieurs reprises, c'est que le malaise, l'incertitude et la confusion qui résultent de l'état de choses actuel ne peuvent qu'augmenter et qu'il est urgent d'y mettre ordre.

Les deux subventions que je viens de mentionner ne sont pas les seules qui soient insuffisantes.

Celle des municipalités pauvres, pour avoir toute l'efficacité désirable, devrait être portée de \$4,000 à \$6,000. Celle de la caisse d'économie des instituteurs devrait aussi être portée de \$2,000 à \$3,000. Il n'y a point d'économie réelle à ce que cette dernière subvention reste aussi faible, car la réduction progressive des pensions qui en est le résultat, devra nécessairement décourager les instituteurs qui contribuent à la caisse et empêcher que le nombre des souscripteurs ne s'augmente. On sera donc forcé tôt ou tard ou d'avancer une somme plus considérable que celle que je demande aujourd'hui, ou de renoncer entièrement à cette institution, ce qui serait regrettable sous bien des rapports, et ce qui, entraînant la remise de toutes les sommes payées, serait une perte pour le trésor public sans profit pour qui que ce soit.

Je ne dis rien pour le moment de la subvention destinée à venir en aide à la formation des bibliothèques de paroisses, subvention qui, par suite de l'état des finances de ce département, est restée une lettre morte dans son budget.

L'état de comptes général des écoles normales ne présente aucun découvert, mais cela est dû uniquement à ce que les balances qui se trouvent au crédit de l'école Jacques-Cartier font équilibre au découvert très-considérable que présente actuellement le compte de l'école Laval. Si l'école Jacques-Cartier avait un département d'élèves institutrices, il en serait autrement. L'insuffisance de la subvention totale des écoles normales est donc évidente, et elle prive actuellement la vaste circonscription de l'école Jacques-Cartier des avantages si importants d'un département d'élèves institutrices.

La nécessité de bâtir des édifices convenables ou seraient installées ces deux écoles est également urgente. Les arrangements pris à Québec pour l'installation de l'école Laval peuvent être justifiés par les circonstances; mais ils sont loin d'être suffisants. Leur condition, purement temporaire, présente par elle-même un très-grave inconvénient et elle est loin d'être une économie.

Le vicaire local, occupé par l'école normale Jacques-Cartier et par les bureaux de l'éducation, est devenu trop étroit pour les besoins de ce département; l'aide dans laquelle se trouve l'école normale est dans un état de détérioration très-grave, et j'ai eu l'occasion de représenter à plusieurs reprises au gouvernement que son occupation prolongée serait dangereuse. Le tout ensemble contraste d'une manière si déplorable avec les beaux édifices occupés par le département de l'instruction publique et par l'école normale du Haut-Canada à Toronto, qu'il serait de l'honneur du Bas-Canada de faire cesser le plus promptement possible ce sujet de comparaison.

On a pu retarder jusqu'ici la dépense nécessaire pour la construction des écoles normales; car leur établissement pouvait être considéré comme une expérience; mais maintenant leur succès, que personne ne peut contester, exige qu'elles soient placées dans des édifices plus convenables et qui leur soient destinés d'une manière permanente.

Si je commence par exposer ainsi le regret que j'éprouve de voir l'efficacité de ce département limité sur tant de points par l'insuffisance de ses ressources pécuniaires, je n'entends nullement dissimuler les autres obstacles que je rencontre dans les abus qui existent encore dans l'exécution de notre loi des écoles communes.

Le principal obstacle provient toujours de la manière dont sont réglés et payés les salaires des instituteurs dans un grand nombre de municipalités.

Le département lutte de toutes ses forces contre la malheureuse tendance des commissaires à diminuer ces salaires; il s'efforce aussi de voir à ce que les paiements se fassent plus régulièrement. Bien que, dans un grand nombre de cas, les abus aient pu être réprimés, il en est d'autres où il est difficile d'intervenir, il en existe même où le mal n'est connu que lorsqu'il est trop tard pour y remédier.

Dans ces circonstances, je crois que quelques dispositions législatives, qui restreindraient les pouvoirs des commissaires en ce qui concerne l'engagement des instituteurs, et qui pourvoiraient à un mode de punition plus efficace contre les secrétaires-trésoriers qui

se servent pour leur propre usage des deniers des écoles, auraient un excellent effet. Une clause semblable à celle que contient l'acte municipal, statuant que tout jugement, rendu contre un secrétaire-trésorier défalcaire, porterait avec lui la contrainte par corps, serait en toute probabilité un des meilleurs moyens de remédier au mal.

Le progrès général de l'instruction publique dans le Bas-Canada a été à peu près le même que les années précédentes; nos statistiques nous offrent même sur quelques points une progression plus forte que celle de l'année dernière.

La somme totale du progrès depuis 1853 se trouve exposée dans le petit tableau suivant :

TABLEAU du progrès de l'instruction publique dans le Bas-Canada depuis 1853.

	1853.	1854.	1855.	1856.	1857.	1858.	1859.	1860.	1861.	Augmentation sur 1860.	Augmentation sur 1855.	Augmentation sur 1853.
Institutions.....	2352	2795	2868	2919	2946	2985	3199	3264	3345	81	482	993
Elèves.....	108284	119733	127058	143141	148798	156872	168148	172155	180845	7690	53787	72561
Contributions... \$	165848	238032	249136	406764	424208	459396	498436	503859	526219	22360	277083	300371

On voit que l'augmentation du nombre d'institutions qui, en 1860, n'avait été que de 65 est de 81 en 1861; et que l'augmentation du nombre des élèves qui n'était que de 4,007 est de 7690. Celle du chiffre des contributions qui n'était que de \$5,423 en 1861, s'élève cette année à \$22,360. Le nombre des écoles primaires, tant subventionnées qu'indépendantes, qui, en 1860, était de 3,076

est cette année de 3,198, et le nombre de leurs élèves qui, en 1860, était de 144,905 est de 151,272. Ceci prouve que les écoles primaires ont plus gagné que les écoles secondaires.

Le tableau suivant de l'augmentation dans les diverses espèces de cotisations donne encore des résultats très-satisfaisants :

	1856.	1857.	1858.	1859.	1860.	1861.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Cotisation pour égaliser la subvention.....	113,884 87	113,887 08	115,185 09	115,792 51	114,424 76	113,969 29
Cotisation au delà de la subvention.....	93,897 90	78,791 17	88,372 69	109,151 96	123,939 64	130,560 92
Rétribution mensuelle.....	173,488 98	208,602 37	231,192 65	251,408 44	249,717 10	264,689 11
Cotisation pour construction d'édifices.....	25,493 80	22,928 63	24,646 22	22,083 57	15,778 23	17,000 00
Total.....	406,776 55	424,209 25	459,396 65	498,436 48	503,859 73	526,219 32

Enfin, celui du progrès dans chaque branche particulière d'enseignement est également intéressant à parcourir.

TABLEAU comparé du nombre d'enfants apprenant chaque branche d'enseignement depuis 1853.

	1853.	1854.	1855.	1856.	1857.	1858.	1859.	1860.	1861.	Augmentation sur 1860.	Augmentation sur 1855.	Augmentation sur 1853.
Elèves lisant bien.....	27367	32861	43407	46940	48833	52099	64362	67753	75236	7483	31829	
Elèves écrivant.....	50072	47014	58033	60086	61943	65404	80152	81244	87115	5871	29082	
Apprenant l'arithmétique simple.....	18281	22897	30631	48359	52845	55847	63514	63341	69519	6178	38888	
Apprenant l'arithmétique composée.....	12428	18073	22586	23431	26643	28196	30919	31758	41812	10054	19226	
Tenue des livres.....		799	1976	5012	5500	6689	7135	7319	9347	2028	7371	
Géographie.....	12185	13826	17700	30134	33606	37847	45393	49462	55071	5609	37371	
Histoire.....	6738	11486	15520	17580	26147	42316	45997	46324	51095	4771	35575	
Grammaire française.....	15353	17852	23260	39328	39067	43307	53452	54214	60426	6212	37166	
Grammaire anglaise.....	7066	7097	9004	11824	12074	15348	19773	25073	27904	2831	18900	
Analyse grammaticale.....	4412	9283	16439	26310	34064	40733	44466	46872	49460	2588	33021	

Les explications détaillées qui contenaient mes rapports précédents sur l'enseignement dans nos écoles normales, et celles que renferment les rapports particuliers de MM. les directeurs de ces institutions, me dispensent de tout commentaire sur les deux petits tableaux suivants; le premier indique le nombre d'élèves qui ont fréquenté ces écoles depuis leur établissement, et le second, le nombre de diplômes accordés.

Tableau du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles Normales.

Années scolaires.	Ecole Jacques Cartier.			Ecole McGill.			Ecole Laval.			Grand total.
	Elèves instituteurs.	Elèves instituteurs.	Total.	Elèves instituteurs.	Elèves institutrices.	Total.	Elèves instituteurs.	Elèves institutrices.	Total.	
1ère session, 1857.....	18	5	25	30	22	52	22	45	25	70
Session 1857—1858	46	7	63	70	36	40	76	89	103	192
Session 1858—1859	50	7	76	83	34	52	86	91	128	219
Session 1859—1860	53	9	72	81	40	54	94	102	126	228
Session 1860—1861	52	5	56	61	41	53	94	98	109	207

Diplômes accordés aux élèves des écoles normales depuis leur fondation.

Genre de diplômes accordés.	Jacques Cartier.			McGill.			Laval.			Grand total.
	Elèves instituteurs.	Elèves instituteurs.	Total.	Elèves instituteurs.	Elèves institutrices.	Total.	Total d'élèves instituteurs.	Total d'élèves institutrices.		
Académie.....	2	1	3	1	5	6	8	8	8	
Ecole modèle.....	33	3	61	64	38	49	78	79	101	
Ecole élémentaire..	43	15	110	128	11	41	52	72	151	
Total.....	83	22	171	193	54	81	135	159	252	

Le développement de notre système d'instruction publique sur tous les points du pays a fait surgir depuis quelques années un grand nombre de municipalités scolaires nouvelles; et, dès qu'un nouvel établissement s'est formé, il ne tarde pas à s'organiser de manière à mettre la loi des écoles en opération. Le petit tableau suivant indique le mouvement qui s'est opéré dans ce sens depuis 1857.

Erection de municipalités depuis 1857.

Nouvelles.		Anciennes divisées.	
1857.....	6	1857.....	3
1858.....	2	1858.....	5
1859.....	5	1859.....	1
1860.....	2	1860.....	12
1861.....	15	1861.....	13
1862 jusqu'au 1er mai.....	5	1862.....	3
	35		37
		Total.....	72

Le conseil de l'instruction publique s'est occupé, avec un très-grand soin, de l'importante question de l'examen des instituteurs et des institutrices. Je joins à ce rapport les règlements qu'il a passés à ce sujet, et qui, tout en accordant à certaines parties du pays où on les demandait depuis longtemps, de nouveaux bureaux d'examineurs, ne manquent point d'élever le niveau des connaissances requises, et de donner des garanties d'aptitude plus certaines que celles qui existaient précédemment.

Le conseil a aussi examiné et approuvé un certain nombre d'ouvrages pour les écoles; et la compilation des livres de lecture en français, ordonnée par le conseil, est maintenant assez avancée pour que je puisse espérer de les soumettre à son approbation, lors de sa prochaine séance.

Je ne saurais terminer ce rapport sans parler du patriotisme et du courage qu'ont montrés les élèves de plusieurs maisons d'éducation dans les circonstances critiques où ce pays s'est trouvé placé pendant quelque temps, en offrant leurs services au gouvernement. Ceux des écoles normales Jacques-Cartier et Laval ont formé deux compagnies de la force active, et par ce moyen plus de 80 élèves-maitres sont exercés à la discipline militaire; de cette manière, la gymnastique militaire pourra être prochainement enseignée dans un grand nombre de nos écoles communes comme elle l'est maintenant dans presque toutes celles des Etats-Unis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. J. O. CHAUVEAU,
Surintendant de l'Education.

Extraits des rapports de MM. les Inspecteurs d'Ecole, pour les années 1859 et 1860.

(Suite.)

Extraits des rapports de M. l'Inspecteur BELAND.

Les progrès des élèves de toutes les institutions que je visite sont remarquables. La loi des écoles fonctionne dans toutes les municipalités de mon district, et les contribuables y apprécient les avantages de l'instruction. C'est ce sentiment qui fait naître le zèle dont font preuve aujourd'hui presque tous les contribuables et qui les porte à multiplier les écoles modèles, dont j'encourage l'établissement.

Les statistiques suivantes constatent les progrès qui se sont faits dans l'espace d'un an.

Le nombre des municipalités de mon district d'inspection est de 30; celui des arrondissements est de 269. Maisons d'école construites en 1859, 100; en 1858, 93—augmentation, 7. Le nombre des écoles, en 1858, a été de 220; en 1859, de 245—augmentation, 25. Elèves fréquentant toutes les écoles en 1858, 10,270; en 1859, 12,635—augmentation, 2,365. Ecoles modèles en 1858, 5; en 1859, 8—augmentation, 3. Elèves fréquentant les écoles modèles en 1858, 325; en 1859, 645—augmentation, 320. Ecoles dissidentes en 1858 et 1859, 2; nombre d'élèves les fréquentant, 110. Ecoles supérieures de filles en 1858 et 1859, 2; élèves les fréquentant, 110. Académies, 2; élèves les fréquentant en 1858, 40; en 1859, 70—augmentation, 30. Collèges, 2; élèves les fréquentant en 1858, 430; en 1859, 450—augmentation, 20. Couvents, 4; élèves les fréquentant aujourd'hui, 705. Ecoles indépendantes, 9; nombre d'élèves, 395. Nombre total des institutions de tout genre dans mon district d'inspection en 1859, 25. Nombre d'élèves en 1858, 11,650; en 1859, 15,120—augmentation, 3,470. Nombre d'élèves lisant couramment en 1858, 4,292; en 1859, 5,195—augmentation, 903. Nombre d'élèves lisant bien en 1858, 5,124; en 1859, 6,645—augmentation, 1,521. Nombre d'élèves écrivant en 1858, 7,648; en 1859, 9,260—augmentation, 1,612. Elèves apprenant l'arithmétique simple en 1858, 5,490; en 1859, 7,595—augmentation, 2,105. Elèves apprenant l'arithmétique composée en 1858, 2,443; en 1859, 3,350—augmentation, 907. Elèves apprenant la tenue des livres en 1858, 240; en 1859, 330—augmentation, 90. Elèves apprenant l'orthographe en 1858, 4,195; en 1859, 5,935—augmentation, 1,740. Elèves apprenant la géographie en 1858, 3,450; en 1859, 4,690—augmentation, 1,240. Elèves apprenant la grammaire anglaise en 1858, 795; en 1859, 1,275—augmentation, 380. Elèves apprenant la grammaire française en 1858, 5,760; en 1859, 7,120—augmentation, 1,360. Elèves apprenant l'analyse des parties du discours en 1858, 3,385; en 1859, 3,900—augmentation, 515. Elèves apprenant l'art épistolaire en 1858, 830; en 1859, 1,020—augmentation, 190. Elèves apprenant les mathématiques en 1858, 60; en 1859, 125—augmentation, 65. Elèves apprenant

le mensurage en 1858, 60; en 1859, 120—augmentation, 60. Elèves apprenant le dessin linéaire en 1858, 85; en 1859, 175—augmentation, 90. Elèves apprenant la musique vocale en 1858, 235; en 1859, 785—augmentation, 550. (A chacune de mes visites, j'ai encouragé l'enseignement de cette branche d'éducation.) Elèves apprenant la musique instrumentale en 1858, 100; en 1859, 140—augmentation, 40. Elèves apprenant l'histoire en 1858, 4,945; en 1859, 6,400—augmentation, 1,455.

Dans toutes les municipalités, on s'efforce de ne donner la direction des écoles qu'à des instituteurs munis de diplômes. Quelques-unes sont conduites par des institutrices qui n'en ont point; mais elles sont capables d'enseigner. Je puis, sans crainte de me tromper, dire que toutes les écoles que je surveille sont tenues sur un bon pied. Le site des maisons d'école et les maisons elles-mêmes laissent cependant à désirer; mais les choses s'améliorent sous peu.

Les salaires des instituteurs sont, en moyenne, de \$120 à \$300 par an; ceux des institutrices de \$80 à \$150.

La somme payée par les contribuables, pour le soutien de leurs écoles, s'élève à \$18,817 75; la subvention législative est de \$7,841 48. L'an dernier, le montant fourni par les contribuables était de \$15,396—augmentation en 1859, \$3,451. Ces sommes ne suffisent pas pour rétribuer convenablement les instituteurs; mais les conseils du département de l'instruction publique, au sujet des salaires, trouvent écho partout et finiront par être suivis dans toutes les municipalités, quoiqu'il se trouve, du reste, des commissaires qui y semblent sourds.

Les secrétaires-trésoriers s'acquittent généralement bien de leurs devoirs; les comptes qu'ils tiennent sont en assez bon état. L'examen sévère que j'ai fait des livres de quelques-uns d'eux va servir d'exemple à ceux qui seraient tentés de ne pas les tenir avec exactitude. Les livres que j'ai distribués en prix dans les écoles créeront une louable émulation parmi les élèves.

Extraits des rapports de M. l'inspecteur HURD.

J'indique, de la manière que je l'ai déjà fait, les progrès de l'éducation dans les municipalités de mon district d'inspection.

COMTÉ DE LA BEAUCÉ.

St. Victor de Tring.—Cette municipalité a quatre écoles en opération et dirigées par d'habiles instituteurs. Les élèves y ont été en assez grand nombre et étudient avec plus de succès qu'ils ne le faisaient il y a quelques années. L'examen que j'en ai fait, à ma dernière visite, m'a convaincu que ces instituteurs ont déployé beaucoup de zèle à accomplir leurs devoirs.

St. Ephrem de Tring.—Cette municipalité, dans la première partie de cette année, n'avait qu'une seule école en opération; elle en possède maintenant trois. Quoique les contribuables soient pauvres, ils font cependant de grands sacrifices pour l'éducation. Ils viennent de construire trois maisons d'école; elles sont aujourd'hui à peu près terminées et c'est un fardeau de moins pour eux. Ils pourront désormais utiliser autrement leurs contributions en les faisant servir à payer des maîtres pour ces écoles.

Forsyth.—Il y a eu deux écoles en opération durant l'année, dirigées par les mêmes instituteurs qui y enseignaient l'an dernier. Les enfants y font des progrès. Dans ces deux écoles, on apprend l'anglais aux enfants canadiens-français, qui profitent avec avantage des leçons qu'on leur donne sur cette langue. Je regrette d'avoir à constater qu'il est difficile d'y prélever un montant suffisant pour soutenir les écoles; et que les contribuables, dont la plupart sont indigents, ne payent qu'avec répugnance ce que les commissaires réclament d'eux.

Laubton.—Rien n'a varié, depuis l'an dernier, dans les écoles de cette municipalité. Elles sont toujours fréquentées par un grand nombre d'enfants, qui y font autant de progrès qu'on en peut attendre. Les commissaires se montrent zélés à remplir leurs devoirs.

Aylmer.—Il y a maintenant dans cette municipalité trois écoles, qui renferment beaucoup d'élèves. Ils y font beaucoup de progrès. En égard à leurs moyens, les colons contribuent largement au soutien de leurs écoles. On n'a pas encore construit de maisons d'école dans cette municipalité, les commissaires ayant jusqu'ici trouvé plus avantageux d'en louer que d'en bâtir.

COMTÉ DE MÉGANTIC.

Broughton.—Cette municipalité n'a eu qu'une seule école en

opération, mais elle renfermait de nombreux élèves. J'ai lieu de croire que les commissaires ouvriront bientôt deux autres écoles.

Leeds.—Ce township a cinq écoles en opération, mais l'une d'elles ne l'a été que durant cinq mois. Ces écoles sont largement fréquentées et les enfants y font des progrès. Les instituteurs sont capables. Un d'entre eux surtout a assez de capacité pour tenir une école modèle. On soutient les écoles de cette localité au moyen de la contribution volontaire des parents seulement qui y envoient leurs enfants; du reste, ils la payent avec libéralité et avec plaisir.

Nelson.—Ce township n'a possédé cette année qu'une seule école. Dans la partie de la municipalité qui peuplent les Canadiens-Français, l'école, dont l'instituteur qui la dirigeait a reçu une pension de retraite, est fermée, et il n'a pas encore été possible aux colons de trouver un autre instituteur.

Inverness.—Il y a dix écoles dans cette municipalité, mais quelques-unes ne sont ouvertes que durant une partie de l'année. Une de ces écoles peut être rangée dans la classe des écoles modèles, à cause de la capacité du maître à qui on l'a confiée et surtout du succès qu'y obtiennent les élèves. Cette école a, durant les trois dernières années, rendu les plus grands services à la jeunesse du township. Les commissaires ont coutume de placer, durant la saison de l'hiver, des maîtres à la tête de leurs écoles, dont ils confient l'été la direction à des institutrices. Il n'y a, pendant l'été, que les petits enfants qui fréquentent les écoles. En général les examens que j'ai faits ont été satisfaisants.

Il se trouve dans cette municipalité une école dissidente, à laquelle les enfants de la minorité religieuse se rendent assiduellement et qui possède un bon instituteur.

St. Calixte de Somerset.—Les affaires de la corporation de cette localité sont sagement administrées. On y a, cette année, prélevé un très-fort montant pour subvenir aux besoins de l'éducation. Les cotisations pour école sont payées au conseil municipal. Les commissaires ont liquidé une grande partie de leur dette. Les cinq écoles élémentaires du township sont régulièrement fréquentées par les enfants qui, en général, font assez de progrès. L'école modèle est sous la conduite d'une jeune fille de beaucoup de capacité et munie d'un diplôme de l'École Normale Laval. La méthode d'enseignement qu'elle a apprise à mettre en pratique est excellente, et montre quels avantages résultent déjà de l'établissement d'une semblable institution. Les élèves de cette école font de grands progrès.

La manière dont les commissaires d'école de cette localité s'acquittent de leur devoir est des plus louables; et, de son côté, le secrétaire-trésorier tient parfaitement leurs livres, comptes, etc.

St. Julie de Somerset.—Cette municipalité a quatre écoles en opération; une d'entre elles n'a fonctionné qu'une fois durant la moitié de l'année seulement. Ces écoles sont assiduellement fréquentées. L'école principale, ou du village, renferme de nombreux élèves et a un instituteur très-capable, qui se dévoue tout entier à l'accomplissement des devoirs de sa charge et leur fait faire de grands progrès. Les contribuables ont construit deux nouvelles maisons d'école, et les dépenses qu'il leur a fallu encourir pour cela ont été payées par eux à part les cotisations ordinaires.

Sto. Sophie d'Halifax.—Je mentionne avec plaisir cette municipalité, à cause du zèle qu'y déploient les commissaires et les contribuables pour l'éducation de leurs enfants. On y compte cinq nouvelles maisons d'école, dont quatre sont maintenant ouvertes; la cinquième, que l'on achève, le sera sous peu. Ces bâties ont absorbé au delà de \$400, outre les contributions en matériaux et en travail d'ouvrier, et une grande partie de ce montant est déjà payé. De plus, la somme que l'on prélève par cotisations dépasse du double la part de la subvention législative accordée à cette municipalité, et ces cotisations sont bien réellement payées. Au commencement de la présente année scolaire, les commissaires avaient acquitté toutes leurs dettes. Sto. Sophie a huit écoles en opération. Toutes sont assiduellement fréquentées; quelques-unes ont de nombreux élèves, et ils y ont fait des progrès satisfaisants.

St. Ferdinand d'Halifax.—L'état des affaires de cette municipalité est des plus déplorables. Plusieurs contribuables refusent de payer la cotisation, à cause d'une prétendue erreur qui existe dans le rôle d'évaluation. Il y a déjà longtemps que les commissaires ont poursuivi pour en faire le recouvrement; mais jusqu'ici ces actions n'ont pas été décidées. Cependant les arrérages s'accroissent et ne sont pas payés. Les dettes des commissaires sont très-fortes, et je ne vois pas quel moyen ils peuvent prendre pour s'en acquitter. Les instituteurs souffrent grandement de cet état de choses. Quatre écoles ont été en opération durant une partie

de cette année et elles ont été soutenues par des contributions volontaires qu'ont payées les arrondissements où elles se trouvent placées.

Lors de ma dernière visite, j'ai réuni les commissaires afin de me concerter avec eux sur les moyens à prendre pour faire convenablement fonctionner la loi; mais ils n'ont voulu rien faire tant que leurs causes ne seraient pas jugées. Il existe une école dissidente qui est bien fréquentée.

Ireland.—Il y a deux écoles en opération; mais je n'ai pas remarqué beaucoup de progrès chez les enfants, dont j'ai fait l'examen; car cette localité a été sans école durant plusieurs années. Comme le conseil municipal se charge de prélever la cotisation, j'ai bien de croire qu'il sera possible d'y ouvrir un nombre d'écoles suffisant aux besoins de la population.

Dix-huitième Conférence des Instituteurs en rapport avec l'École Normale Jacques-Cartier. tenu le 29 Août, 1862.

Furent présents: L'hon. P. J. O. Chauveau, surintendant de l'éducation, MM. les Inspecteurs Grondin et Valade, MM. F. X. Desplaines, président, G. T. Dostaler, secrétaire, D. Boudrias, trésorier, T. Amyreault, F. X. Héu, P. Jardin, et U. E. Martineau, conseillers; MM. U. E. Archambault, F. X. Beausoleil, H. Chagnon, J. Duquette, L. M. Duracher, N. Gervais, J. C. Guilbault, P. H. St. Hilaire, A. Lamy, D. Lefebvre, R. Martineau, P. V. Maucotel, F. M. Meusseau et J. Ringuette.

Après la lecture et l'adoption du procès verbal de la dernière conférence, eurent lieu les élections dont le résultat suit: président M. F. X. Desplaines; vice-président M. F. X. Héu, secrétaire M. G. T. Dostaler, trésorier M. D. Boudrias, conseillers MM. T. Amyreault, J. Duquette, J. C. Guilbault, P. H. St. Hilaire, A. Lamy, D. Lefebvre, U. E. Martineau, P. V. Maucotel et J. Ringuette.

La seule lecture qui eut lieu fut donnée par M. P. V. Maucotel, sur "Les progrès successifs qu'a faits la France dans les sciences depuis la conquête de la Gaule par les Romains, et de l'influence du clergé sur la civilisation française."

M. Chauveau fit ensuite plusieurs remarques aux instituteurs, et leur conseilla de s'abonner au *Journal of Education* qui, outre les articles importants qu'il contient et que ne renferme pas le *Journal de l'Instruction Publique*, fournira aux instituteurs l'occasion de conserver leurs connaissances en anglais d'une manière utile et agréable.

La discussion commencée à la dernière séance fut reprise par M. l'inspecteur Valade, puis continuée par MM. Archambault et Boudrias, et il en est résulté, ainsi que le fit voir M. le président en résumant les débats, que c'est la combinaison des trois systèmes, simultané, mutuel et individuel, qui est préférable.

Les motions suivantes furent ensuite proposées et adoptées. Proposé par M. Archambault, secondé par M. J. C. Guilbault, que des remerciements soient votés à M. le surintendant et à MM. les inspecteurs Grondin et Valade, pour les avis qu'ils ont bien voulu donner et aussi pour la ponctualité avec laquelle ils assistent aux conférences.

Proposé par M. Duquette, secondé par M. Archambault, que des remerciements soient votés aux membres du conseil qui sortent de charge.

Proposé par M. Boudrias, secondé par M. P. H. St. Hilaire, que la séance soit ajournée jusqu'au dernier vendredi de janvier prochain à dix heures A. M.

Le sujet de discussion "Laquelle des méthodes synthétique ou analytique est préférable dans l'enseignement?" a été changé en celui qui suit "Quelles sont les meilleures formes d'enseignement?"

F. X. DESPLAINES,
Président.
G. T. DOSTALER,
Secrétaire.

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes.

Paris, juin et juillet, 1862.

CAVOUR: Lettres inédites du comte de Cavour au commandeur Urbain Rattazzi, traduites en français et précédées d'une étude sur le Piémont depuis 1848, et sur M. Rattazzi, par M. Charles de La Varenne, in-18, xv-275 p.; Dentu. 3 fr. 50 c.

CAVOUR: Cavour parlementaire, traduit par Astrom et Blanc, in-8, vii-648 p.; Claye. 7 fr. 50 c.

LESSERPS: Conférences sur les travaux du canal de Suez et le sort des ouvriers en Egypte, in-8, 31 p.

SAND: Six mille lieues à toute vapeur, par Maurice Sand, in-18 Jésus, 371 p.; Michel Lévy. 3 fr. La grande vitesse n'est jamais une condition de sûreté, et si M. Maurice Sand a pu faire, sans encombre, six mille lieues à toute vapeur, il n'a pas été aussi heureux dans tous les jugements qu'il a formés avec tant de rapidité. Ceux de nos lecteurs qui ont lu ses notes de voyage reproduites par quelques-uns de nos journaux ont pu s'en convaincre, et plus d'une de ses observations et de ses peintures a dû amener le sourire sur leurs lèvres. Cependant son livre est bienveillant et sympathique, et s'il est vrai que le Prince Napoléon, en visitant une ancienne colonie de la France, aurait pu s'assurer les services d'un historiographe plus sérieux, il faut admettre que l'on ne pouvait mieux attendre d'un écrivain léger et qui passe d'une vapeur. Le style est charmant, et ce genre d'écrire a pour nous l'avantage d'atteindre une foule de lecteurs qu'une œuvre plus consciencieuse n'aurait point cherché.

DUPIN: Travaux académiques—discours, rapports, opuscules divers, in-8, xi-536 p.; Plon. 6 fr.

RACINE: Lettres inédites de Jean Racine et de Louis Racine, précédées de la vie de Jean Racine et de Louis Racine, etc., par leur petit-fils l'abbé Adrien de La Roque, in-8, 463 p.; Hachette. 7 fr. 50 c.

LESUERS: Toulon, nouveau guide du voyageur dans l'ancienne et la nouvelle ville, in-12, 282 p.; Hachette. 2 fr. 50 c.

GIRAUD: Fleurs des Antilles, poésies, grand in-18, 271 p.; Poulet-Malassis. 2 fr.

BOISSIERE: Dictionnaire analogique de la langue française, grand in-8 à 2 colonnes, xi-1439 p.; Larousse et Boyer. 20 fr.

CARREL: Les articles d'Armand Carrel pour la Pologne, avec préface et notes de Ladislas Mickiewicz, in-8, 63 p.; Dentu.

CHAPIA: Les Martyrs du Japon, par M. Chapia, suivi d'un appendice sur les canonisations, in-18, x-204 p.; Poussielgue-Rusand. 1 fr.

JAGER: Histoire de l'Église catholique en France jusqu'au concordat de Pie VII, par l'abbé Jager, ancien professeur d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne, vol. 1, in-8, xxxviii-542 p.; Le Clerc. 4 fr. 50 c.

LAFOND: Lorette et Castelfidardo, lettres d'un pèlerin, in-8, xvi-438 p.; Bray. 5 fr.

LA LANDELLE: Le Tableau de la mer.—La vie navale, in-18, 456 p.; Hachette. 3 fr. 50 c.

PERFFER (Mde.): Voyage à Madagascar, par Mde. Ida Pfeiffer, trad. par de Suckau, in-18, lxxxiv-312 p.; Hachette. 3 fr. 50 c.

SAIN DE BOISLECOMTE: De la crise américaine et de celle des nationalités en Europe, par M. Sain de Boislecomte, ancien ministre de la république française aux États-Unis, in-8, 159 p.; Maillet. 2 fr.

BRUN: Les Saints Évangiles de Jésus-Christ traduits en vers français par Adrien Brun, in-8, xi-423 p.; Claye.

SPENCE: L'Union Américaine, ses effets sur le caractère national et la politique, causes de la dissolution et étude du droit constitutionnel de séparation, traduit de l'anglais de James Spence, in-8, 434 p.; Lévy.

STANHOPE: William Pitt et son temps, par lord Stanhope, trad. de l'anglais et précédé d'une introduction, par M. Guizot, vols. 1 et 2, in-8, xxxviii-886 p.; Lévy. 12 fr.

FOUCAUX: Onze épisodes du Mahabaratta, traduits pour la première fois du sanscrit, in-8, xxxiv-439 p.; Duprat. 7 fr. 50 c.

Londres, juin et juillet, 1862.

DAVIDSON: Commentary on the Book of Job grammatical and exegetical with a translation, vol. 1, 8vo; 7s. 6d. Williams.

GOSSE (P. H.): Romance of Natural History, post 8vo, 7s. 6d. Nisbet M. Gosse, qui est, nous croyons, Canadien ou du moins qui a vécu longtemps en Canada, a débuté par quelques petits ouvrages sur l'histoire naturelle de l'Amérique. Ses divers traités ont un grand succès.

CHANCE: On the native causes, variety and treatment of bodily difformities. Part first, post 8vo, pp. 624; 21s. Hurst.

Québec, juillet et août, 1862.

MÉMOIRE sur l'Université Laval, avec pièces justificatives, in-quarto livrill-59 p. Côté et Cie.

On trouve dans ce volume une histoire de la fondation de l'Université et la correspondance qui a eu lieu entre les directeurs des divers collèges catholiques du Bas-Canada et les fondateurs de cette institution. Ce mémoire a été publié à l'occasion du projet qui avait été conçu d'établir une autre université catholique à Montréal. Si nous

sommes bien informés, ce projet est ou abandonné, ou ajourné indéfiniment. Dans tous les cas, le cahier que nous avons lu contient des renseignements précieux pour l'histoire de l'instruction publique dans le Bas-Canada.

ANNUAIRE de l'Université Laval pour l'année académique 1862-63, in-8, 80 p. Côté et Cie. Outre les renseignements ordinaires, cet annuaire contient une excellente biographie de feu M. Casault, par M. Méthot, préfet des études au Séminaire de Québec.

DE RIVES: Le Chevalier Falardeau, par Eugène de Rives, in-32, 96 p., avec un portrait photographié et un autographe fac-simile. Léger Brousseau; 25 cts.

C'est la première d'une série de biographies canadiennes que l'auteur intitule: "Les Contemporains." Il n'est pas besoin d'ajouter qu'Eugène de Rives est un pseudonyme.

LETTERS from Canada with numerous illustrations—tenth edition 56 p.; in-12.

PROVANCHER: Le Verger Canadien, ou culture raisonnée des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada, par l'abbé Provancher, curé de St. Joachim, Montmorency, in-12, 152 p.; Darveau.

M. Provancher est déjà l'auteur d'un "Essai sur les insectes qui attaquent le blé" et d'un "Traité élémentaire de Botanique." Il met actuellement sous presse un ouvrage beaucoup plus important: "La Flore Canadienne." Il suffit de signaler d'aussi utiles travaux pour donner la mesure de la reconnaissance que le pays doit à celui qui les entreprend. Le petit volume qui vient de paraître est orné de nombreuses gravures.

LES SOIRÉES CANADIENNES: année 1862, 7e, 8e, 9e et 10e livraisons.

Ces quatre livraisons que les éditeurs nous ont données sous un même couvert, contiennent la fin de l'histoire de Jean Rivard, le défricheur canadien, par M. Gérin-Lajoie. On trouvera dans nos colonnes deux chapitres détachés de cette œuvre qui est mieux encore qu'un bon roman, car elle est une bonne action. On ne saurait faire en faveur de l'agriculture et de la colonisation un plaidoyer plus habile et plus convaincant. Le style est simple, naturel et gracieux; M. Lajoie montre une grande connaissance du caractère canadien, et quelques-uns de ses tableaux de genre sont parfaits. L'ouvrage abonde aussi en renseignements utiles et l'auteur va jusqu'à donner, dans quelques pages qu'il a spirituellement intitulées "Un chapitre qu'on ne doit pas lire," un compte détaillé des dépenses et des profits du premier colon de Louiseville. Nous souhaitons, nous, qu'on lise surtout ce chapitre et qu'on en tire partie. Cependant nos lecteurs, à qui nous donnons d'ailleurs assez de matière sérieuse, ne nous en voudront point d'avoir préféré les deux charmantes esquisses que nous reproduisons.

Montréal, août, 1862.

DAWSON: Nouvelle note sur les antiquités aborigènes trouvées à Montréal, in-8, 12 p.; avec gravures. Senécal.

C'est la suite d'une brochure que nous avons déjà mentionnée, et la reproduction d'articles traduits pour notre journal du *Canadian Naturalist*.

LA REVUE AGRICOLE: La livraison de ce mois est une des plus intéressantes qui aient été publiées. Elle contient plusieurs articles sur la grande Exposition de Londres, à laquelle le rédacteur a assisté dans l'intérêt de ses lecteurs, et le procès-verbal de la dernière séance de la Chambre d'Agriculture où il a été pris des décisions importantes, surtout en ce qui concerne l'établissement d'un grand dépôt de machines et outils d'agriculture, de semences, plantes, etc. Nous devons à l'obligeance de M. Perrault de pouvoir reproduire, avec les gravures qui l'accompagnent, l'article sur la charrue à vapeur, cette merveille de l'agriculture moderne.

L'AGRICULTEUR: Nous venons de recevoir la première livraison du 15e volume de ce recueil, publié par M. de Montigny. Le format est agrandi et le nombre de pages augmenté. Nous y retrouvons une de nos connaissances, notre poète, M. Marsais. Mais où ne le trouve-t-on point? L'hommage des oiseaux du Canada à leur historiographe, M. Lemoine, est encore un des plus admirables tours de force de l'inépuisable chansonnier.

Petite Revue Mensuelle.

Les deux grandes questions du jour: la sécession en Amérique et l'annexion en Italie, le fractionnement de la grande république et la fusion des petites monarchies ont fait, chacune d'elles, un grand pas depuis notre dernière livraison.

Courons au plus proche, d'abord. Les combats se sont succédés avec rapidité en Virginie, et tous ont été funestes au gouvernement fédéral. Pope a eu le sort de McClellan, qui, lui-même, avait eu celui de McDowell. Le second cependant, faute de mieux, redevient en faveur, si l'on peut appeler ainsi le caprice de l'opinion publique aux Etats-Unis. Refoulées au delà du Potomac, les armées du nord sont ramenées même en deça du terrain qu'elles occupaient au commencement de la lutte. L'armée du sud a traversé le Potomac sur plusieurs points, et cela sans trop de difficulté. Le vieux champ de bataille de Bull Run a été une seconde fois fatal au drapeau de l'Union, et si le nouveau désastre n'a pas été aussi inglorieux que le premier, il a failli avoir des conséquences encore

plus funestes. Le Maryland, envahi sur plusieurs points par les troupes confédérées, se prononce sans équivoque pour la sécession. En toute probabilité, Baltimore sera bientôt occupé par les sécessionnistes, et on peut s'attendre à y voir se renouveler ce qui vient de se passer dans la ville de Frédéric. La population a accueilli, dans ce dernier endroit, les gens du sud à bras ouverts. On s'est empressé d'abattre le drapeau de l'Union et d'arborer celui des confédérés; les drapeaux surtout se prononcent en faveur de la sécession, ce qu'il faut attribuer sans doute aux proclamations peu galantes du général Butler, à moins que l'élément aristocratique, que la république méridionale possède à un plus haut degré, ne soit la cause réelle de cette préférence.

On n'est plus, du reste, qu'à une dizaine de milles de Washington, une ou deux autres batailles perdues feront tomber la capitale aux mains de l'ennemi; si toutefois l'impossibilité de défendre ensuite cette ville contre les canonnières du nord n'empêche point les confédérés de s'en emparer. Il serait encore assez étrange que le Capitole et tous les édifices publics de la cité, qui porte le nom du fondateur de l'Union, fussent un jour détruits par des bombes unionistes!

Dans l'ouest et dans le sud-ouest, les affaires de cet excellent M. Lincoln vont encore plus mal, s'il est possible, qu'aux environs de la capitale. On a pour bien dire évacué l'Alabama, le Tennessee et le Kentucky; le Missouri peut être considéré comme reconquis par les gens du sud, et non contents de cela, ils menacent de près Cincinnati, dans l'Ohio. Les forces fédérales qui se trouvent à Corinth sont cernées et dans une position on ne peut plus compromise. La Nouvelle-Orléans reste presque seule entre les mains du gouvernement du nord; mais on s'y attend de jour en jour à une attaque, et le général Butler s'y prépare de son mieux. Ce Haynault américain redoute, du reste, presque autant le poignard que les boulets, et il ne marche, assure-t-on, dans la ville, que portant sous ses habits une épaisse cuirasse, dont un accident, qui lui est arrivé dernièrement, aurait révélé l'existence.

Que feront dans cette triste position les nouvelles levées que le gouvernement essaie en vain de pousser au chiffre énorme de six cent mille hommes? Dans plusieurs états de l'ouest elles s'organisent très lentement, et l'on craint même que la conscription à laquelle il faudra nécessairement recourir n'éprouve de sérieuses difficultés. Mais si l'on ne fait pas trop d'enthousiasme en prose, on en fait au moins en vers, sans se douter qu'il n'y a qu'un pas du sublime au ridicule. Cette vieille vérité classique nous a été remémorée par une ode que nous lisons dans le *Wisconsin Journal of Education*, et dont chaque strophe commence et finit par cet hexamètre, adressé à M. Abraham Lincoln. "We are coming, Father Abraham—six hundred thousand more!" Hélas! les enfants du nouvel Abraham, tout comme ceux de l'ancien, ne renoncent point facilement au culte du veau d'or; et c'est ce qui explique sans doute pourquoi les primes de recrutement vont toujours s'élevant, jusqu'à ce qu'elles aient atteint un chiffre impossible.

Du reste, un ancien officier français, qui écrit dans le *Courier des Etats-Unis*, dit que ce ne sont pas les soldats qui manquent à l'armée du nord; mais les généraux et les officiers. Envoyer de nouvelles masses d'hommes au combat, si elles ne doivent pas être mieux commandées, c'est les envoyer à la boucherie. On a tant fait de statistiques dans ces derniers temps, on a tant proclamé l'omnipotence des multitudes, que l'on est venu à se persuader de bonne foi qu'en toutes choses le nombre était tout. Il ne fallait rien moins qu'un fait aussi brutal que celui de la guerre pour renverser cette brutale théorie. L'intelligence, le courage, le savoir, l'héroïsme, sont quelque chose malgré la toute-puissance des chiffres; il faudra bien en convenir lorsque les millions de dollars, les milliers de soldats et les centaines de canonnières blindées du nord auront échoué contre les efforts d'une population cinq fois moins considérable et dix fois moins riche que celle qui veut la conquérir.

On se préoccupe de plus en plus des conséquences que pourraient avoir pour nous les résultats de cette lutte, quels qu'ils puissent être plus tard; et il faut avouer que le dilemme que l'on a posé à ce sujet dans la Chambre des Communes n'est pas très-réjouissant. "Si les Américains du nord sont vainqueurs, a-t-on dit, leur insolence ne connaîtra plus de bornes et ils se jetteront sur le Canada dans l'enthousiasme du triomphe; si, au contraire, ils sont vaincus, le dépit et la rage les feront encore se ruiner sur notre colonie." Ne pourrait-on pas répondre, en renversant les deux propositions: "S'ils sont vainqueurs, ils seront très-heureux de se reposer d'une lutte qui n'aura point laissé de porter à leur commerce, à leur industrie et à leurs finances, des atteintes difficiles à réparer, et ils n'auront aucune tentation de se replonger dans une nouvelle guerre pour y compromettre d'aussi tristes et d'aussi coûteux lauriers; si, au contraire, ils sont vaincus, ils seront tellement épuisés qu'il y aurait pour eux folie de s'attaquer à une puissance comme l'Angleterre."

Quoiqu'il en soit et quelles que soient les craintes que l'on entretienne au sujet de nos belliqueux voisins, nous sommes heureux de voir qu'il s'est présenté deux occasions de fraterniser avec eux, l'une sur notre propre sol, et, qui plus est, dans notre future capitale, l'autre sur la côte de l'Atlantique près de Portland. L'achèvement de la ligne des chemins de fer de Watertown, Rome et Ogdensburg, a été, dans cette dernière ville, l'occasion de ce qu'en Amérique on appelle un jubilé, et comme cette ligne se relie, par des bateaux à vapeur, au chemin de fer de Prescott à Ottawa, et forme maintenant une route directe entre New-York et cette dernière ville, les invités à la fête ont poussé une excursion jusqu'au terminus canadien. Ils ont été reçus par la population d'Ottawa avec une urbanité et une hospitalité remarquables, on les a

harangues, toastés et promenés, on leur a donné, dans la nouvelle salle de l'Institut Canadien, un banquet, auquel le maire présidait; et il s'y est bu, mangé et dit d'excellentes choses. Voici maintenant l'autre événement auquel nous faisons allusion.

A une soirée littéraire donnée au fort Popham, par la Société Historique du Maine, l'Hon. D'Arcy McGee a répondu au toast suivant à la mémoire de Champlain :

" *La mémoire du sieur de Champlain*, le hardi navigateur et l'homme d'Etat accompli; le premier qui ait exploré et indiqué les limites de ces rives; dont les plans d'empire, plus vastes et plus judicieux qu'aucun de ce temps, n'ont pas été couronnés de succès à cause de l'esprit étroit de son souverain, qui a laissé les rives atlantiques de la Nouvelle-Angleterre tomber aux mains de ses rivaux, changeant par là l'histoire du Nouveau-Monde."

Nous reproduisons du discours de M. McGee l'éloquent passage que voici, au risque d'allonger démesurément notre *Petite Revue* :

" De tous les traits de la vie de notre fondateur, ce que nous admirons le plus c'est cette grande qualité de tous les hommes éminents—son indomptable fermeté; et ce que nous estimons le plus ensuite, c'est l'étonnante souplesse et les ressources de l'homme. Officier de marine, il voyagea d'abord aux Indes Orientales et au Mexique, écrivit un mémoire, récemment découvert à Dieppe, et le fit publier tant en France qu'en Angleterre. Dans ce mémoire, il invoquait, entre autres choses, une communication artificielle entre les océans Atlantique et Pacifique. Nous le suivons du tillac de son navire aux comptoirs des marchands de Rouen et de St. Malo, qui lui confièrent pour la première fois, en 1603, la surintendance d'une entreprise commerciale, dont le Canada était le champ. Du service des marchands de Rouen, de Dieppe et de St. Malo, il passa au service de son souverain, Henri IV. Pendant plusieurs années, nous trouvons son pavillon sillonnant en tous sens cette côte rocailleuse, sur laquelle nous sommes maintenant assemblés, depuis Port-Royal, jusqu'à la baie de Massachusetts. Toutes les fois que nous ne le trouvons pas ici, nous pouvons être assuré qu'il s'est avancé dans l'intérieur, qu'il flotte à Québec, à Montréal ou dans les environs des sources de l'Hudson ou du Mohawk. Nous verrons ce souple navigateur devenir successivement fondateur de cités, négociateur de traités avec les tribus barbares, auteur et découvreur.

" Comme découvreur, il a été le premier européen qui ait remonté le Richelieu qu'il nomma ainsi en l'honneur du protecteur de ses dernières années, le tout-puissant cardinal. Le premier, il traversa ce magnifique lac (qui vous appartient maintenant tout entier) qui a rendu son nom si familier aux américains; le premier, il remonta la grande rivière centrale, l'Outaouais, jusqu'à Nipissing et il découvrit le premier ce qu'il appelle à juste titre " la mer aux eaux fraîches ", le lac Ontario. Comme découvreur américain, il est donc au premier rang; tandis que, comme colonisateur, sa réputation s'appuie sur la fondation durable de Montréal et Québec et sur son projet, extraordinaire pour le temps, d'unir l'Atlantique au Pacifique par des canaux artificiels de communications. Quant à sa législation, on n'a pas encore découvert et on ne le découvrira peut-être jamais, les ordonnances qu'on sait qu'il a promulguées; mais comme auteur, il est connu par le récit de ses transactions dans la Nouvelle-France, le récit de son voyage au Mexique, son traité sur la navigation et quelques autres écrits. Comme diplomate, il est connu par les alliances franco-indiennes qu'il cimentait et qui durèrent cent cinquante ans sur ce continent et qui exercèrent une si puissante influence, non-seulement sur les affaires américaines, mais encore sur les affaires européennes. C'est encore grâce à lui surtout que le Canada, l'Acadie et le Cap-Breton furent réclamés par la France et lui furent rendus en vertu du traité de St. Germain-en-Laye, en 1632. Quant aux qualités morales, notre fondateur était brave presque jusqu'à la témérité. Il se serait enfoncé, avec un seul compagnon européen, au milieu des sauvages ennemis, et plus d'une fois son excès de confiance et de courage mirent sa vie en danger. Il était éminemment sociable dans ses habitudes comme le prouve son ordre du *bon temps*, dans lequel chacun de ses associés était un jour l'hôte de tous ses camarades et commandait, à son tour, dans ces agréables rencontres que nous n'avons connues ici que par de légères escarmouches. Il était ardent comme un aventurier et il avait l'abnégation d'un héros. Il servit sous De Monts, qui lui succéda pendant quelques temps, avec autant d'ardeur que s'il eût travaillé pour lui-même, et il finit par se faire un ami de son rival. Comme Colomb et plusieurs autres, il vit la révolte et l'assassinat éclater parmi ses partisans mécontents, mais il triompha des mauvaises passions des hommes aussi complètement qu'il triompha de l'océan et du désert.

" Vivant au milieu de différents caractères et de nations diverses il atteignit les limites de l'expérience humaine. Un jour il dressait des plans d'agrandissement politique pour Henri IV et Richelieu; un autre jour il faisait des plans de campagne avec les chefs hurons et les braves Algonquins. Il réunissait, au plus haut degré, les facultés de l'action et de la réflexion et, comme tous les esprits éminemment profonds, ses paroles longtemps pesées en secret étaient souvent dignes de passer pour des maximes et quelques unes d'entre elles feraient les plus belles inscriptions qu'on pût graver sur son monument.

" Lorsque les marchands de Québec murmuraient à cause des dépenses qu'allaient entraîner les travaux de fortifications de cette place, il disait:—

" Il vaut mieux ne pas obéir aux passions des hommes; elles ne durent qu'un moment; il est de notre devoir de regarder l'avenir."

Avec son amour pour la bonne camaraderie il était, ce qui paraît à quelques-uns incompatible, religieux sincèrement et jusqu'à l'enthousiasme; voici deux de ses maximes: " le salut d'une âme est de plus de " valeur que la conquête d'un empire " et " les rois ne doivent songer à " étendre leur autorité sur les nations idolâtres que dans le but de les " soumettre à Jésus-Christ."

" Tels sont, en peu de mots, M. le président, les qualités de l'homme que vous avez voulu honorer et je laisse à cette assemblée le soin de dire si dans tout ce qui constitue la véritable grandeur, le premier gouverneur et capitaine général du Canada peut redouter une comparaison avec tout autre membre de cette poignée de héros qui fondèrent et modelèrent nos Etats de l'Amérique du Nord. Conservez tous leurs noms honorés; énumérez leurs principaux actes; que chaque commune assigne aux siens son tribut d'éloquence et de respectueuse mémoire; mais parmi eux, du Nord et du Sud, il ne sera pas assigné une place secondaire au sieur de Champlain.

" M. le président, votre excellence a ajouté au sentiment exprimé en l'honneur de Champlain une allusion au différent résultat des politiques coloniales française et anglaise; vous vous attendez probablement à ce que je fasse, sur ce sujet, une observation ou deux avant de reprendre mon siège. Le projet de Champlain était originairement, sans doute, de faire de cette côte de l'Atlantique la base de la puissance française dans le nouveau monde. Son gouvernement réclamait le continent, vers le Sud, jusqu'à la 40ème parallèle qui, comme vous le savez, passe sur l'Ohio, la Pennsylvanie et l'Illinois, tandis que l'Angleterre réclamait en allant vers le nord jusqu'à la 45ème qui coupe la Nouvelle-Ecosse et le Canada.

" La France soutint longtemps et avec zèle, par le moyen de la diplomatie, ses droits à la possession du pays compris entre ces cinq parallèles, mais ces prétentions ne furent jamais affirmées pratiquement, excepté sur les 44ème et 45ème, par la colonisation. Je ne suis pas préparé à discuter l'avancé que l'abandon pratique, par la France, des côtes découvertes par ses hardis navigateurs, au sud de la 45ème parallèle, peut avoir changé, comme vous dites, " les destinées du Nouveau-Monde." Cela peut-être; il se peut aussi que nous ne soyons pas encore arrivés à l'époque où nous puissions parler positivement du résultat permanent; car la divine Providence meut son orbite par des courbes longues et insensibles dont les hommes même les plus clairvoyants ne peuvent voir, dans leur temps, qu'une très-petite section. Mais, pour le passé, nous savons que la puissance française, sous le règne de Louis XIII et de Louis XIV, était pratiquement basée sur le St. Laurent, avec une tendance vers le Sud, plutôt que sur l'Atlantique avec une tendance vers l'Ouest. Je ne veux pas faire ici allusion à toutes les conséquences de ce grand changement de plan et de politique, car cela m'entraînerait sur un terrain où je ne veux pas aller, dans des rivalités internationales non encore assoupies.

" Je ne permettrais seulement de mettre en doute que cette influence française, telle que développée dans sa religion catholique romaine, sa loi romaine et son prestige historique, ait jamais été réellement limitée au Canada ou réellement étouffée, par la chute de Québec, comme on le dit généralement. On est surpris de voir, par les records coloniaux de la période d'un siècle et quart qui sépare la mort de Champlain de celle de Montcalm, quel rôle important a joué cette poignée de colons français dans les affaires de l'Amérique du Nord. En 1629, Champlain aurait pu emmener tous ses colons dans un " seul navire "; plus de cent ans après, ils étaient portés à 65,000 âmes; durant la guerre de sept ans ils n'étaient, selon M. Bancroft, " qu'un contre quatorze colons anglais." La part que jouèrent les Canadiens dans la guerre, sous les rois français, était disproportionnée à leur nombre; c'était une part glorieuse mais prodigue: elle laissa leur pays exposé à une disette périodique, sans force, sans commerce, sans liberté politique."

L'éloge de Champlain prononcé plus d'un siècle après sa mort par un irlandais, ministre d'un gouvernement canadien, au sein d'une assemblée d'anglo-américains, est une de ces singularités agréables que l'histoire peut enregistrer avec plaisir: il en est dans les événements contemporains de plus inattendus. Qui eût dit par exemple, l'année dernière, lorsque Garibaldi se promenait triomphalement à côté de son compère Victor Emmanuel, à qui il venait de donner le royaume de Naples, qui eût dit qu'il serait aujourd'hui le vaincu et le prisonnier du roi galant-homme? C'est cependant ce que nous apprend le télégraphe, qui nous informe qu'à peine débarqué en Calabre, le chef des chemises rouges avait été entouré, fait prisonnier et envoyé à Spezzia. Est-ce à l'île de Spezzia, dans l'archipel grec, ou à la ville murée de ce nom, dans les Etats Sardes? C'est plus qu'on ne saurait demander au télégraphe.

Nous aurions bonne envie de nous livrer à une prophétique digression sur cet événement, mais deux raisons nous en empêchent; c'est que, d'abord la malle du *Norwegian*, attendue d'heure en heure, apportera des centaines de spéculations de ce genre qui vaudront bien les nôtres, et c'est qu'ensuite il nous reste à peine l'espace nécessaire pour donner à nos lecteurs une courte esquisse biographique, que nous leur avons promise dans notre dernière livraison.

La sensation causée par la mort de Sir Allan McNab a été augmentée par la nouvelle de sa conversion au catholicisme. Comme s'il eût fallu que le célèbre baronnet devînt une occasion de lutte et de guerre jusque dans sa mort, une polémique assez vive s'est élevée dans nos journaux à ce sujet.

Né à Niagara en 1798, selon les biographes, mais plus vicieux de quel-

ques années, au dire de plusieurs de ses contemporains, Sir Allan était fils et petit-fils d'officiers de l'armée anglaise.

Son grand père, le Major Robert McNab, du 42^e régiment, occupa longtemps la charge de *Royal Forester* en Ecosse, et demeura sur une terre qui portait comme le château de Sir Allan le nom de Dundurn.

Son père, aide de camp du général Simcoe pendant les guerres de la révolution, suivit ce gouverneur en Canada et épousa à Québec une fille du capitaine William Napier. Lorsqu'en 1812 les Américains attaquèrent Toronto, le jeune McNab prit le fusil, et cette ville s'étant rendue, il suivit la garnison dans sa retraite sur Kingston. Là il s'embarqua comme aspirant de marine, sur le vaisseau de Sir James Yeo, et prit part à plusieurs affaires sur les lacs, entre autres à celle de Sacketts Harbour. Trouvant cependant qu'aucune promotion ne lui arrivait (notons que c'était être singulièrement impatient) il entra comme simple soldat dans le 100^e régiment, commandé par le Colonel Murray. Il était à l'avant garde à l'assaut du fort Niagara, et sa conduite lui valut une commission d'enseigne dans le 47^e régiment. Il était au fort Erié, sous le général Ryall et prit part à l'expédition qui brûla Black-Rock et Buffalo, par représailles pour la destruction de Niagara. A la fin de cette campagne, le jeune officier se rendit avec son régiment à Montréal, et prit part peu de temps après à la malheureuse affaire de Plattsburg. Le matin de cette journée il commandait l'avant garde au pont de Saranac.

A la paix, le jeune McNab comprit toute la valeur du dicton *cedant arma togæ*, il se fit étudiant en droit, et comme il n'était point coulé d'or, il sollicita et obtint une place de clerc copiste à l'assemblée législative, qu'il devait présider plus tard. Il fut admis au barreau en 1825, et commença l'exercice de sa profession à Hamilton, où il obtint quelques succès. Il fut le premier *Queen's Counsel* nommé dans le Haut-Canada.

Il fut élu pour la première fois représentant du comté de Wentworth en 1829. Une grande facilité d'élocution, une impétuosité toute militaire, s'alliant à cette entente des hommes et des affaires, que les anglais appellent *management*, lui donnèrent bientôt une position éminente dans un corps où les hommes habiles, et plus encore les hommes vraiment distingués devaient être rares à cette époque. Il fit cause commune avec le parti oligarchique, que l'on baptisa du nom de "Family Compact" et l'insurrection de 1837 le trouva orateur ou président de l'assemblée. Dès la première nouvelle de l'attaque de Toronto, par McKenzie, il se rendit au secours de Sir Francis Bond Head. Il n'épargna rien à cette époque pour la défense du pays. Tous nos lecteurs connaissent le fameux épisode de la prise et de l'incendie de la *Caroline*, coup de main audacieux qui faillit compliquer la situation, d'une guerre avec les Etats-Unis. Cette action qui a été jugée si diversement par les annalistes du pays et de l'étranger eut pour théâtre la cataracte du Niagara, ou vint s'abîmer le vaisseau américain, saisi au port de Buffalo par Sir Allan et sa bande.

Ce fut après les troubles qu'il fut créé chevalier et ce n'est point un jugement téméraire que de soupçonner que la destruction de la *Caroline*, désavouée dans une certaine mesure par la diplomatie, fut plus qu'aucune autre chose le motif de cette récompense.

Le nouveau chevalier fut envoyé au parlement en 1841, après l'union, par la ville d'Hamilton; il y devint le chef du parti tory, que la politique de Lord Sydenham avait jeté dans l'opposition. Il est à noter qu'il vota à cette époque avec son parti contre les fraudes électorales, qui venaient d'être commises dans le Bas-Canada, et qu'il aida ainsi aux premières réactions contre l'asservissement de cette section de la province. Peu de temps après, la première administration LaFontaine-Baldwin cimentait l'union que ce dernier avait à cœur de former entre le parti libéral du Haut-Canada et le parti Franco-canadien, et plaça par là même Sir Allan et ses amis en antagonisme avec cet élément politique. Au parlement qui s'ouvrit à Montréal en 1844, Sir Allan fut le candidat de la nouvelle administration Viger-Draper pour la présidence. M. Morin était le candidat de l'opposition. Celui-ci faisait surtout valoir l'avantage que ce dernier possédait sur son rival, étant très-versé dans la langue anglaise, tandis que le chevalier ne savait pas un mot de français. Sir Allan fut élu par deux voix de majorité. M. Aylwin et quelques uns des plus malicieux orateurs de la gauche prirent plaisir à mystifier le nouvel élu en lui adressant la parole en français et en insistant sur certaines interprétations qu'il lui était absolument impossible de donner. On s'amusa surtout beaucoup d'une requête des révérends Pères Oblats, que le *speaker* appela "the petition of the Reverend Peter Oblate and others."

Au parlement suivant, (en 1847) l'opposition victorieuse plaça M. Morin au fauteuil de la présidence, et son prédécesseur devint de suite chef de la nouvelle opposition. Aussi violente que faible dans la chambre, celle-ci ne tarda pas à soulever au dehors contre MM. LaFontaine et Baldwin une véritable tempête au sujet du bill des indemnités. Sir Allan harangua la multitude exaspérée et fut porté en triomphe par elle. Quelques jours plus tard, lorsque le projet de loi fut sanctionné par Lord Elgin, ce dernier fut insulté et le soir, les édifices du parlement, y compris une bibliothèque de 40,000 volumes, furent incendiés par les émeutiers. Quoiqu'il n'eût probablement aucune part directe à cet acte de vandalisme, Sir Allan ne put empêcher qu'il ne fût souvent reproché comme une conséquence naturelle de ses actions et de ses discours.

Sous l'administration Hincks-Morin, il demeura chef de l'opposition jusqu'à ce qu'à la suite du vote de *non-confiance* de 1854, il fut appelé à former le ministère de coalition MacNab-Morin, lequel par la retraite de M.

Morin devint plus tard le ministère MacNab-Taché. En 1856, évincé du pouvoir par une reconstruction partielle semblable à celle dont il avait donné l'exemple l'année précédente, il fut créé baronnet, et passa en Angleterre où il se présenta inutilement aux électeurs de Brighton, en 1859, qui lui préférèrent l'amiral Pechell. De retour en Canada en 1860, il fut élu au conseil législatif en remplacement de son ancien ami le Colonel Prince, nommé juge du district d'Algoma. Réconcilié avec M. MacDonald par qui il croyait avoir été supplanté, il devint orateur du conseil législatif au commencement de la dernière session. Il ne jouit point longtemps de cette nouvelle dignité, et mourut après quelques jours de maladie à son château de Dundurn, le neuf du mois dernier.

Si l'on ne peut dire que Sir Allan possédait un esprit transcendant, il n'en était pas moins un homme d'un talent et d'une activité très-remarquables. D'une bonne et courageuse nature, d'une humeur très-sociale et très-aimable, malgré la violence dont il a fait preuve en politique, il comptait des amis même parmi ses adversaires. Sa figure était belle et imposante, ses manières quelque peu altières ne manquaient ni de grâce, ni d'élégance. Il était gai compagnon et quoiqu'il présidât avec autorité aux délibérations de la chambre, il savait tempérer la morgue officielle par d'heureuses saillies. Il était de ces hommes que le vulgaire remarque du premier coup comme devant exercer une grande influence; et ses avantages extérieurs n'ont pas peu contribué à sa haute fortune.

Sir Allan n'a point laissé d'héritier de son titre: le seul fils qu'il a eu de sa première femme, Mlle. Brook, est mort tout jeune. Il laisse trois filles: une de ce premier mariage, M^{lle}. Davenport, et deux de celui qu'il contracta plus tard avec M^{lle}. Stuart, Lady Bury, belle-fille du Duc d'Albemarle, et M^{lle}. Daly, belle-fille de Sir Dominick Daly. Ces dames sont catholiques ainsi que l'était leur mère.

En même temps que disparaissait de la scène du monde un des plus grands acteurs de la politique du Haut-Canada, l'ancien chef politique du Bas-Canada, M. Papineau, était frappé dans ses plus chères affections. Nous nous associons de tout cœur aux sentiments si bien exprimés dans la notice nécrologique suivante que nous empruntons à l'*Ordre*.

"Nous apprenons avec un profond regret la mort de Madame Papineau. Elle avait passé la journée de dimanche gaiement, nous écrit-on de la Petite Nation, et la soirée de même. Elle s'était couchée vers 11 heures bien portante. Ce n'est que ce matin (lundi) vers 4 heures qu'elle s'est plainte de fortes douleurs dans la région du cœur en disant qu'elle allait mourir. On appela immédiatement le Curé, il n'eut que le temps de lui donner l'Extrême-Onction. Le médecin qu'on était allé chercher à une lieue et demie est arrivé trop tard.

"Madame Papineau n'était âgée que d'à peu près 60 ans; sa santé était excellente, elle avait conservé aux abords de la vieillesse toute sa gaieté aimable et sa bonne humeur, et tout semblait lui promettre encore de longues années de vie et de bonheur. La mort l'a frappée inopinément en pleine vie, au milieu de sa famille, de ses enfants et de ses petits enfants, réunis depuis quelque temps dans son château, à côté du noble vieillard dont elle était depuis quarante-trois ans la compagne fidèle, l'amie dévouée. C'est au sein du bonheur le plus doux et le plus complet qu'elle s'est éteinte tout à coup, après deux ou trois heures de souffrance. La Providence semblait avoir réuni autour d'elle tous les éléments d'un long bonheur, elle en jouissait avec une douce satisfaction, elle contemplait avec orgueil et sécurité la verte jeunesse de ses petits-enfants et la verte vieillesse de son mari; rien ne pouvait lui faire pressentir que tout ce bonheur était préparé pour le malheur, et que soudainement toutes les joies qu'elle répandait autour d'elle s'éteindraient avec elle et se changeraient pour les siens en douleur amère et en désolation.

"Elle est allée rejoindre dans la paix du Seigneur ce fils Gustave dont elle aimait si passionnément le noble cœur et la jeune gloire, et dont elle regrettait si amèrement la mort pour son père, pour son pays, pour elle-même; mais elle est partie trop tôt pour tous les cœurs qui l'aimaient, pour tous les bonheurs qui dépendaient du sien. Ceux qui ont connu toutes ses qualités aimables, toute la générosité de son cœur, le charme de sa conversation et l'agrément de ses relations, et pourquoi ne le dirions-nous pas, puisque l'éloge est vrai et qu'il sied bien à la femme d'un grand homme, toute la vivacité de son patriotisme, en garderont un ineffaçable souvenir, un impérissable regret.

"La douleur de l'homme illustre qui perd par cette mort sa plus chère affection, serait aussi difficile à exprimer qu'elle sera impossible à consoler. Nous ne pouvons, non pour alléger sa peine, mais pour témoigner du sentiment qu'elle excite et pour honorer la mémoire de celle qui la cause, que lui offrir les sympathies de tout un peuple. Ses douleurs de famille sont des douleurs nationales; le pays qui ne l'a plus à sa tête lui garde dans son cœur sa place entière, et s'en souvient jamais plus que dans les épreuves qui frappent l'un ou l'autre."

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— On lit dans le *Journal de l'Instruction Publique* de Paris: L'Instruction primaire, à laquelle tous les Etats européens donnent en ce moment une si grande attention, n'a pas cessé d'être en France l'objet des vives préoccupations du gouvernement de l'Empereur.

Un décret rendu le 19 avril dernier, sur la proposition du Ministre de l'Instruction publique, a élevé à 700 fr. le traitement de tous les instituteurs primaires comptant déjà cinq ans de services, et a permis d'assurer un vingtième de ceux qui comptent dix ou quinze ans d'activité une indemnité qui équivaut leurs ressources à 800 et à 900 fr.

Destiné à améliorer ainsi la position de 17,000 instituteurs, car un assez grand nombre de maîtres ont déjà dépassé ces minimums, le décret du 19 avril a provoqué de la part des instituteurs primaires les manifestations de la plus sincère reconnaissance, et le ministre a pu mettre sous les yeux de l'Empereur les innombrables lettres de remerciements qui lui sont parvenues des divers côtés de la France.

De semblables témoignages prouveraient à eux seuls que la mesure bienveillante qui les a motivés répondait à des besoins réels et que cette amélioration, en apparence si minime, ne laisse pas d'être relativement importante.

On n'aura pas oublié non plus que le décret du 19 avril n'a été pour le budget de l'Etat l'occasion d'aucune augmentation de crédit. C'est en se renfermant dans les limites des crédits ordinaires, mais en veillant à ce que les enfants en âge de fréquenter les écoles y fussent régulièrement envoyés, et en exigeant des familles et des communes le concours qu'elles doivent aux dépenses générales de l'Instruction primaire, qu'une administration sage et vigilante est parvenue à dégraver les finances de l'Etat de frais qui ne devaient pas rester à sa charge.

L'élévation du minimum du traitement des instituteurs ne courra toutefois que du 1er janvier 1853. Il eût été impossible, à cette époque de l'année, de modifier une situation qui devait entraîner des changements notables dans les budgets d'un grand nombre de communes et de départements : mais les sommes destinées à faire face à cette augmentation de traitement restant libres pour l'année actuelle, quelques autres économies venant à s'y joindre, le Ministre s'est efforcé, après avoir pris les ordres de l'Empereur, d'appliquer la totalité de ces ressources à différentes parties du service de l'Instruction primaire, et de continuer ainsi les améliorations commencées en 1851.

Ainsi, 100,000 francs viennent d'être répartis, en addition à l'article 5 du chapitre XII du budget de l'Instruction publique, entre toutes les Instituciones primaires dont le revenu scolaire ne s'élève pas à 400 fr.

Il est à regretter que les circonstances n'aient pas encore permis de garantir ce minimum aux femmes si dévouées qui tiennent les écoles communales de filles. Beaucoup d'entre elles n'ont pas de quoi vivre, et ne le tentent qu'à force de zèle et de privations contre les obstacles qu'elles rencontrent. Le gouvernement a donc saisi avec bonheur l'occasion de venir de nouveau à leur secours, et de témoigner ainsi le profond intérêt qu'il porte au sort des institutrices.

50,500 francs ont été distribués entre les institutrices que l'âge et les infirmités ont éloignées de leurs fonctions et qui n'étaient point en mesure d'obtenir des pensions de retraite. Une somme de 100,000 fr. figure déjà pour cette dépense au budget du ministère de l'Instruction publique ; elle est annuellement distribuée par petites sommes de 25 à 50 francs : cette année, les secours ont pu être élevés à peu près partout à ce dernier taux. C'est une œuvre de bienveillance et de justice qui a été vivement appréciée par ces vieux serviteurs de l'Etat.

Près de 100,000 francs ont été affectés à l'acquisition de livres pour les bibliothèques scolaires. Ces petites bibliothèques, placées dans l'intérieur des écoles et confiées à la garde des instituteurs, sont appelées à rendre de bons offices, non-seulement aux maîtres et aux enfants, mais encore aux familles, à qui, lors des longues soirées d'hiver, d'utiles ouvrages pourront être prêtés. Le budget du ministère de l'Instruction publique ne contient, pour encouragements aux auteurs de livres utiles à l'Instruction primaire, qu'une somme de 30,000 francs. On comprend combien l'adjonction faite à ce crédit d'un encouragement d'utiles publications. Soixante mille volumes ont été acquis, et sont distribués au fur et à mesure qu'une bibliothèque scolaire s'organise. Tous ces ouvrages, choisis avec soin, répandront au sein des populations des principes moraux et religieux, des connaissances utiles à l'agriculture, à l'industrie, à l'hygiène publique ; les populations y trouveront aussi de bons livres où elles puiseront des notions exactes sur notre histoire nationale, trop souvent dénaturée par l'esprit de parti.

540,000 francs ont été affectés à la construction d'écoles primaires dans les communes les plus pauvres et les plus déshéritées. Les constructions de ce genre, sans lesquelles l'existence des écoles n'est jamais assurée, ne peuvent être entreprises, même avec l'appui du gouvernement, que dans les communes ayant déjà quelques ressources ou qui peuvent en trouver dans des impositions extraordinaires. Mais il y a malheureusement encore en France plus de communes qu'on ne le croit généralement où toutes les ressources de ce genre sont défaut, communes vraiment indigentes, qui ne pourvoient en grande partie à leurs besoins ordinaires qu'à l'aide d'impôts extraordinaires, et qui ont depuis longtemps atteint sous ce rapport la limite des efforts que le gouvernement, dans sa sagesse, ne leur permet pas de dépasser. Dérogeant en leur faveur à la règle, le Ministre leur a accordé de larges subventions, de l'aide desquelles elles pourront mettre à exécution des projets formés depuis longtemps, et que chaque année léguaient à l'année suivante. Grâce à ces secours inespérés, plus de 100 communes seront désormais en possession de maisons simples et modestes, il est vrai, mais où les enfants apprendront, en recevant l'Instruction nécessaire à tous, que le gouvernement de l'Empereur ne les a pas oubliés et qu'ils sont constamment l'objet de ses plus vives sollicitudes.

Une somme de 8,000 francs a été accordée aux sociétés de secours

mutuels des instituteurs, et cette allocation a été concédée comme une preuve de la sympathie qu'inspirent au gouvernement ces prévoyantes associations.

Ce sont là des améliorations réelles, et d'autant plus dignes d'attention qu'elles ont pu être effectuées, nous le répétons, avec les ressources ordinaires du budget et grâce à une administration économe des deniers de l'Etat.

Elles sont, en outre, une preuve nouvelle et éclatante des sympathies de l'Empereur pour tout ce qui concerne l'Instruction du peuple.

— Un chef iroquois est arrivé, il y a quelque temps, à l'Université d'Oxford, où il doit compléter ses études. Il a été immatriculé comme élève de la savante université. Son nom est Orthathytanka. Il vient d'une des tribus iroquoises (Mohawks) du nord-ouest des Etats-Unis.

BULLETIN DES SCIENCES.

— M. Chalmers Miles, chirurgien militaire à Halifax, prétend que la plante découverte par Sarrasin en Canada, la *Sarracenia purpurea*, est un spécifique contre la petite vérole. On fait prendre au malade atteint des premiers symptômes plusieurs potions d'une infusion de la racine de cette plante, avant que l'éruption ne se soit manifestée. Le remède a pour effet de hâter l'éruption, qui paraît quelques heures après. Alors on en administre une seconde potion, puis une troisième au bout de cinq ou six heures. Les pustules se dessèchent aussitôt et perdent leur vitalité. Si la maladie est déjà avancée à l'époque où l'on administre la première potion, celle-ci a pour effet d'abaisser la fièvre, la deuxième potion fait tomber les pustules, qui ne laissent aucune trace. M. Miles a envoyé en Angleterre une quantité suffisante de cette plante pour qu'on en fasse des essais. C'est des sauvages de la Nouvelle-Ecosse que M. Miles a appris à connaître ce remède. Ils portent toujours avec eux, assure-t-il, une certaine quantité de cette racine, séchée et pilée.

Si la petite vérole reparait l'hiver prochain, nous ne serions guères excusables, en Canada, de lui permettre de faire les mêmes ravages qu'elle a faits l'hiver dernier, sans essayer au moins d'un remède que nous avons sous la main. Le *Sarracenia purpurea* se trouve en abondance dans les savanes et marécages dans le Bas-Canada. Nous en avons cueilli nous-même de très-belle dans les environs de Québec. Il faudrait se hâter d'en faire provision dès à présent et faire sécher la racine. Nous faisons suivre la description qu'en donne Sarrasin et qui a été reproduite par Charlevoix, et nous y ajoutons une gravure, dont nous devons l'usage à l'obligeance de M. l'abbé Bois, auteur d'une brochure sur Michel Sarrasin :

« Cette plante est d'un port fort extraordinaire, sa racine est épaisse d'un demi-pouce, garnie de fibres, du collet de laquelle naissent plusieurs feuilles qui, en s'éloignant, forment une espèce de fraise ; ces feuilles sont en cornets longs de cinq à six pouces, fort étroits dans leur origine, mais qui peu à peu s'évasent assez considérablement. Ces cornets, qui commencent par ramper sur la terre, s'élèvent peu à peu, et forment dans leur longueur un demi-rond, dont le convexe est au-dessous et le concave dessus ; ils sont fermés dans le fond et souvent en gueule par le haut. La lèvre supérieure, quoique dessous (car les feuilles sont comme renversées) est longue de plus d'un pouce, large de deux, arrondie dans sa circonférence ; elle a une oreillette proche et à côté de l'ouverture ; cette lèvre, qui est intérieurement velue et creusée en cuiller, est tellement disposée qu'elle semble ne l'être ainsi que pour mieux recevoir l'eau de la pluie que le cornet garde exactement. La lèvre inférieure, si l'on peut dire qu'elle en soit une, est fort courte, ou plutôt le cornet est comme coupé, simplement roulé dans cet endroit de dedans en dehors, d'une manière très-propre pour affermir cette ouverture. Il rampe sur la partie cave du cornet, une feuille qui n'en est qu'un prolongement. Elle est étroite dans ses extrémités,



plus large et arrondie dans son milieu, ressemblant assez bien à la barbe d'une poule d'Inde.

« Du milieu de ces cornets s'élève une tige, longue d'environ une coudée; elle a la grosseur d'une plume d'oie et elle est creuse. Elle porte à son extrémité une fleur à six pétales de deux façons, dont il y en a cinq disposés en rond, soutenus sur un calice de trois feuilles : du milieu de cette fleur, qui ne tombe point que le fruit ne soit mûr, s'élève le pistil, qui devient le fruit, lequel est relevé de cinq côtés, et divisé en cinq loges, qui contiennent des semences oblongues, rayées et appuyées sur un placenta qui l'est lui-même sur une continuation de la tige, laquelle en se prolongeant sort du fruit, de la longueur d'environ deux lignes. C'est sur cette extrémité qu'est située la sixième feuille, laquelle est beaucoup plus mince que celles qui composent la rose; celles-ci sont dures, épaisses et oblongues, tirant sur le rouge, quand le fruit est mûr. Cette sixième feuille forme un chapeau de figure pentagone. Toute la partie convexe regarde le dehors, et la concave le fruit. Chaque angle est incisé de la profondeur d'environ deux lignes. Elle croît dans les pays tremblants. Sa racine est vivace et âcre. »

— De toutes les découvertes postérieures à celle du télégraphe électrique, la théorie des cyclones, due en majeure partie aux recherches du lieutenant Maury, nous semble la plus précieuse. Enseigner au marin, d'après des principes d'une certitude presque mathématique, à deviner l'approche d'une tempête, à l'éviter entièrement s'il en a le temps, en tout cas à se diriger vers le point où son action se fait le moins sentir, c'est un des plus grands triomphes de la science. Cette découverte porte aujourd'hui ses fruits : s'il ne nous est pas permis d'espérer que les désastres maritimes cesseront complètement, nous pouvons au moins entrevoir le jour où une vigilance éclairée en réduira le chiffre à sa moindre expression. Cet espoir nous a été inspiré par un intéressant Mémoire que M. le contre-amiral Fitzroy a lu à une des dernières séances de l'Institution royale de la Grande-Bretagne. Ce mémoire traite de la télégraphie météorologique actuellement en voie d'expérience sous les auspices du *Board of Trade*, ou conseil du commerce à Londres.

L'idée d'annoncer à une station centrale les variations météorologiques survenues en différents points du littoral, afin que de là on puisse en donner avis par le télégraphe à toutes les stations maritimes, et les prévenir ainsi de l'approche d'une tempête, a été pour la première fois mise en avant dans la réunion de l'Association britannique tenue à Aberdeen en 1859. Le conseil de cette assemblée fut chargé de proposer au gouvernement anglais les moyens de réaliser ce projet. Le prince Albert, alors président de l'Association, appuya vivement les démarches du conseil, qui obtint, en 1860, l'organisation d'un réseau télégraphique de vingt stations, se communiquant entre elles les faits météorologiques de chaque jour. Ce réseau s'est étendu depuis à plusieurs points du continent; entre Paris et Londres, notamment, il y a un échange quotidien de dépêches météorologiques.

Comme s'il eût fallu encore des désastres à l'appui des efforts de l'Association britannique, à peine l'assemblée d'Aberdeen se fut-elle séparée, qu'on annonça la perte en mer du *Royal-Charter*, bateau à vapeur construit en fer, qui avait en vain lutté avec ses puissantes machines contre la force de l'ouragan, tandis qu'à peu de distance un simple voilier, le *Cumming*, était sorti de la tourmente sans aucune avarie. Ce cyclone traversa l'Angleterre par le milieu, de sorte qu'il fut possible d'en étudier toutes les phases et de recueillir de nombreuses observations.

Au commencement de 1861, la science, mettant à profit les faits déjà observés, annonça une tempête imminente dans le Tyne; mais on ne tint aucun compte de cet avertissement. Il en résulta des malheurs qu'on aurait pu éviter : le jour suivant, la tourmente éclata, et beaucoup de navires firent naufrage. Les avertissements reçus depuis ont eu un meilleur sort : la leçon n'a pas été perdue.

Depuis le mois d'août 1861, on commence à publier des prédictions météorologiques, et, après de nombreux tâtonnements, on s'est enfin arrêté au système actuel. On reçoit tous les matins (le dimanche excepté) vingt rapports, et dix le soir, plus cinq rapports du continent. Les résultats des rapports se publient régulièrement dans six journaux quotidiens; on les envoie en outre au Lloyd, à l'Amirauté et au *Board of Trade*. D'après les données recueillies, on rédige des prévisions du temps deux jours à l'avance. Le mari et le voyageur sont ainsi avertis en temps utile du danger qu'il pourrait y avoir à se mettre en mer. Il est vrai que ces prévisions n'ont pas la valeur d'une prédiction absolue, et que l'événement peut leur donner un démenti; mais elles n'en sont pas moins précieuses, en ce qu'elles rapportent l'opinion d'hommes spéciaux qui font de l'étude du temps l'occupation de leur vie : si quelquefois ils se trompent, c'est que la science météorologique n'est pas encore suffisamment avancée; mais elle avance tous les jours. Les règles qu'elle propose sont le résultat de l'expérience et de l'étude. Il arrive, par exemple, que deux courants d'air se meuvent parallèlement en parcourant ainsi des centaines, et même des milliers de lieues; ou quelquefois l'un est superposé à l'autre; le plus souvent, ils sont plus ou moins inclinés l'un à l'autre; tantôt, ils se combinent en produisant ces variations météorologiques que l'on observe, suivant que le vent s'approche ou s'éloigne de l'équateur ou du pôle; d'autres fois, il y a collision entre deux courants, et alors se forment ces tempêtes rotatoires que l'on est convenu d'appeler des cyclones. On conçoit dès lors aisément qu'en observant ces courants d'air sur différents points à la fois, on puisse arriver à prédire avec un certain degré de probabilité le jour où ces forces contraires pourront concourir à faire éclater une tempête.

Voici quelques-unes des règles que l'on a pu établir à force d'observations. Toutes les fois qu'un courant venant du pôle se manifeste en quelque endroit, l'atmosphère devient lourde et le baromètre monte. Si, au contraire, le courant vient des tropiques, le mercure descend. Ces changements se font avec une certaine lenteur. Si, par suite de quelque action électrique, chimique, ou même mécanique, un courant quelconque cesse d'avancer sans obstacle apparent, le baromètre baisse lentement dans un parcours qui peut varier d'une centaine à plusieurs milliers de lieues. En choisissant pour pôles des vents le nord-est et le sud-ouest, toutes les directions intermédiaires s'assimilent plus ou moins à l'action constatée pour l'un ou pour l'autre de ces deux points extrêmes; d'un autre côté, toutes les variations de pression ou de tension, souvent amenées par la température, dépendent de deux courants principaux et constants : l'un venant du pôle, l'autre de l'équateur. Les courants inférieurs, qui n'agissent guère qu'à une hauteur de quelques centaines ou d'un millier de mètres, se trouvent souvent arrêtés par les montagnes. Il en résulte des ricochets produisant des actions locales dont il importe de tenir compte. L'électricité, la condensation des vapeurs sous forme de grêle, de neige, de pluie ou de brouillard, ou bien encore l'évaporation ou la raréfaction, produisant le froid, influent sur les courants en leur imprimant un mouvement horizontal. Le courant polaire, tout en venant du pôle, a encore un mouvement latéral vers l'est, comme celui d'un navire marchant sous le vent; c'est qu'il cède à l'action du courant tropical qui s'avance du sud-ouest sous un certain angle avec le courant polaire, et généralement à une hauteur supérieure. C'est ainsi que s'établit une lutte entre les deux courants, lutte qui peut produire un calme plat, lorsqu'ils se trouvent en opposition directe et à force égale.

Il ne faut pas s'imaginer que tous les pays se trouvent dans de bonnes conditions pour tirer tout le parti possible de cette théorie. L'Angleterre jouit ici d'un avantage exceptionnel, en ce que les variations de niveau sont faibles et que les courants sont rarement interceptés par des montagnes. Même en Angleterre, ce système ne peut fournir aucun moyen de prévoir les variations purement locales, quelque terribles qu'en puissent être les effets, parce qu'elles ne s'étendent que sur de petites surfaces. Mais les grands changements, ceux qui mettent plusieurs jours à se préparer, sont toujours précédés de signes manifestes qui, recueillis et étudiés à la station centrale, permettent presque avec certitude d'en conclure la proximité d'une tempête. En Angleterre, un pareil événement s'annonce par un abaissement de plus d'un pouce dans le baromètre, et par une différence de température de 15° de Fahrenheit. Un abaissement d'un dixième de pouce par heure indique un ouragan ou au moins une pluie battante.

Déjà la télégraphie météorologique a rendu de bons services. L'amiral Evans raconte qu'un soir, l'avis étant arrivé à Liverpool qu'une tempête était imminente, le capitaine du port prit toutes les précautions nécessaires, et qu'en effet un violent ouragan éclata quelques heures plus tard, sans qu'il en résultât aucune avarie pour les navires. Dans une autre circonstance, une personne qui se disposait à faire la traversée du canal irlandais reçut l'avis d'ajourner son départ. Cette même nuit, la mer irlandaise fut balayée par une tourmente qui dura encore le jour suivant. La tempête qui fit périr la corvette prussienne l'*Amozone* avait été annoncée d'avance. Frappé de ce fait, le gouvernement prussien se mit aussitôt en rapport avec le *Board of Trade* pour en obtenir des renseignements sur le système anglais, afin d'en organiser un semblable dans la mer Baltique. Le 7 mars dernier, on ne tint aucun compte, à Plymouth, de l'avis reçu par le télégraphe; la journée était si belle, que plusieurs bateaux s'aventurèrent au loin dans la mer; cependant, la tempête annoncée eut lieu, et un des bateaux fit naufrage. On cite plusieurs autres exemples de prévisions ainsi réalisées.—*Revue Contemporaine*.

— M. le docteur Laugier, partant de ce fait constaté par M. Réveil, que la gangrène résulte de la diminution ou de l'absence de l'oxygène nécessaire à la vitalité d'un tissu, a eu l'idée de placer la partie malade dans un appareil qui la tient dans un bain d'oxygène pur, sans cesse renouvelé. La gangrène ainsi traitée s'arrête promptement, et la partie atteinte est préservée et guérie. Ce traitement est maintenant adopté à l'Hôtel-Dieu avec un plein succès.

L'Académie a reçu, sur un sujet analogue, une autre communication pleine d'intérêt. On se rappelle sans doute avec quel empressement le public médical a accueilli la belle découverte de M. Demeaux, consistant à désinfecter les plaies gangréneuses et autres par le coal-tar. M. Desmarts vient de trouver un succédané du coal-tar : c'est l'extrait de campêche (*Hamamelis campechianum*). Il a eu l'idée d'appliquer au pansement des plaies une pommade composée avec des parties égales de cet extrait et d'axonge. Le résultat a dépassé ses espérances. Selon lui, l'extrait de campêche, employé dans des cas de gangrène ou de pourriture d'hôpital, fait disparaître le mal comme par enchantement. Il s'en est servi également pour prévenir ou arrêter les érysipèles dangereux qui surviennent à la suite des amputations et des blessures.—*Ibid.*

— L'angine de poitrine se manifeste par des attaques dont la durée varie de quelques minutes à une heure, et qui sont caractérisées par un sentiment insupportable d'angoisse à la région du cœur, avec douleurs s'irradiant de là dans tout le thorax et même dans les membres supérieurs. Ces attaques affectent particulièrement le cœur et peuvent occasionner la mort subite. M. Beau, dans un mémoire adressé à l'Académie,

démie, constate que l'abus du tabac à fumer est une des causes déterminantes de cette maladie, surtout s'il coïncide avec des chagrins, des fatigues excessives, ou d'autres causes d'affaiblissement. Il cite à l'appui de son assertion huit cas de personnes, dont les unes se sont guéries de leur angine de poitrine en renonçant à l'usage du tabac à fumer, dont les autres, après guérison, ont éprouvé une rechute pour avoir repris leur ancienne habitude. Pour plusieurs de ces malades l'abus du tabac a même amené la mort. M. Beau se fondant sur des expériences faites par M. Bernard, attribue cette maladie à l'action de la nicotine — *Ibid.*

BULLETIN DES LETTRES.

— M. Daniel Wilson, professeur à l'Université de Toronto, va mettre sous presse ses *Recherches sur l'origine de la civilisation*, qui seront publiées au mois d'octobre prochain, sous ce titre : " *Pre-historic Man.*" L'auteur s'est proposé, dans cet ouvrage, d'étudier l'homme autant que possible tel qu'il a dû être avant d'avoir subi les influences qui se rattachent au développement des nations et à la formation des époques historiques. — *Revue de l'Instruction Publique de Paris.*

— Henry Thomas Buckle, auteur de l'*Histoire de la civilisation en Angleterre*, dont il achevait le second volume, est mort dans le mois de mai à Damas. " Il s'est épuisé, dit une lettre adressée au *Times*, en travaillant outre mesure pour achever son second volume. Rien n'était plus touchant que de l'entendre s'écrier, au milieu de ses rêves incohérents : ' Oh, mon livre ! mon livre ! je ne t'achèverai donc pas ! ' " Parti d'Angleterre en octobre avec deux jeunes gens, fils d'un de ses amis, il avait passé l'hiver sur le Nil et fait à pied le voyage du Caire au Sinaï et à Petra. Il laisse plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque ses *Essais sur Bacon et Shakespeare*. Il n'avait que trente neuf ans.

— L'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, dans sa séance du 20 juin, a décerné le premier des prix fondés par le baron Gobert à M. de Mas-Latrie, chef de section aux archives de l'empire, pour son *Histoire de l'île de Chypre sous la maison de Lusignan*, et le second à M. d'Arbois de Jubainville, archiviste du département de l'Aube, pour son *Histoire des Comtes de Champagne*.

— La veuve de l'illustre auteur de la *Mécanique céleste*, Mme. la Marquise de Laplace, ancienne dame d'honneur de la princesse Elisa, est décédée vers la fin de juillet, à Paris, à l'âge de 94 ans.

— M. Victor de Laprade, qui s'est essayé depuis quelque temps dans la satire politique avec tant de succès littéraire, et qui a payé de sa place de professeur le plaisir de dire la vérité à son siècle, s'occupe actuellement à une traduction en vers de Juvénal.

BULLETIN DES ARTS ET DES BEAUX-ARTS

— Charles Waugh, connu sous le nom de Charles Sabatier, compositeur et pianiste distingué, vient de mourir à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Né en Allemagne, il avait été élevé en France, où il s'était fait une certaine réputation. Des excès et une inconstance naturelle l'ont empêché d'atteindre au premier rang et l'ont poussé à voyager de pays en pays. Il vint au Canada il y a une dizaine d'années, et tandis que son génie et son éducation musicale auraient pu lui assurer d'excellentes, sinon de brillantes positions, son intempérance l'avait réduit à la misère. On a de lui plusieurs compositions, entre autres la cantate en l'honneur du Prince de Galles. Des amis charitables et dévoués ont essayé, à plusieurs reprises, de le remettre dans la bonne voie ; et ils espéraient presque avoir réussi, car Sabatier était à l'Hôtel Dieu plutôt en réclusion réformatrice qu'à titre d'invalidé. Malheureusement, une fatale occasion se présenta pour lui de manquer à ses bonnes résolutions ; il s'échappa de sa retraite, on le ramena dans un état pénible à voir, et il mourut d'apoplexie peu d'heures après son retour. Exemple terrible d'une belle carrière brisée sans retour par une passion brutale et tyrannique !

DISTRIBUTION DE PRIX.

PETIT SEMINAIRE DE QUEBEC.

RHÉTORIQUE.

Excellence—1er prix J. Bédard, 2d pr F. Audet. Amplifications françaises et latines—1er prix J. Bédard, 2d prix J. Pelletier. Versions latines—1er prix —, 2d prix J. Bédard. Thèmes latins—1er prix F. Audet, 2d prix J. Bédard. Vers latins—1er prix J. Pelletier, 2d prix F. Audet. Versions grecques—1er prix —, 2d prix J. Bédard. Thèmes grecs—1er prix F. Audet, 2d prix J. Pérusse. Histoire du Canada—1er prix J. Bédard, 2d prix P. Lavoie.

LANGUE ANGLAISE.

Traduction—1er prix A. Caron, 2d prix J. Bédard. Récitation—1er prix A. Caron, 2d prix J. Bédard.

SECONDE.

Excellence—1er prix L. Langis, 2d prix T. Jobin. Amplifications françaises et latines—1er prix L. Langis, 2d prix E. Turcot. Versions latines—1er prix L. Langis, 2d prix E. Turcot. Thèmes latins—1er prix L. Langis, 2d prix T. Jobin. Vers latins—1er prix T. Jobin, 2d prix M. Chouinard. Versions grecques—1er prix L. Vidal, 2d prix L. Langis. Thèmes grecs—1er prix L. Langis, 2d prix L. Vidal. Histoire moderne—1er prix L. Vidal, 2d prix T. Jobin.

LANGUE ANGLAISE.

Traduction—1er prix L. Langis, 2d prix L. Vidal. Récitation—1er prix L. Langis, 2d prix M. Chouinard.

TROISIÈME.

Excellence—1er prix E. Couture, 2d prix A. Papineau. Versions latines—1er prix A. Papineau, 2d prix G. Côté. Thèmes latins—1er prix A. Papineau, 2d prix E. Couture. Versions grecques—1er prix A. Papineau, 2d prix E. Couture. Thèmes grecs—1er prix E. Couture, 2d prix G. Côté. Vers latins—1er prix A. Papineau, 2d prix E. Couture. Narrations et lettres—1er prix G. Côté, 2d prix L. Sanfaçon. Géographie d'Amérique—1er prix E. Couture, 2d prix E. Audet. Histoire du moyen-âge—1er prix A. Papineau, 2d prix F. X. Gosselin. Langue anglaise—Traduction : 1er prix C. Gingras, 2d prix E. Couture. Récitation—1er prix E. Couture, 2d prix C. Gingras.

QUATRIÈME.

Excellence—1er prix G. Paradis, 2d prix C. Morency, 3me pr A. Decelles. Versions latines—1er prix —, 2d prix R. Tanguay, 3e prix A. Decelles. Thèmes latins—1er prix —, 2d prix G. Paradis, 3e prix J. Lefebvre. Histoire romaine—1er prix G. Paradis, 2d prix R. Guénard, 3e prix A. Decelles. Géographie d'Afrique 1er prix F. Cinq-Mars, 2d prix E. Paradis, 3e prix C. Morency. Vers latins—1er prix P. Tanguay, 2d prix N. Fiset, 3e prix G. Paradis. Arithmétique—1er prix C. Morency, 2d prix C. Rinfret, 3e prix L. Corrivault. Langue grecque—1er prix C. Morency, 2d prix G. Paradis, 3e prix R. Guénard. Langue anglaise.—Traduction : 1er prix A. Decelles, 2d prix N. Fiset, 3e prix C. Morency. Récitation—1er prix N. Fiset, 2d prix A. Decelles, 3e prix C. Morency.

CINQUIÈME.

Excellence—1er prix Edouard Labrecque, 2d prix Isidore Belleau, 3e prix Nazaire Paquet. Versions latines—1er prix Isidore Belleau, 2d prix Edouard Labrecque, 3e prix Benjamin Blouin. Thèmes latins—1er prix Isidore Belleau, 2d prix Edouard Labrecque, 3e prix Ul. Bélanger. Exercice français—1er prix —, 2d prix Edouard Labrecque, 3e prix Isidore Belleau. Arithmétique—1er prix Siméon Marmette, 2d prix Georges Caron, 3e prix Emile Vaillancourt. Histoire des Grecs—1er prix Edouard Labrecque, 2d prix David Gosselin, 3e prix Is. Belleau. Géographie d'Asie—1er prix E. L. Labrecque, 2d prix G. Caron, 3e N. Paquet. Mémoire—1er prix Ed. Labrecque, 2d prix C. Darveau, 3e prix M. Gosselin. Langue anglaise.—Thèmes : 1er prix John Sexton, 2d prix Edouard Patton, 3e prix I. Belleau. Leçons—1er prix Anselme Déziel, 2d prix E. Labrecque, 3e prix Félix Couture.

SIXIÈME.

Excellence—1er prix Joseph Vézina, 2d prix Narcisse Gagnon, 3e prix Adjutor Turcotte. Versions latines—1er prix Jos. Vézina, 2d prix Jules Faucher, 3e prix Adj. Turcotte. Thèmes latins—1er prix Jos. Vézina, 2d prix N. Gagnon, 3e prix Adj. Turcotte. Exercice français—1er prix Jos. Vézina, 2d prix N. Gagnon, 3e prix Adj. Turcotte. Histoire des Egyptiens—1er prix Zoël Lambert, 2d prix Jos Vézina, 3e prix Adolphe Poisson. Géographie d'Europe—1er prix N. Gagnon, 2d prix F. Tanguay, 3e prix Jos. Vézina. Arithmétique—1er prix A. Collet, 2d prix N. Gagnon, 3e prix Léandre Fréchette. Mémoire—1er prix Jos. Duperré, 2d prix Adj. Turcotte, 3e prix G. Gourdeau. Langue anglaise.—Thèmes : 1er prix Octave Labbé, 2d prix Ferd. Tanguay, 3e prix Godefroy Gourdeau. Leçon—1er prix Léandre Fréchette, 2d prix Jos. Duperré, 3e prix Théophile Morissette.

SEPTIÈME.

Excellence—1er prix M. A. Labrecque, 2d prix N. Proulx, 3e prix Ed. Flynn, 4e prix Ed. Marcoux. Versions latines—1er prix M. A. Labrecque, 2d prix N. Proulx, 3e prix J. Robitaille, 4e prix E. Marcoux. Thèmes latins—1er prix M. A. Labrecque, 2d prix N. Proulx, 3e prix Ed. Flynn, 4e prix Jacques Robitaille. Exercice français—1er prix N. Proulx, 2d prix M. A. Labrecque, 3e pr S. Pouliot, 4e prix H. Labrecque. Arithmétique—1er prix Nar-

cisso Proulx, 2d prix M. S. Labrecque, 3e prix E. Marcoux, 4e prix Octave Ratté. Mémoire—1er prix Narcisse Proulx, 2d prix Ed. Flynn, 3e prix T. Pâquet, 4e prix H. Labrecque. Langue anglaise.—Thèmes: 1er prix N. Proulx, 2d prix E. Flynn, 3e prix Joseph Matte, 4e prix M. A. Labrecque. Leçons—1er prix J. Coote, 2d prix A. Maisois, 3e prix C. Burroughs, 4e prix T. Pâquet.

DEUXIÈME.

Devoirs français—1er prix Ed. Duchesnay, 2d prix A. Lafrance, 3e prix A. Evanturel. Arithmétique—1er prix J. McSweeney, 2d prix M. K. Greene, 3e prix T. Murphy. Mémoire—1er prix A. Evanturel, 2d prix J. McSweeney, 3e prix E. Richard. Langue anglaise.—Traduction: 1er prix M. K. Greene, 2d prix A. Evanturel, 3e prix A. Roy. Leçons—1er prix J. Ryan, 2d prix E. Boily, 3e prix J. Taché.

ANNONCES.

INSTITUT DES SOURDS-MUETS, PRÈS DE MONTREAL.

La rentrée des élèves à l'Institut des Sourds-Muets, au Coteau St. Louis (*Mlle End*), aura lieu le 16 du mois de septembre courant.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE.

Les soussignés se sont occupés de réunir dans leur librairie tous les ouvrages de quelque mérite, publiés en Canada. Ils les offrent en vente aux prix de publication, bien que quelques-uns soient devenus rares. Ils espèrent que les amis de la littérature nationale encourageront cette entreprise. Ils ajouteront aussi volontiers à leur liste les livres que leurs auteurs ou leurs éditeurs voudront bien leur faire parvenir.

J. B. ROLLAND & FILS.

Montréal, rue St. Vincent.

Extrait du Catalogue de la librairie de J. B. Rolland et Fils.

- ACADIENS ET CANADIENS par E. Rameau, 1 vol. in-8o br.
 ACTE SEIGNEURIAL de 1853, 1 vol. br. 25 cts.
 AIDE-MÉMOIRE du Carabinier Volontaire, par L. T. Sazor, 1 vol. br. 25 cts.
 ART EPISTOLAIRE par un Canadien, 1 vol. br. 13 cts.
 BIOGRAPHIE du Chevalier Falardeau, artiste canadien à Florence, par E. de Rives, 1 vol. br. avec son portrait et son autographe, 25 cts.
 COMPTABILITÉ AGRICOLE par Ossaye, 1 vol. br. 25 cts.
 CATÉCHISME de l'Histoire du Canada, 1 vol. 10 cts.
 CÉRÉMONIES FUNÉRAIRES au sujet de la bataille de Castelsardo et discours sur le pouvoir temporel du Souverain Pontife, br. 20 cts.
 CONSIDÉRATIONS sur l'Agriculture Canadienne, 1 vol. 13 cts.
 CHIMIE (la) appliquée aux arts et métiers, par P. Hirbet, 1 vol. 25 cts.
 CONSEILLER (le) DE PEUPLE, ou réflexions adressées aux Canadiens français par un compatriote, 1 vol. 25 cts.
 CHARLES GÉHIN, Roman de Mœurs Canadiennes, par l'hon. P. J. O. Chauveau, \$1.
 DE QUELQUES SÉVELTURES d'anciens indigènes, par le Principal Dawson, 1 vol. br. 13 cts. (tiré à un bien petit nombre d'exemplaires.)
 DES PROVINCES de l'Amérique Britannique du Nord et d'une Union fédérale, par J. C. Taché, 1 vol. in-12 br. 37 1/2 cts.
 DICTIONNAIRE HISTORIQUE des hommes illustres par M. Bibaud, 8 livraisons, 60 cts.
 ESSAI de Logique Judiciaire, par M. Bibaud, 1 vol. 75 cts.
 ESSAI sur les insectes qui attaquent le blé, par Emilien Dupont (l'abbé Provancher) 20 cts.
 ETAT PRÉSENT DE L'ÉGLISE et de la Colonie Française dans la Nouvelle-France, in-8, 20 cts.
 L'édition originale de cet ouvrage de Mgr. de St. Vallier est à peu près introuvable et se paie très-cher. L'édition faite à Québec est déjà presque épuisée et se vendra elle-même très-cher dès qu'elle ne se trouvera plus dans le commerce. Les amateurs qui ne la possèdent point feront bien de ne point négliger de l'ajouter à leur collection.
 ÉTUDES ET RECHERCHES biographiques sur le chevalier Noël Brûlart de Sillery, 10 cts.
 ESQUISSE de la vie de Monseigneur de Laval Montmorency, in-8, 25 cts.
 ECHAPPÉ DE LA POTENCE, souvenirs d'un prisonnier d'état canadien, in-12, 25 cts.

- L'ECHO du Cabinet de Lecture, année 1861, rel. \$1 50 cts.
 FABLES de Stevens, in-8, 25 cts.
 FLORE CANADIENNE par l'abbé Provancher (sous presse.)
 L'HÉROÏNE chrétienne du Canada, ou Vie de Mlle. Leber, par M. Fafilon, br. 40 cts.
 HISTOIRE DE CANADA (Cours J'), par l'abbé J. B. A. Ferland; l'ouvrage complet formera 3 forts volumes in-8, le premier volume est en vente, \$1.
 HISTOIRE DE CANADA par F. X. Garneau, 3 vols. in-8 br. \$1 50 cts.
 HISTOIRE DE CANADA, abrégé à l'usage des écoles, par F. X. Garneau, (approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique,) 1 vol. in-12.
 HISTOIRE DE CANADA par Bibaud, 1 vol. in-12, rel. \$1.
 JOURNAL DE L'EXPÉDITION sur le fleuve St. Laurent, in-8, 10 cts.
 LÉGENDES CANADIENNES par l'abbé Casgrain, 1 vol. in-12 demi-reliure élégante, \$1.
 LE CANADA RECONQUIS par la France, par J. G. Barthe, 1 vol. in-8o, \$1 00. Il s'agit dans cet ouvrage d'une conquête purement littéraire et artistique. L'auteur y rend compte de ses démarches pour obtenir des livres, gravures, objets d'art etc. du gouvernement français pour son pays.
 LE VÉRITABLE PETIT ALBERT ou secret pour acquérir un trésor, J. Duquet, br. 25 cts.
 MANOIR DE VILLERAI (le) par Mde. LeCrohon, trad. de Bellefeuille, 1 vol. in-12.
 MÉMOIRE sur LE GIU-SENG, présenté par le Père Lafitau au duc d'Orléans, nouvelle édition précédée d'une notice historique et biographique sur Lafitau et le giu-seng, par l'abbé Verreau, Principal de l'école normale Jacques-Cartier, et ornée d'un portrait du Père Lafitau, d'un fac simile de son écriture et d'une gravure représentant le giu-seng, 37 1/2 cts.
 Le mémoire du Père Lafitau, édition de Paris, est devenu très-rare. C'est tout s'il en existe deux exemplaires en Canada. La nouvelle édition, accompagnée d'un excellent travail de l'abbé Verreau, est presque épuisée.
 MONTCALM, brochure historique, in-8, 10 cts.
 MONTRÉAL et ses Monuments, par J. Lenoir, in-8, 25 cts.
 MÉMOIRAL DE L'ÉDUCATION par J. B. Meilleur, 1 vol. in-12, 75 cts.
 MICHEL SARRAZIN, (biographie de) in-8, 10 cts.
 NOTES HISTORIQUES sur la Colonie Canadienne du Détroit, par E. Rameau, auteur de la France aux Colonies, 1 vol. 13 cts.
 NOTICE historiographique sur la Fête célébrée à Québec, le 16 juin 1850, jour du deux-centième anniversaire de l'arrivée de Mgr. de Montmorency-Laval en Canada, par J. C. Taché in-8 br. 25 cts.
 NOUVELLE NOTE sur les antiquités aborigènes trouvées à Montréal, par le Principal Dawson, br. 13 cts. (tiré à un bien petit nombre d'exemplaires.)
 OBSERVATIONS sur un ouvrage intitulé Histoire du Canada, par l'abbé Brasseur de Bourbourg, par J. B. A. Ferland, 1 vol. in-8, 20 cts.
 OISEAUX (les) du Canada, par J. M. Lemoine, 2 vols. in-8 br. \$1 25.
 QUESTIONS GÉNÉRALES sur l'Agriculture, par J. M. Paquin, in-8, 13 cts.
 RELATIONS DE LA NOUVELLE-FRANCE, réimpression faite sous les auspices du gouvernement canadien, des mémoires des Pères de la Compagnie de Jésus, devenus très-rares, 3 vols. grand in-8o, à 2 colonnes. Prix br. 10 cts.
 RELATION du voyage du Prince de Galles en Amérique, 1 vol. in-8o br. 75 cts.
 Idem, rel. \$1 00.
 RÉPERTOIRE NATIONAL: Recueil de Littérature Canadienne publié par M. Huston, 4 vols. in-12, \$8 00.
 SERVANTES (les) de Dieu en Canada, par M. de LaRoche Héron, (Henry de Courcy), 1 vol. in-8 br. 25 cts.
 SOINSES (les) du Village, in-8, 25 cts.
 SŒURS CANADIENNES (les) première année, 1861, un beau vol. br. \$1. Ce recueil littéraire est exclusivement canadien. Le premier volume contient des Légendes de MM. Taché et Casgrain, des Poésies de MM. Chauveau, Crémazie, Fréchette et Lemay, des impressions de voyage de l'abbé Ferland, etc.
 SOUVENIRS HISTORIQUES du Canada, publiés et compilés par L. J. Racine, 1 vol. rel. 25 cts.
 TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE de Botanique, par M. l'abbé Provancher, in-8, 40 cts.
 THÈSE sur les Mariages Clandestins, par E. L. de Bellefeuille, in-12, 25 cts.
 UNE APPARITION: par Eraste d'Orsonnens, 1 vol. in-18, 25 cts.
 VERGER CANADIEN (le), par l'abbé Provancher, 1 vol. in-12.

Des Preuves à Air dilaté d'Éusèbe Sénécal, 4, rue St. Vincent, Montréal.